leQuotidien

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 45e ANNÉE, N° 277 | DÉPÔT 1,18 $ + TAXES

lequotidien.com

6 28867 00001 0

VENDREDI
9 NOVEMBRE
201

PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

LE DEUXIÈME PONT, UNE PRIORITÉ

+ Nancy Guillemette candidate de la CAQ dans Roberval
PAGES 2 ET 3

Bombardier supprime 5000 emplois
L'avionneur vend d'autres actifs, dont le programme Q400
PAGE 10

Filmés dans les douches
Trois élèves du pavillon Wilbrod-Dufour suspendus pour leur geste
PAGE 6

Meilleur début de saison depuis 2005-2006
Bientôt un 4 000 000e spectateur pour les Saguenéens
PAGES 28 ET 29

LIVRAISON
DUO PIZZA
13,99$
Pizza 12" garnie + frite
le Coq Rôti
5335989

ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

YVES MARTIN RENONCE À SA LIBERTÉ

EXCLUSIF Prochainement admissible à une libération conditionnelle, le multirécidiviste de l'alcool au volant ne déposera pas de demande PAGE 7

Eric Girard nommé adjoint parlementaire

Le député de Lac-Saint-Jean, Eric Girard, est nommé adjoint parlementaire du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, pour le volet Agriculture.

Le premier ministre du Québec, François Legault, a fait connaître, jeudi, la liste des adjoints et des adjointes parlementaires. Au total, 24 adjoints parlementaires ont été nommés pour soutenir et travailler de pair avec les 26 ministres.

La députée caquiste de Chicoutimi et ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Andrée Laforest, travaillera avec le député de Rousseau, Louis-Charles Thouin, pour le volet Affaires municipales.

L'ex-policier Ian Lafrenière devient adjoint parlementaire à la Sécurité publique, et l'ingénieur chimique spécialisé en gestion environnementale Richard Campeau épaulera la ministre de l'Environnement.

Les adjoints parlementaires bénéficient d'une allocation supplémentaire d'environ 20 000 $, qui s'ajoute à leur salaire de député de 95 704 $. **ANNE-MARIE GRAVEL ET LE SOLEIL**

Bernard Généreux écarté

Le poste de candidat caquiste pour l'élection partielle dans Roberval était convoité par plusieurs. L'ancien maire de Saint-Prime Bernard Généreux était du nombre. Il avait notamment fait valoir son intention d'être candidat pour le parti même s'il l'avait, quelques semaines plus tôt, attaqué via une publication Facebook.

Questionné à ce sujet, François Legault a affirmé ne pas lui avoir parlé. « J'ai vu, comme vous, dans les journaux qu'il était intéressé. C'est flatteur. Bon, je sais que M. Généreux a été dans plusieurs partis. J'ai préféré Nancy », a répondu brièvement le chef du parti.

Cette réponse a fait éclater de rire plusieurs personnes présentes dans la salle. **ANNIE-CLAUDE BRISSON**

L'ancienne conseillère municipale de Roberval Nancy Guillemette portera les couleurs de la CAQ lors de l'élection partielle dans Roberval, qui se tiendra le 10 décembre. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

ÉLECTIONS PARTIELLES DANS ROBERVAL

Nancy Guillemette représentera la CAQ

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Après avoir dévoilé la date de l'élection partielle dans la circonscription de Roberval, qui se tiendra le 10 décembre, le chef de la Coalition avenir Québec (CAQ) et premier ministre du Québec, François Legault, n'a pas perdu de temps avant de dévoiler son choix de candidate. L'ancienne conseillère municipale de Roberval Nancy Guillemette portera les couleurs de la CAQ dans cette élection visant à occuper le siège laissé vacant à la suite de la démission de Philippe Couillard.

Attendu depuis quelques jours, la présentation de la candidate caquiste s'est finalement faite, jeudi, dans une salle bondée, en compagnie de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et députée de Chicoutimi, Andrée Laforest, de l'adjoint parlementaire du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour le volet agriculture et député de Lac-Saint-Jean, Eric Girard, ainsi que du député de Dubuc, François Tremblay.

Le chef de la CAQ est d'avis que l'actuelle directrice générale de l'organisme Santé Mentale Québec pour le Lac-Saint-Jean est la meilleure personne pour représenter son parti. M. Legault n'a pas hésité à souligner l'implication sociale de la dame ainsi que ses expériences en gestion et en politique municipale.

« On a de grands objectifs pour la région. On a besoin d'augmenter le salaire moyen dans la circonscription de Roberval, qui est 14 % plus bas que le reste du Québec. Le défi, ce n'est pas que de créer des emplois, c'est de créer des emplois bien payés », a affirmé François Legault.

À ce sujet, le nouveau rôle d'Investissement Québec devrait être dévoilé au courant des prochaines semaines. La structure principale devrait se retrouver dans chacune des régions du Québec.

D'entrée de jeu, Nancy Guillemette a remercié son chef pour la confiance qu'il lui témoigne. « Je suis fière de pouvoir représenter les gens de mon territoire. C'est une belle équipe. Je suis ravie d'avoir l'occasion de m'y joindre. Par contre, pour cela, je dois aller chercher la confiance des électeurs de la circonscription de Roberval », a mentionné celle qui compte mettre à profit son leadership, son écoute et son intégrité.

La principale intéressée ne s'en cache pas : le fait de remplacer l'ancien député et premier ministre sortant, Philippe Couillard, est une grosse commande. Le libéral a annoncé sa démission quelques jours après sa victoire dans Roberval.

Nancy Guillemette propose la réduction des taxes scolaires dans la région et compte poursuivre le travail visant à réduire le décrochage scolaire. La création de bons emplois afin de garder les jeunes en région et l'accès à Internet haute vitesse figurent également parmi les enjeux qui lui tiennent à cœur.

La candidate caquiste dans Roberval s'est montrée émotive au moment de remercier sa famille. La décision de se lancer en politique est, pour elle, une décision qui s'est prise en famille.

Celle qui a été conseillère municipale pendant huit ans a signifié son intention, à la dizaine d'élus présents, de tous les rencontrer au courant des 31 prochains jours de campagne.

LIBÉRÉ DE L'OMH POUR AU MOINS UN AN

Éric Gauthier pour le clan Laforest

MÉLYSSA GAGNON
mgagnon@lequotidien.com

Résolution du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Saguenay en main, le directeur général, Éric Gauthier, s'apprête à entrer en fonction comme directeur du bureau de circonscription de la députée de Chicoutimi, Andrée Laforest.

Le document lui permet de bénéficier d'un congé sans solde d'un an. S'il désire poursuivre son implication auprès de la ministre élue sous la bannière de la Coalition avenir Québec (CAQ), il devra soumettre une demande de prolongation au C.A. de l'organisme.

En entretien téléphonique, Éric Gauthier a dit avoir été attiré par la chance d'œuvrer en politique. Comme directeur du bureau de Chicoutimi, il aura également à piloter des dossiers régionaux puisqu'Andrée Laforest a été nommée ministre responsable du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

« C'est un défi immense. Ça me stimule. Ce sera un excellent défi à relever. Mon objectif est de servir la ministre et la région », pointe-t-il.

RELATIONS AVEC LA MAIRESSE

Concernant ses relations avec la mairesse Josée Néron, Éric Gauthier, qui était proche de l'administration de Jean Tremblay, croit que ses associations antérieures ne nuiront pas au travail et à l'avancement des dossiers.

« Je ne vais pas là pour faire de la politique active. J'y vais pour servir. J'ai eu de très bonnes relations avec M^me^ Néron concernant des dossiers de l'OMH au cours de la dernière année », enchaîne Éric Gauthier, qui devra prochainement embaucher du personnel de soutien et un attaché de presse.

INTÉRIM

À l'OMH, c'est le bras droit d'Éric Gauthier, M^e^ Adam Boivin, qui prendra la barre de l'organisme pour la prochaine année. Cette décision a été prise lors de l'assemblée du C.A. de mardi.

Le deuxième pont prioritaire

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

La construction d'un nouveau pont sur le Saguenay est devenue prioritaire pour la mairesse de Saguenay, Josée Néron, et la ministre des Affaires municipales et députée de Chicoutimi, Andrée Laforest.

De passage à Chicoutimi, dans le cadre d'une première visite officielle à l'hôtel de ville, le premier ministre caquiste, François Legault, a confirmé son appui à cette initiative, à l'occasion d'un point de presse.

> Pour le premier ministre, il est aujourd'hui justifié d'investir dans le développement d'infrastructures industrielles

Tout indique que ce projet défendu par le conseiller municipal Marc Petterson depuis des années a été prescrit à l'administration municipale par le gouvernement. Depuis son élection, Josée Néron n'avait jamais évoqué d'urgence quant à la construction de ce second lien.

Une étude de faisabilité sera tenue.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Une bonne partie de la discussion a concerné le développement du secteur industriel au Terminal maritime de Grande-Anse. Pour le premier ministre, il est aujourd'hui justifié d'investir dans le développement d'infrastructures industrielles. « Ça permet de créer des emplois de qualité avec de bons salaires. Le gouvernement bénéficie de ces emplois de qualité », a déclaré François Legault, qui a aussi rencontré les maires de Montréal, Valérie Plante, et de Québec, Régis Labeaume, dans les derniers jours.

François Legault a rappelé que c'est la Coalition avenir Québec (CAQ) qui a évoqué l'importance de développer l'axe économique du Saint-Laurent en premier. Il croit que l'accès à l'eau par le rail constitue un attrait important pour le développement de l'industrie manufacturière.

Les rapports du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, qui ont tour à tour soulevé de sérieux doutes sur la faisabilité des projets de Métaux BlackRock et d'Arianne Phosphate, n'ont pas ébranlé la confiance des politiciens. La mairesse a même défendu le projet de Métaux BlackRock, expliquant que depuis les audiences, les choses avaient évolué, sans toutefois être en mesure d'identifier un partenaire financier ou un client pour cette production minière.

Pour ce projet, l'investissement pour une infrastructure d'accès à l'eau est de l'ordre de plusieurs dizaines de millions de dollars, a noté le premier ministre, qui ne semble pas croire que le privé doit défrayer les coûts de ces services.

AMPHITHÉÂTRE

Par ailleurs, le premier ministre a assuré que son gouvernement sera derrière Saguenay pour la construction d'un nouvel amphithéâtre à Saguenay, à la condition que la mairesse tienne une consultation publique. M. Legault est toutefois demeuré prudent en ce qui concerne la participation financière du gouvernement. Il a aussi assuré la présence du gouvernement dans le cadre d'un projet de réfection du centre George-Vézina.

PATRO

La promesse électorale de François Legault d'investir 2 M $ dans le projet de réfection du Patro de Jonquière a été ramenée pendant le point de presse.

Le premier ministre donne l'impression d'avoir hâte de procéder à cette annonce. Il avait fait une halte au Patro pendant la campagne électorale.

« J'ai rarement vu un projet où les citoyens ont ramassé 2 M $ », a-t-il soutenu.

Il a de la difficulté à accepter le fait que cette institution jonquiéroise compose toujours avec un gymnase dans lequel il y a un poteau en plein milieu.

À LIRE BOMBARDIER ÉLIMINE 5000 EMPLOIS › 10

Le premier ministre du Québec, François Legault, et la mairesse de Saguenay, Josée Néron, ont confirmé une étude de faisabilité pour la construction d'un nouveau pont dans les limites de Saguenay. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

Luc-Antoine Cauchon de retour pour QS

Le candidat de Québec solidaire (QS) Luc-Antoine Cauchon a annoncé son retour dans la course en vue de l'élection partielle du 10 décembre, quelques heures avant la visite du chef de la Coalition avenir Québec et premier ministre, François Legault, jeudi, dans la circonscription de Roberval.

« Des enjeux comme l'environnement et l'indépendance, autrement dit l'avenir de nos enfants, sont trop importants pour qu'on les laisse entre les mains du gouvernement actuel : ça va prendre des voix fortes pour qu'on puisse se faire entendre. C'est clair que si on reste chez nous dans notre confort, l'indifférence va encore gagner », peut-on lire dans une publication tirée d'un réseau social.

Luc-Antoine Cauchon a terminé quatrième lors des élections générales du 1er octobre. Il avait obtenu 10,70 % des intentions de vote. **ANNIE-CLAUDE BRISSON**

5343253

DE TROIS À 48 MOIS POUR MICHEL BOUDREAULT

La prison attend un agresseur

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Le juge Richard P. Daoust, de la Cour du Québec, déterminera le 17 janvier 2019 la peine appropriée pour l'Ambroisien Michel Boudreault, coupable de deux introductions par effraction, de deux accusations de voyeurisme et d'une agression sexuelle sur une dame à mobilité réduite.

Le magistrat a entendu, jeudi matin, les plaidoiries de Me Jean-Sébastien Lebel, de la Couronne, et de Me Charles Cantin, en défense. Le premier suggère une peine exemplaire de 48 mois de détention, alors que le criminaliste propose une sentence de 90 jours discontinus, 240 heures de travaux communautaires et une probation de 36 mois, incluant de sévères conditions.

Boudreault a été arrêté en 2015 dans une rue de Saint-Ambroise à la suite d'une plainte d'une citoyenne qui venait d'être agressée sexuellement. Au moment de son arrestation, l'accusé avait prétendu qu'il faisait son jogging, mais ne portait pas de chaussures de course et n'avait aucune marque de sueur.

Il a avoué avoir fait du voyeurisme à deux endroits, être entré par effraction dans une résidence pour y observer une citoyenne, avoir commis une autre introduction par effraction, ainsi qu'une agression sexuelle. Dans ce cas, il avait touché les seins de la dame et tenté de mettre sa main dans son soutien-gorge et dans sa petite culotte.

Les quatre victimes ont fait valoir qu'elles étaient affectées par les gestes de Boudreault, avaient toujours des craintes et ne pouvaient plus rester seules sans avoir peur. Une victime a même dû vendre sa maison.

En plus, l'accusé a avoué, lors de la confection du rapport présentenciel, avoir fait du voyeurisme à une centaine d'occasions. Aucune accusation n'a été déposée en ce sens.

PLAIDOIRIES

Au moment de la plaidoirie, Me Lebel a justifié sa demande par le fait que l'accusé a peut-être guéri sa problématique de consommation de méthamphétamine et d'alcool, mais qu'il n'avait pas fait d'efforts pour comprendre sa problématique de déviance sexuelle.

« Il a avoué avoir commis une centaine d'infractions (voyeurisme), et cela révèle l'ampleur de la problématique. Le sexologue dit qu'il y a toujours du travail à faire, car la problématique sexuelle est toujours là. Il faut faire preuve de prudence avec la réhabilitation acquise. On peut parler de balbutiements, mais il n'y a encore rien de convaincant », a mentionné Me Lebel.

« En plus, lorsque les policiers ont dit qu'ils étaient à la recherche d'un voyeur, il s'est mis à rire à son travail et a tout de même continué à espionner ses victimes », a renchéri le procureur de la Couronne.

Il croit que la peine doit être dissuasive, surtout que l'accusé a commis des gestes graves et violents envers l'intégrité d'une victime.

« Ce ne fut pas l'histoire d'un soir, d'une erreur de jeunesse ou d'un gars sur la brosse. Ç'a duré un certain temps. Il a commis des actes pernicieux en espionnant des femmes nues qui se croyaient en sécurité dans leur résidence », a-t-il poursuivi.

En défense, Me Cantin a plaidé la réhabilitation acquise de son client, qui a cessé toute consommation de drogue depuis trois ans et qui n'a pas récidivé durant cette période.

« Le risque de récidive est assumable s'il se dote des mécanismes nécessaires pour éviter que ça se reproduise. On dit qu'il n'a plus de symptômes psychotiques et est en rémission de sa toxicomanie. Mon client est aussi prêt à suivre des programmes », note Me Cantin.

« D'ailleurs, la prise d'une dizaine (de comprimés) de méthamphétamine quotidiennement a été considérée comme une maille active dans les agissements de la chaîne délictuelle. L'arrêt de consommation pourrait éviter la récidive », a conclu le criminaliste.

Michel Boudreault prendra le chemin de la détention. Il reste à savoir la durée de la peine, qui variera entre trois et 48 mois. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?
redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi: 7h30 - 16h30
Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	18
bandes dessinées	21
détente	20
décès	24
économie & bourse	19
horoscope	21
météo	22
petites annonces	22
télévision	21
sports	27

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3 834 310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1.
Merci de recycler ce journal.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

TRANSIGER, *verbe*

Définition – Faire des concessions réciproques afin d'en venir à une entente. *Il a fallu transiger avec eux pour éviter une poursuite.*
Antonymes – résister, rester sur ses positions, s'entêter, s'obstiner, s'opposer.
Cooccurrences – transiger avec un créancier ; refuser de transiger ; enclin à transiger…
Impropriété – **transiger quelque chose* : on écrit plutôt *négocier des produits, coter des actions, échanger*

Votre nouveau complice :
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

5320858

résolu
Produits forestiers

RÉSOLU OUVRE SES PORTES AU SAGUENAY–LAC-ST-JEAN

SAMEDI 10 NOVEMBRE DE 10 H À 16 H

VENEZ DÉCOUVRIR NOS USINES!

10 NOVEMBRE 2018
DE 10 H À 16 H
PORTES OUVERTES
14 SITES EN OPÉRATION

ALMA
1100, rue Melançon Ouest
Alma

KÉNOGAMI
3750, rue de Champlain
Jonquière

CENTRALE MURDOCK-WILSON – HYDRO-SAGUENAY
3750, rue de Champlain
Jonquière

DOLBEAU
Centre Civique, 1330 des Cyprès
Dolbeau-Mistassini

KRAFT
4000, chemin St-Eusèbe
Saint-Félicien

GIRARDVILLE
2250, rang St-Joseph Nord
Girardville

ST-THOMAS
300, av. du Moulin
St-Thomas-Didyme

NORMANDIN
1165, av. Industrielle
Normandin

LA DORÉ
5850, av. des Jardins
La Doré

MISTASSINI
200, rue de Quen
Dolbeau-Mistassini

ST-FÉLICIEN
900, boul. Hamel
St-Félicien

BOIS D'INGÉNIERIE RÉSOLU-LP LAROUCHE INC.
900, chemin du Lac Hippolyte
Larouche

BOIS D'INGÉNIERIE RÉSOLU-LP ST-PRIME S.E.C
101, rue du Parc Industriel
St-Prime

OPÉRATIONS FORESTIÈRES
200, rue de Quen, Dolbeau-Mistassini
Départs : 8 h et 13 h
(Réservation requise)

Pour l'occasion, vous devez porter des souliers plats à bouts fermés et pour visiter les opérations forestières, vous devez vous inscrire au 418 679-8484, poste 20 888. L'âge minimum pour les visites est de 12 ans.

5349308

Deux bordées de neige prévues

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Ceux qui n'ont pas complété leurs derniers préparatifs en vue de l'hiver disposent de quelques heures seulement pour le faire. Deux bordées de neige sont attendues sur la région, au cours des prochains jours, et tout porte à croire que le tapis blanc sera là pour rester.

« Ça va débuter vendredi, mais le gros de la neige va tomber dans la journée de samedi. On prévoit 10 à 15 centimètres, mais les quantités exactes restent à déterminer. La température demeurera près du point de congélation. La neige devrait fondre dans les premières heures en tombant. Elle va se poursuivre dimanche, mais on ne prévoit pas d'accumulation », explique Alexandre Parent, météorologue pour Environnement Canada.

Dimanche, la neige sera accompagnée de forts vents. « Des vents d'ouest vont souffler. On pourrait avoir des pointes de 70 km/h, et même plus. On pourrait donc avoir de la poudrerie. Les conditions risquent d'être difficiles. C'est la combinaison de deux systèmes, un qui vient des Grands Lacs et l'autre qui remonte la côte Est américaine, qui migrent vers le Québec qui sera à l'origine des vents. »

La température sera quant à elle assez stable, oscillant entre -2 et 2 degrés Celsius.

Mardi, la région sera touchée par une nouvelle bordée de neige. « Il y a encore beaucoup d'incertitude, mais on peut attendre de 10 à 15 centimètres de neige. Il y aura encore des vents mardi et mercredi, mais ils seront moins soutenus qu'en fin de semaine. Le scénario pourrait changer, mais pour l'instant, c'est le plus probable. »

TAPIS BLANC

Tout porte à croire que la neige tombée demeurera au sol. « C'est décollé en termes de météo hivernale. Il n'y a pas de remontée du mercure prévue pour au moins les 10 prochains jours. Je ne vois pas cette neige fondre. Vaut mieux être prévoyants et se dire que cette neige va rester. Ceux qui ne sont pas prêts ont encore quelques heures pour se préparer. »

ARCHIVES LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

PAVILLON WILBROD-DUFOUR

Suspendus pour avoir filmé d'autres élèves dans la douche

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Trois élèves du pavillon Wilbrod-Dufour d'Alma ont été suspendus pour avoir filmé avec un cellulaire trois autres jeunes dans les douches du centre Mario-Tremblay d'Alma, à la suite d'une activité de hockey. La Sûreté du Québec (SQ) mène une enquête à ce sujet.

Outre la suspension, les jeunes contrevenants devront réaliser des démarches de réparation auprès des victimes, en plus de participer à un suivi psychosocial.

À la suite d'une dénonciation faite par des élèves, l'établissement scolaire a, sans hésiter, communiqué avec les policiers, étant donné la nature des gestes posés. La Commission scolaire du Lac-Saint-Jean confirme que la SQ mène une enquête.

Des accusations reliées à la production, à la possession et à la distribution de matériel de pornographie juvénile pourraient être déposées.

Questionnée quant à la durée des suspensions, la directrice générale adjointe et secrétaire générale à la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean, Christine Flaherty, souligne que les degrés d'implication des jeunes sont différents.

Mme Flaherty se fait rassurante en confirmant qu'aucune diffusion à grande échelle des images n'a eu lieu. Par ailleurs, elle souligne que les victimes ont également accès à du soutien.

Les parents des élèves concernés sont impliqués dans les procédures.

SENSIBILISATION

Mme Flaherty rappelle que la sensibilisation est déjà présente au coeur des établissements de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean. Elle cite en exemple les rencontres qui incluent parfois la Sûreté du Québec et qui sont faites avec les étudiants des différents programmes. Elle ajoute que l'équipe d'intervenants sociaux est en action depuis l'événement.

La SQ insiste sur la gravité des gestes

Le porte-parole de la Sûreté du Québec, Hugues Beaulieu, refuse de commenter le dossier du pavillon Wilbrod-Dufour. Il se tourne plutôt vers la prévention.

« À partir du moment où un enfant a un cellulaire entre les mains, une éducation parentale ou d'une personne d'autorité doit être faite en ce qui concerne la captation d'images et d'informations distribuées. Cela vaut pour les images de soi et d'autrui », explique le sergent Hugues Beaulieu.

Il rappelle que des accusations criminelles peuvent être portées envers une personne de plus de 12 ans.

« Peu importe la situation, qu'il y ait consentement ou non de la personne filmée, cela ne change en rien la nature du geste posé », conclut-il. **ANNIE-CLAUDE BRISSON**

CAS SIMILAIRE À TROIS-RIVIÈRES

Le garçon restera dans son école

GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Revirement de situation. Le garçon de 11 ans dont des images de lui nu ont été diffusées sur Internet par un camarade de classe ne changera finalement pas d'école. Lors d'une rencontre entre la direction de la Commission scolaire de la Riveraine, le protecteur de l'élève et les parents du garçon, la décision de le garder dans son école actuelle a été prise.

« Après discussions, où chacun autour de la table a pu exprimer son opinion et ses craintes, nous en sommes venus à un consensus qui est que mon garçon restera à l'école avec l'autre jeune », explique la mère du garçon de 11 ans.

Ce dernier sera d'ailleurs de retour dans sa classe lundi prochain. Un plan d'intervention et d'encadrement sera établi afin que son retour à l'école se passe bien. Les enseignants seront prêts, a assuré la Commission scolaire à la mère de l'enfant, à intervenir si des gestes ou des paroles d'intimidation avaient lieu.

« Les deux enfants vont être encadrés, ajoute la mère, qui voulait d'abord changer son fils d'école. Ils vont être dans la même classe. Il se pourrait qu'il y ait des insultes et de l'intimidation. On doit composer avec tous ces éléments de risque. Et l'école devra être en mesure d'agir et d'intervenir si ça dérape. »

MULTIRÉCIDIVISTE DE L'ALCOOL AU VOLANT

Yves Martin renonce à sa liberté... pour l'instant

EXCLUSIF

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Le multirécidiviste de l'alcool au volant Yves Martin ne demandera pas à être remis en liberté... pour le moment.

En temps normal, Yves Martin, un individu de 38 ans, aurait été admissible à une libération conditionnelle pour le temps des Fêtes, soit au sixième de sa peine, un peu moins de trois années après le début de sa détention, lui qui a écopé d'une sentence de 14 années de pénitencier.

Le juge François Huot, de la Cour supérieure du Québec, avait prononcé la sentence le 26 janvier 2017, mais il était détenu depuis le 1er août 2015. Martin a été reconnu coupable au terme d'un procès devant jury, le 2 décembre 2016, de conduite avec les facultés affaiblies et de conduite dangereuse causant la mort.

Il faut se souvenir qu'Yves Martin a enlevé la vie de Mathieu Perron, de sa conjointe Vanessa Tremblay-Viger, qui était enceinte de trois mois, et de leur jeune garçon Patrick, le soir du 1er août 2015.

Conduisant à haute vitesse, soit 121 kilomètres à l'heure dans une zone de 50 km/h, dans le rang Saint-Paul, à Laterrière, il affichait un taux de 0,179 milligramme d'alcool par 100 millilitres de sang. La limite permise est de 0,08.

L'accident avait soulevé l'indignation parmi la population du Saguenay–Lac-Saint-Jean, mais aussi de tout le Québec, d'autant plus qu'Yves Martin en était à sa troisième condamnation pour conduite avec les facultés affaiblies.

« À ma connaissance, mon client a renoncé à demander une remise en liberté conditionnelle, même s'il était en droit de le faire au sixième de sa peine », a commenté le criminaliste Jean-Marc Fradette, lors d'un entretien avec *Le Quotidien*.

Yves Martin n'a donc toujours pas déposé de demande à la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC).

Me Fradette avait laissé voir qu'il aurait été difficile, voire impossible, que son client obtienne une libération au sixième de la détention, en raison de la gravité des accusations et de la réprobation populaire.

À la CLCC, on confirme que cela aurait pu être possible.

« Au sixième de la peine, le délinquant a droit à une semi-liberté. Dans le cas d'Yves Martin, il n'est pas encore arrivé au sixième de sa peine. Mais il n'a pas demandé non plus de pouvoir bénéficier de cette semi-liberté », a expliqué Philippe Mercier, de la Commission des libérations conditionnelles du Canada, lors d'une entrevue.

Tout porte à croire qu'il va attendre à la prochaine occasion pour convaincre les commissaires qu'il s'est suffisamment réhabilité pour sortir des murs du Centre de détention de Donnacona, dans la région de Québec.

Le délinquant pourrait s'adresser à la commission le 26 juin 2020 pour une liberté conditionnelle, soit au tiers de la peine. Et au 25 octobre 2028, il sera admissible à une libération complète, selon le bureau québécois des Services correctionnels du Canada.

Yves Martin doit faire la preuve de sa bonne conduite à l'intérieur des murs du pénitencier et de sa participation aux programmes suggérés par les autorités carcérales.

Selon les informations, Yves Martin aurait un très bon comportement depuis son arrestation et son incarcération, en août 2015.

Cela ne lui garantit pas une permission directe de la commission, mais sa bonne conduite ne peut pas lui nuire.

Par ailleurs, le détenu a renoncé à donner des conférences aux étudiants du secondaire et du collégial sur les dangers reliés à la conduite avec les facultés affaiblies à sa sortie de prison.

Le multirécidiviste de l'alcool au volant a compris, après des discussions, qu'il ne s'agissait pas de sa meilleure idée. En somme, les citoyens ne comprennent pas qu'il veuille procéder ainsi. La plaie est loin d'être guérie dans l'esprit de la population.

Yves Martin a été reconnu coupable au terme d'un procès devant jury le 2 décembre 2016 de conduite avec les facultés affaiblies et de conduite dangereuse causant la mort. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

5351751

DESSERTE AÉRIENNE ALMA-ROBERVAL-MONTRÉAL

Une demande d'aide déposée

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Les Jeannois pourraient bien profiter d'un service aérien à prix raisonnable dans un avenir rapproché alors que les villes d'Alma et de Roberval poursuivent leurs démarches afin de mettre en place un service de desserte aérienne Alma-Roberval-Montréal. Une demande d'aide financière sera déposée par la MRC de Lac-Saint-Jean-Est au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) afin de rédiger le plan de démarrage et le projet pilote.

Selon le projet de résolution, qui a été soumis lors de la séance ordinaire du conseil municipal d'Alma, lundi soir, « l'étude de faisabilité s'est avérée positive et l'étude de marché confirme qu'il existe un volume suffisant de passagers pour la mise en place d'un service de desserte aérienne Alma-Roberval-Montréal ».

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est, à titre de responsable du projet, se chargera de réaliser le plan de démarrage pour une coopérative de service aérien.

Une demande d'aide financière sera ainsi déposée dans le cadre du programme pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal.

Le maire d'Alma, Marc Asselin, rappelle qu'il s'agit d'un service qui a déjà été offert dans sa ville. L'ancien président du comité de gestion de l'aéroport d'Alma rappelle l'historique et les nombreuses problématiques reliées à ce dossier.

« On a eu des entreprises qui venaient faire des *runs*. Elles étaient soutenues par la Ville et des programmes du gouvernement du Québec pour avoir des coûts raisonnables sur la billetterie. Cela fonctionnait le temps que ces programmes existaient et par la suite, on perdait nos lignes aériennes », exprime-t-il, en faisant référence aux tentatives de Pascan Aviation et de Starlink Aviation.

Marc Asselin est d'avis que la nouvelle coopérative régionale pourrait réussir là où les entreprises de l'extérieur ont échoué. Il cite en exemple Air Alma, qui a maintenu ses lignes aériennes pendant des années.

Le maire d'Alma mise également sur le transport aérien afin de permettre à la région d'être compétitive. La coopérative de service aérien permettrait aux gens d'affaires de faire des aller-retour, dans une même journée, dans les grands centres. Il s'agirait également d'un argument pour attirer des entreprises de l'extérieur au Lac-Saint-Jean.

« L'aviation n'est plus un luxe. Les lignes aériennes vont rendre la région dynamique, en plus de la rendre compétitive face aux grands centres et au reste de l'Amérique du Nord », ajoute M. Asselin.

Celui qui est également président de la Corporation d'innovation et développement Alma–Lac-Saint-Jean-Est (CIDAL) ne cache pas son enthousiasme. La création d'un tel service de transport permettrait, selon lui, de développer le tourisme d'aventure dans la région.

Les prochains mois pourraient permettre de recruter l'un des partenaires, soit une compagnie locale ou régionale souhaitant devenir membre de la coopérative. Les partenaires gouvernementaux permettront de garantir un nombre minimum de transports hebdomadaires.

Le maire d'Alma, Marc Asselin, estime qu'une coopérative de service aérien permettrait au Lac-Saint-Jean d'être plus compétitif et plus attrayant pour les entreprises. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Le volume de passagers est suffisant dans les deux villes

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Les résultats de l'étude de faisabilité d'un service de desserte aérienne Alma-Roberval-Montréal se sont avérés concluants. Le volume d'utilisateurs serait suffisant pour aller de l'avant avec le projet de coopérative. Le mandat de 20 000 $ a permis de dévoiler que Montréal serait la destination la plus populaire auprès des 2300 passagers annuels.

En mars, les villes d'Alma et de Roberval ont confié un mandat d'un peu plus de 20 000 $ à Explorer Solutions afin de valider les besoins de vols commerciaux réguliers à partir du Lac-Saint-Jean, soit des aéroports d'Alma et de Roberval.

Selon les résultats, Montréal compte pour le quart des déplacements, alors que le volume annuel de passagers est estimé à 2367 personnes.

Entre six et onze vols seraient nécessaires selon le type d'appareils utilisés, soit un King Air 100 ou un Pilatus PC-12. La projection réalisée ne tient pas compte des vols menant à une destination du Sud.

Une analyse du prix des billets a également été faite. Le sondage a permis de conclure que la tolérance de prix pour un vol aller-retour à destination de Montréal se situe autour de 500 $.

À travers le sondage, la population jeannoise et la communauté d'affaires ont été questionnées quant à leurs habitudes et besoins en matière de transports aériens.

Lors de cette démarche, 345 entreprises, 462 personnes et cinq agences de voyages des MRC du Lac-Saint-Jean ont été sondées quant aux demandes, aux destinations, aux horaires et à la fréquence des vols.

Le sondage a été réalisé au coût de 20 885 $, dont 9000 $ ont été assumés par Roberval et 11 885 $ par la Corporation d'innovation et développement Alma-Lac-Saint-Jean-Est (CIDAL).

L'entreprise Explorer Solutions a été mandatée pour valider les besoins de vols commerciaux réguliers à partir du Lac-Saint-Jean, soit des aéroports d'Alma (photo) et de Roberval. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

EXERCICE DE L'OTAN EN SCANDINAVIE

Mission accomplie pour le colonel William Radiff

NORMAND BOIVIN
nboivin@lequotidien.com

L'Aviation royale canadienne (ARC) a mis un terme, mercredi, à l'exercice Trident Juncture, qui se tenait pour la première fois en près de 40 ans en Scandinavie, près de la zone d'influence russe.

La mission de deux semaines, qui a mis à contribution 50 000 militaires de 31 pays, visait à démontrer au monde la capacité de l'OTAN à mener des opérations conjointes, conformément à l'article 5 de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, selon lequel toute attaque armée contre un pays membre est considérée comme une attaque contre toutes les parties et rend légitime une réplique. La Suède et la Finlande ne faisant pas partie du traité, mais collaborant avec l'OTAN depuis plusieurs années, elles ont senti le besoin de se rapprocher après l'invasion russe de la Crimée.

Le Canada y avait envoyé 2000 participants, dont 240 membres de l'ARC placés sous le commandement du colonel William Radiff, commandant de la Base militaire de Bagotville, qui avait sous sa charge huit CF-18 Hornet de la 4e Escadre de Cold Lake, deux avions de patrouille CP-140 Aurora et un CC-150 Polaris (Airbus) pour le ravitaillement aérien. Les membres de la 2e Escadre de Bagotville, chargés du soutien aux installations aéroportuaires lors des déploiements, étaient également de la partie.

Malgré les conditions météorologiques, qui ont forcé l'annulation d'environ le tiers des envolées prévues, le colonel Radiff revient satisfait de cette mission, qui a permis de mesurer l'efficacité des différents pays à travailler ensemble.

« Lorsqu'il y a trop de vent ou du brouillard, ce qui peut empêcher les hélicoptères de recherche et de sauvetage de voler. On ne peut pas procéder aux exercices, a expliqué le colonel Radiff au *Quotidien*. Pour nous, la leçon primordiale, c'est que l'équipe de l'OTAN travaille bien avec la Suède et la Finlande, et on a appris des leçons tactiques de chasse pour faire encore mieux dans le futur », a ajouté le commandant de la 3e Escadre.

Les troupes se sont entraînées à la défense collective des espaces aériens de l'Atlantique Nord et de la mer Baltique, chacun jouant à tour de rôle le « Blue Air » (les bons) et le « Red Air » (les méchants).

Les avions canadiens vont revenir au Canada sous peu, en coordination avec un avion de ravitaillement, qui permettra de couvrir la distance jusque dans l'Ouest canadien.

Le colonel William Radiff, commandant de la force aérienne, discute avec un officier italien pendant une tournée médiatique le 2 novembre à l'aéroport de Bodo, en Norvège, en marge de l'exercice Trident Juncture 2018. — PHOTO COURTOISIE, CORPORAL BRYAN CARTER, PHOTOGRAPHE DE LA 4e ESCADRE

5354281

Tournée vers sa division ferroviaire et des jets d'affaires dans le cadre de son plan de redressement, Bombardier a décidé de laisser aller son programme d'avions Q400 en le cédant à la britanno-colombienne Viking Air pour environ 300 millions $US. — ARCHIVES LE SOLEIL

Bombardier élimine 5000 emplois

L'avionneur vend d'autres actifs, dont le programme d'avions Q400

JULIEN ARSENAULT
Presse canadienne

MONTRÉAL — La cure minceur chez Bombardier pourrait aller plus loin que l'élimination de 5000 emplois, dont 2500 au Québec et 500 en Ontario, ainsi que la vente de deux actifs, dont le programme d'avion turbopropulsé Q400.

En plus d'annoncer une troisième restructuration d'envergure depuis 2015 et deux transactions lui permettant de récolter environ 900 millions $ US, jeudi, l'avionneur a également prévenu qu'il réfléchissait à ses options avec les CRJ.

Ces jets régionaux, qui peuvent transporter jusqu'à 90 passagers selon leur configuration, ont été pendant de nombreuses années le fer de lance de Bombardier dans le secteur de l'aviation commerciale. « Nous devons réduire nos coûts avec le CRJ, a prévenu le président et chef de la direction de l'entreprise, Alain Bellemare, au cours d'une conférence téléphonique visant à commenter les résultats du troisième trimestre. Nous devons obtenir des changements avec nos fournisseurs. »

Dans le secteur des avions commerciaux, ce programme est désormais le seul entièrement contrôlé par Bombardier étant donné que le C Series est passé dans le giron d'Airbus et que le Q400 est vendu à Viking Air.

Ces appareils régionaux sont assemblés à Mirabel, dans les Laurentides, par plus de 1000 syndiqués.

Interrogé par les analystes, M. Bellemare a affirmé que les compagnies aériennes appréciaient la famille des CRJ, mais que Bombardier voulait être en mesure de générer une pleine valeur pour ce programme. « Nous étudions nos options stratégiques, a-t-il dit. Cela est toujours sur la table. Je ne veux pas spéculer davantage. »

En point de presse à Montréal, le ministre de l'Économie, Pierre Fitzgibbon, a affirmé qu'il n'était pas au courant des intentions de Bombardier, tentant au passage de minimiser les intentions de l'avionneur.

Au cours de la dernière année, l'avionneur québécois avait recruté 1000 personnes dans le cadre de l'accélération de la production de son avion d'affaires Global 7500.

DANS LE NÉANT

En sabrant 5000 emplois, le constructeur d'avions et de trains, dont le plan de redressement doit culminer en 2020, croit pouvoir économiser annuellement 250 millions $ US au terme de la restructuration, d'ici 18 mois.

« Avec les mesures annoncées, nous sommes confiants d'être en mesure d'atteindre nos objectifs », a analysé M. Bellemare.

Tous les sites québécois de l'entreprise, dont Dorval et Mirabel, devraient être touchés. À l'échelle mondiale, environ 75 % des suppressions d'emplois auront lieu dans le secteur aéronautique.

La multinationale, qui dit tourner la page sur une période de grands investissements pour les programmes C Series et Global 7500, compte entre autres redéployer des ingénieurs vers son secteur des jets d'affaires.

Au Québec, la division aéronautique de Bombardier compte environ 15 000 employés.

Surpris par l'ampleur des licenciements, le coordonnateur québécois de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale (AIMTA), David Chartrand, a critiqué Bombardier pour ses manières « cavalières ».

« On ignore les détails de la restructuration, a-t-il déploré pendant un entretien téléphonique. Ce que Bombardier fait, c'est de mettre tout le monde sur le qui-vive. Ce n'est pas logique de faire cela aux travailleurs. »

M. Chartrand a assuré que le dossier sera abordé alors que le syndicat et l'employeur doivent se rencontrer pour une première fois le 19 novembre dans le cadre de négociations visant à renouveler le contrat de travail de milliers de travailleurs.

RECENTRAGE

Tournée vers sa division ferroviaire et des jets d'affaires dans le cadre de son plan de redressement, Bombardier a décidé de laisser aller son programme d'avions à hélices en le cédant à la britanno-colombienne Viking Air pour environ 300 millions $ US.

« Nous croyons que cette compagnie est le bon propriétaire pour ce programme, a dit M. Bellemare. Nous les connaissons bien. Ils avaient acquis [l'avion-citerne] CL-415 en 2016. Ils vont respecter les engagements du carnet de commandes. »

En plus du Q400, Viking Air met la main sur les Dash 8, 100, 200 et 300.

Dans une deuxième transaction, l'avionneur a cédé ses activités concernant la formation de techniciens et de pilotes pour ses avions d'affaires à la multinationale québécoise CAE, empochant au passage près de 645 millions $ US.

Plusieurs questions subsistaient quant à l'avenir du Q400 puisque Bombardier avait annoncé la vente de son site torontois de Downsview, où s'effectuait l'assemblage de ces appareils et des jets d'affaires Global.

Si un nouveau site avait été désigné en sol ontarien pour le Global, le constructeur d'avions et de trains se limitait à dire qu'il désirait réduire les coûts de production de ses avions à hélices, sans fournir plus de détails.

Viking Air devrait continuer d'assembler le Q400 en Ontario jusqu'en 2021, mais par la suite, c'est l'entreprise qui décidera où ce travail s'effectuera.

« Bombardier n'a jamais été en mesure de donner l'élan nécessaire à ce programme », a commenté Richard Aboulafia, de la firme américaine Teal Group, qui ne s'est pas montré surpris de la vente du Q400.

L'analyste a néanmoins affirmé que les transactions annoncées jeudi ne signifiaient pas pour autant que l'entreprise allait jeter l'éponge du côté du CRJ.

Fitzgibbon prêt à investir de nouveau dans l'aérospatiale

Qu'importe si Bombardier abolit 2500 postes au Québec, le ministre caquiste de l'Économie, Pierre Fitzgibbon, se dit prêt à investir davantage dans l'industrie aérospatiale.

Aux journalistes qui lui ont demandé si le gouvernement ferait d'autres investissements dans l'industrie après l'annonce des suppressions à Bombardier, le ministre n'a pas hésité à répondre: « Absolument. »

« Le gouvernement, nous existons pour pouvoir, de façon proactive, prendre des grappes industrielles pour les soutenir et carrément, l'aérospatial est une grappe que nous allons vouloir continuer à supporter pour le développement du Québec », a-t-il déclaré, lors d'une mêlée de presse à Montréal, jeudi.

Plus tôt dans la journée, des partis d'opposition avaient aussi manifesté toute leur indignation face à ces pertes d'emplois.

Jeudi, M. Fitzgibbon a refusé d'aborder le sujet de la rémunération des cadres chez Bombardier. « Ce sont des histoires passées qui sont arrivées, aujourd'hui je regarde le futur, et je n'ai pas de commentaires à poser sur la gouvernance de Bombardier. »

LEGAULT COMMENTE

De Saguenay, le premier ministre François Legault a assuré vouloir tout mettre en œuvre pour minimiser le nombre de pertes d'emplois et pour aider les employés touchés à trouver un nouvel emploi. Il a dit avoir déjà eu des discussions avec le patron de Bombardier et le président du syndicat des employés.

Le premier ministre canadien a aussi réagi. « On va continuer d'appuyer les travailleurs en démontrant qu'on est là pour investir dans de bons emplois pour la classe moyenne, a commenté Justin Trudeau. On est en train de travailler avec Bombardier, on va toujours protéger notre industrie aérospatiale. » **PRESSE CANADIENNE**

zone Hommage aux meilleurs

Elles ont un parcours impressionnant. Elles sont une véritable source d'inspiration. Des personnes d'exception racontent leur histoire dans la série *Hommage aux meilleurs* que présente le Groupe Capitales Médias.

Prochain rendez-vous: le 16 novembre

LA FORCE DE LA RÉSILIENCE

L'ultramarathonien et pédiatre-intensiviste Sébastien Roulier — PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE, SPECTRE MÉDIA, MAXIME PICARD

SHERBROOKE — Courir. Un pas devant l'autre. Un autre, et puis un autre. Encore. Pendant des heures.

Courir des distances extrêmes, pour le pédiatre-intensiviste du CHUS (Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke) et ultramarathonien Sébastien Roulier, c'est apprendre la résilience. La course à pied, sur route ou en sentiers, fait maintenant partie de son ADN et lui a permis de dépasser ses limites.

En une semaine, en septembre dernier, il a établi un record Guinness au marathon de Montréal en complétant les 42 km en 3 heures, 1 minute et 24 secondes, un marathon complété en duo alors qu'il poussait Marie-Michelle Fortin, une Chicoutimienne de 22 ans atteinte de paralysie cérébrale, assise dans son fauteuil roulant.

Quelques jours plus tard, il prenait l'avion pour la Grèce, où il devenait le premier coureur québécois à compléter l'exigeant Spartathlon, qui relie Athènes et Sparte, sur une distance de 250 km.

Sébastien Roulier est un habitué des défis extrêmes ; il a pris part à une quarantaine d'ultra-marathons (course de plus de 80 km) et à plus de 55 marathons. En plus de 170 courses, il n'a jamais abandonné.

Il avoue cependant que cette semaine de septembre dernier fut un peu beaucoup rock and roll. « C'était assez débile oui ! », a-t-il admis

« Quand j'ai planifié à la fin 2017 le Spartathlon, je n'avais pas prévu aussi le marathon de Montréal. Le Spartathlon était ma course principale pour 2018 ; toutes les courses par la suite étaient en lien pour une progression vers le Spartathlon. J'ai fait un 100 km, un 24 heures de courses où j'ai fait 220 km, des sorties un peu plus longues.

« Après avoir fait le Demi-marathon de Lévis avec Marie-Michelle au début du mois de mai, je lui ai dit que si elle était intéressée à faire un marathon, qu'elle me fasse signe. Ç'a été facile, j'ai eu le sourire tout le long de la course. Il y a plein de kilomètres que je n'ai pas vus passer. Avec les gens sur les bords du parcours qui nous encourageaient, tu ne penses pas à tes bobos. Tu as des ailes et tu y vas, tu fonces. »

Une fois le marathon de Montréal complété, Roulier a pris la direction de la Grèce, où l'imposant Spartathlon l'attendait.

Le Spartathlon est une course inaugurée en 1983, qui retrace le parcours de Phidippidès, un messager athénien, envoyé à Sparte en -490 afin de demander de l'aide lors de la Bataille de Marathon.

Sébastien Roulier a complété l'épreuve de 246 km en 33 heures et 47 minutes, en 120e position.

« On a aussi dû affronter le cyclone Zorba, qui a été extrême, avec des vents et des bourrasques qui pouvaient atteindre les 140 km/h. En plus des trombes d'eau qui tombaient. Mais bon, tu avances. Tu fais un pas, et un autre. Physiquement, ce fut ma course la plus exigeante. Je n'ai jamais pensé abandonner. Mais j'avais hâte que ça finisse ! »

Cette passion pour les distances extrêmes, les défis qui poussent le corps humain vers ses limites, connaît une hausse de popularité. Les épreuves offertes aux participants sont de plus en plus difficiles.

Pour Sébastien Roulier, ce n'est pas une question de performance. Mais de quête. Et de bonheur. Et surtout, de résilience.

« Certains coureurs vont trouver leur compte dans un 5 km ; moi j'ai besoin de plus. C'est une façon de se sentir vivant. C'est face à des épreuves qu'on réalise plein de choses. Même si le défi semble impossible, je sais que je vais y arriver. J'ai cette confiance. C'est un entraînement à la résilience. »

« Au début, c'était la performance qui primait, mais la résilience s'est imposée naturellement. Ça vient aussi rejoindre mon métier d'intensiviste, parce que je côtoie la maladie dans ce qu'elle a de plus extrême. Je travaille avec le spectre de la mort. Comment on continue son travail, quand on vient de vivre un décès une heure avant ? Ce n'est pas de l'insensibilité, c'est qu'il y a un cheminement qui a été fait. Probablement qu'à la base, je suis quelqu'un d'assez résilient pour intégrer tout ça. Ça m'affecte, mais je suis capable de continuer. »

« On a toujours le choix : continuer ou arrêter. Ça arrive à tous, c'est comment tu arrives à gérer la partie négative du parcours qui fait la différence. C'est pas que je suis brutal envers mon corps ou têtu, mais la course est une métaphore de la vie, c'est le reflet de ma personnalité et de mes valeurs. »

Sébastien Roulier a pris part à une quarantaine d'ultramarathons (course de plus de 80 km) et à plus de 55 marathons.

Sébastien Roulier est le premier coureur québécois à compléter le Spartathlon, une course de 246 km entre Athènes et Sparte. Il a complété l'épreuve en 33 heures et 47 minutes, en 120e position.

HOMMAGE AUX MEILLEURS!

UNE SÉRIE À LIRE TOUS LES VENDREDIS
JUSQU'AU 14 DÉCEMBRE

PAPIER / INTERNET / TABLETTE / MOBILE

UNE INITIATIVE DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS fromages d'ici

5352656

éditorial

Président et éditeur **MICHEL SIMARD** *msimard@lequotidien.com*
Rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD** *dbouchard@lequotidien.com*
Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE** *mst-hilaire@lequotidien.com*

Pour ne pas naviguer à vue

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
ÉDITORIAL
jcliche@lesoleil.com

Il existe un vieux principe qui dit qu'on ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre. Et il s'applique très bien au projet de Statistique Canada de collecter des données bancaires (très) personnelles auprès des institutions financières : en cette ère où une grande partie de nos économies se transigent en ligne, on ne peut pas avoir des gouvernements qui fondent leurs décisions sur des données fiables, tout en leur cachant ces données. Mais si le but de l'agence statistique est légitime, la manière dont elle a concocté son « beurre » laisse à désirer.

À la fin d'octobre, la chaîne anglophone Global News a révélé que Statistique Canada avait demandé à des banques de lui fournir des informations sensibles au sujet de 500 000 personnes choisies au hasard, allant des paiements de factures aux retraits au guichet en passant par les transferts électroniques, les transactions par carte de crédit et même le solde des comptes.

L'affaire a rebondi plusieurs fois à la Chambre des communes depuis, où l'opposition décrit l'agence fédérale comme une sorte de Big Brother. Or si les conservateurs semblent s'égarer sur le fond de l'histoire, il nous est difficile de leur donner complètement tort.

StatCan justifie son projet en disant que les taux de réponse à des études comme l'Enquête sur les dépenses des ménages, à partir de laquelle on établit le taux d'inflation, notamment, ont baissé au fil du temps pour s'établir à 65 % de nos jours.

Les efforts supplémentaires que cela implique augmentent les coûts, et un bas taux de réponse peut finir par rendre les données moins fiables.

En outre, fait valoir l'agence fédérale, une part croissante des échanges économiques échappe aux outils de mesures traditionnels, en particulier la fameuse « économie de partage ».

Ce sont là des points fort pertinents. Pas plus tard que lundi dernier, l'Office du tourisme de Québec dévoilait des chiffres montrant que la région de Québec est en voie de battre son record pour l'année la plus achalandée, mais ces calculs ne tenaient pas compte des nuitées vendues sur des plateformes de partage comme Airbnb, qui ne sont pour l'instant comptabilisées nulle part.

Comment des autorités publiques peuvent-elles prendre des décisions – autorise-t-on un nouvel hôtel ici, a-t-on besoin de trottoirs plus larges dans tel quartier, de combien doit-on hausser les prestations ou les prix pour ne pas dépasser l'inflation, etc. – rationnelles et ancrées dans la réalité si elles n'ont pas accès à des données fiables ? Et comment une industrie, que ce soit le tourisme ou une autre, le pourrait-elle ?

Non, quoiqu'en dit l'opposition conservatrice, l'objectif poursuivi par StatCan est manifestement justifié, et même souhaitable.

Cependant, il reste quand même un point inquiétant dans toute cette histoire. On comprend que StatCan a fait des vérifications à l'interne – l'agence écarte tout usage de ces renseignements pour traquer la fraude fiscale, par exemple –, et le Commissaire à la vie privée a confirmé qu'il a été consulté. Tant mieux. Mais il est inexplicable qu'il n'y ait pas eu d'annonce transparente de cette nouvelle mesure. Il était évident qu'une bonne partie de la population serait mal à l'aise à l'idée de voir l'État fouiller dans ses données bancaires. Il était évident que la méthode finirait par s'ébruiter.

Et il était évident qu'on engendrerait bien plus de méfiance en se « faisant prendre » par les médias qu'en expliquant le tout à l'avance.

Ces fonctionnaires se seraient épargné bien des maux de tête s'ils avaient fait plus que se consulter entre eux.

L'ARRIVÉE DU PÈRE LEGAULT...

Mario Lacroix, *Le Quotidien*

CARREFOUR DES LECTEURS

L'influence féminine en montagne russe

D'entrée de jeu, je tiens à rendre hommage à toutes ces femmes qui sont sorties du lot et ont réussi à défoncer leur plafond de verre. Quelques mairesses par ci, une présidente de compagnie et de conseil d'administration par là, une directrice du génie industriel dans une compagnie, une procureure de la Couronne dans une commission. Bravo ! Une ministre du tourisme, mes hommages, Madame la Vice-première ministre.

Si on en croit les médias, la graine est montante et productive. Mais attention à l'arbre qui cache la forêt, en matière de discrimination positive, parce que la réalité nous invite trop souvent à changer de chaîne. De telle sorte qu'en matière de femmes à des postes clés et au pouvoir, la société est encore bien loin de la coupe aux lèvres.

La preuve en est que pendant que la présence des femmes au conseil des ministres a dernièrement pris du panache à Québec, ici, au conseil de ville de Saguenay, le nombre de femmes accuse un recul. En effet, de cinq en 2017 qu'elles étaient, elles ne sont plus que trois, aujourd'hui.

Un « girl's club », dans l'environnement de la réunion du conseil pour appuyer la mairesse de Saint-Honoré, afin qu'elle devienne préfète de la MRC du Fjord-du-Saguenay aurait, sans l'ombre d'un doute, fait réfléchir les gars autour de la table du conseil avant d'élire, les yeux fermés, le même gars pour la énième fois.

Marcel Lapointe
Jonquière

Hommage à un ami

Bernard Landry était un ami de la région. En tant que ministre des Finances et par la suite premier ministre, il a apporté une contribution essentielle au refinancement des universités en région, et l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Bernard croyait à l'importance des régions dans le développement du Québec et à la contribution essentielle de l'UQAC dans le développement de notre région.

Bernard était aussi mon ami et celui de ma conjointe, Constance. Grâce à la complicité de sa conjointe, Chantale Renaud, nous avons refait le chemin de l'amitié avec lui il y a quelques semaines, avant son grand départ dans le courage et la dignité.

Gilles Bergeron
Ex-vice-recteur administration et finances
UQAC

Le sens du devoir

Une autre figure marquante de la scène politique du Québec des cinquante dernières années est décédée. L'ex-premier ministre du Québec du Parti québécois Bernard Landry nous a quittés à l'âge de 81 ans, sans avoir réalisé son rêve de

TWITTER twitter.com/lequotidien_cyb
FACEBOOK facebook.com/LeQuotidienProgres
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE OU UNE OPINION? redaction@lequotidien.com

éditorial

PHOTO DU JOUR

La société de vente aux enchères internationale Christie's a mis en vente un diamant rose de près de 19 carats provenant de la famille Oppenheimer, estimé entre 30 et 50 millions de dollars. Ce joyau sera adjugé au plus offrant, le 13 novembre, à Genève, en Suisse. — PHOTO AFP, FABRICE COFFRINI

voir son pays, le Québec, siéger aux Nations Unies, où les grandes décisions se prennent.

À ce que je me souvienne, l'une de ses grandes réalisations fut le traité signé avec les Cris de la Baie-James en 2002. La Paix des Braves a amorcé la réconciliation entre le Québec et les Premières Nations. Ce fut l'ère d'une nouvelle relation avec les Autochtones du Québec.

Tout le monde sans exception salue sa contribution économique et son apport à l'édification d'un Québec moderne. Dans les années 1980, le ministre au Développement économique du temps Bernard Landry présentait son document *Bâtir le Québec* dans lequel l'État devait être la pierre angulaire du développement économique. C'est de là que sont parties les grappes industrielles.

Les jeunes développeurs informatiques, qui gagnent aujourd'hui un bon salaire, le doivent également à son acharnement à développer le multimédia.

Au revoir et merci Monsieur Landry, et je me souviendrai toujours de votre phrase célèbre que vous considériez le parti avant les hommes, et la patrie avant le parti.

Jocelyn Boily
Québec

Bernard Landry, «l'honnête homme»

Lors d'une émission spéciale de *24/60* portant sur diverses réactions ayant trait au décès de Bernard Landry sur les ondes de RDI, l'une d'elles a particulièrement attiré mon attention, compte tenu de la référence à « l'honnête homme » du XVII^e^ siècle évoquée par un ami de longue date de M. Landry.

Afin de faire remonter à ma mémoire le souvenir de la notion d'« honnête homme », qu'il m'était arrivé de survoler durant mes cours de littérature, j'ai fait une petite recherche qui m'a conduit à certaines caractéristiques attribuées à un tel personnage au XVII^e^ siècle. L'honnête homme projette un idéal de conduite fondé sur la modération, la simplicité et le respect des autres… Il obéit aux valeurs sociales, morales et intellectuelles de son temps… Il fait preuve de nombreuses qualités qui montrent son goût de l'échange humain… Il a une bonne culture générale qu'il n'étale jamais fièrement, il sait montrer qu'il est cultivé quand il le faut. Il fait preuve d'une grande réflexion alliée à un usage parfait de la raison.

Quoique Bernard Landry possédait certes ces qualités, on doit convenir qu'elles ne font pas référence à toutes celles que les invités d'Anne-Marie Dussault ont évoquées sur le plateau de *24/60*, notamment son intégrité et sa générosité, des qualités qu'on pourrait, en passant, fort bien attribuer à « l'honnête homme » du XXI^e^ siècle !

Henri Marineau
Québec

La désinvolture de Bombardier

PIERRE JURY
ÉDITORIAL
pjury@ledroit.com

Bombardier a le don de se mettre les pieds dans les plats. La désinvolture avec laquelle elle traite 5000 employés qu'elle mettra au chômage d'ici 18 mois est révoltante compte tenu des aides financières de l'État et du rôle de chef de file que la société aéronautique joue dans le Québec Inc., et dans le monde des affaires en général.

Jeudi, par simple voie de communiqué, Bombardier a annoncé un train de mesures d'importance pour son avenir. Elle a vendu pour 300 millions $ sa série d'avions Q à la société britanno-colombienne Viking Air. Cette gamme d'aéronefs, dont le Q400 est le plus connu, était rendue à maturité et recelait un potentiel de vente limité. Le vendre à ce moment-ci tombe sous le sens.

Ensuite, Bombardier a transféré à la multinationale québécoise CAE ses activités de formation professionnelle pour 645 millions $.

Au passage, elle élimine 5000 emplois, dont 2500 au Québec et 500 en Ontario.

Les deux premières nouvelles ne surprennent pas. Même qu'elles découlent d'une logique d'affaires certaine. Premièrement, elles sont vendues à des sociétés canadiennes, préservant des décisions d'affaires en sol canadien. Deuxièmement, cela confirme le virage que prend Bombardier vers les jets d'affaires, un créneau prometteur.

Évidemment, Bombardier n'est plus l'actionnaire de contrôle de sa série d'avions C qu'elle a soldée (pour rien !) à Airbus en 2017, dans le seul but que cette dernière aide Bombardier à les vendre. Cette transaction a été fortement contestée en raison des aides des gouvernements qu'elle avait reçues peu avant : une infusion de capital de 1,3 milliard $ de Québec ainsi qu'un prêt de 372,5 millions $ d'Ottawa. Cette décision controversée augure cependant fort bien : les nouveaux avions se vendent comme de petits pains chauds. Il y a une logique derrière l'idée de ne tirer qu'une petite portion de revenus d'un avion qui est un succès commercial, comparativement à tirer 100 % des revenus d'un autre qui ne se vend pas…

Mais Bombardier joue sur un terrain toujours glissant. Les Québécois ont en fraîche mémoire ces investissements dans l'avionneur… et dans la rémunération de ses dirigeants. Ses cinq principaux ont empoché 40 millions $ l'an passé. À lui seul, le chef de la direction Alain Bellemare a récolté 12 millions $. Ces compensations sont faramineuses, certes, mais dans la haute voltige des entreprises cotées en bourse, elles s'avèrent en corrélation avec les attentes et les résultats de Bombardier.

Le seul accroc, c'est que ni Québec ni Ottawa n'avaient mis de condition liée à la rémunération de ses cadres dans sa dernière infusion de capital. Tout cela est bien légal, mais cela a des airs d'abus des dirigeants qui profitent de la vulnérabilité du conseil de Bombardier pour soutirer des salaires de matamores.

Ajoutez à cela les 5000 pertes d'emploi annoncées, et vous avez un autre drame économico-politique sur les bras.

Le nouveau gouvernement de François Legault s'est concentré non pas à sermonner les dirigeants de Bombardier. Il s'est limité à dire qu'il s'assurerait que les 2500 employés québécois qui perdront leur job chez Bombardier se replaceront rapidement. L'économie fonctionne rondement, le secteur de l'avionnerie aussi, cela ne devrait pas être trop difficile.

Bombardier s'en tire à bon compte encore une fois. Peut-être est-elle trop importante pour être rappelée à l'ordre ? Cela semble être le cas. Bombardier peut encore et toujours prendre les décisions qui lui plaisent, sans trop d'égards quant aux conséquences.

Tony Clement, qui continuera de représenter les électeurs de Parry Sound–Muskoka, a démissionné mardi de ses fonctions au Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement. — PHOTO PC, CHRIS YOUNG

ÉCHANGES INAPPROPRIÉS EN LIGNE

Tony Clement a été «infidèle» plus d'une fois

MYLÈNE CRÊTE
Presse canadienne

OTTAWA — Le député fédéral Tony Clement a dû s'adresser à la police non pas à une, mais à deux reprises pour des tentatives d'extorsion liées à des «échanges inappropriés» en ligne qui l'ont mené à être «infidèle».

C'est ce qu'il a révélé dans une lettre à ses électeurs publiée sur son site Web, jeudi après-midi, au lendemain de son départ du caucus conservateur.

M. Clement dit s'être adressé à la Police provinciale de l'Ontario l'été dernier. Une femme avec qui il avait eu des échanges en ligne s'était fait offrir de l'argent par un compte anonyme sur les réseaux sociaux contre de l'information intime et personnelle à son sujet.

Or, le député avait avoué mardi soir avoir été l'objet d'une seule tentative d'extorsion survenue au cours des trois dernières semaines. Il avait admis avoir fait parvenir des images et une vidéo explicites à une «destinataire féminine consentante», mais qu'elles s'étaient plutôt retrouvées entre les mains d'un «individu ou un groupe» qui l'avait «ciblé». Dans sa lettre de jeudi, M. Clement écrit qu'il s'agit «d'acteurs étrangers» et qu'il n'a pas hésité à contacter la GRC pour les dénoncer. «Bien que ces échanges étaient complètement consensuels et mutuels, ils étaient absolument inacceptables et n'auraient jamais dû se produire», a-t-il reconnu.

Il précise qu'il continuera de représenter les électeurs de Parry Sound–Muskoka.

Le député, autrefois un pilier du Parti conservateur du Canada, avait démissionné mardi de ses fonctions au Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement, un comité ultra secret qui supervise les activités des agences de renseignement canadiennes. Cette fonction exige une cote de sécurité similaire à celle des agents de renseignements.

SCHEER IGNORAIT

Le chef conservateur Andrew Scheer a affirmé mardi qu'il ignorait qu'une première tentative d'extorsion liée à Tony Clement avait eu lieu il y a quelques mois.

«Je viens juste d'apprendre il y a quelques minutes qu'il y avait eu cet incident l'été dernier, donc je ne le savais pas avant aujourd'hui», a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse à Brampton, en Ontario, moins d'une heure après la publication de la lettre de son ex-député.

«Comme je l'ai déjà dit, Tony et moi avions discuté de ce qui était arrivé récemment et cela m'avait été présenté comme un incident isolé, a-t-il poursuivi. Donc, je ne m'attendais pas à ce qu'il y ait d'autres événements de ce genre ou un comportement répétitif.»

Plusieurs femmes ont publié des allégations sur Twitter au cours des derniers jours, reprochant à Tony Clement d'avoir eu un comportement discutable envers elles sur les réseaux sociaux. Il leur aurait, par exemple, écrit des messages directs tard dans la nuit.

La lettre du député contient peu d'information à ce sujet sinon des excuses.

› PROTÉGER LE FRANÇAIS

Une section régionale du Mouvement Québec français vient d'être lancée au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Même si la quasi-totalité de la population parle le français à la maison comme au travail dans la région, l'ex-candidate d'Option nationale et du Bloc québécois Catherine Bouchard-Tremblay et une poignée de militants réunis jeudi soir à la Tour à Bières de Chicoutimi croient que la promotion de la langue française est devenue nécessaire. Ces derniers sont persuadés que l'arrivée de «nouveaux Québécois» et d'entreprises internationales ouvre la porte à l'anglicisation de la région. «L'augmentation de l'intérêt par rapport à notre région va provoquer un boom économique chez nous. Ce que nous voulons, c'est de faire en sorte que ça corresponde également à un boom culturel plutôt que l'inverse. Le phénomène de l'anglicisation peut s'éviter, mais pour ça, il faut de la volonté politique. Nous allons nous en charger», lance M^me^ Bouchard-Tremblay dans un communiqué. **PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS** — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Facebook joue à Cupidon

Presse canadienne

TORONTO — Mark Zuckerberg est prêt à se transformer en Cupidon pour les Canadiens.

Facebook tentera de rapprocher les utilisateurs de sa plateforme grâce à un nouvel outil de rencontres qui fait ses débuts nord-américains au Canada, jeudi.

Facebook Dating, qui a fait l'objet d'un projet pilote en Colombie, permet aux utilisateurs de créer un profil distinct de leur page Facebook habituelle, à l'abri des regards de leurs amis.

La société recommandera des utilisateurs avec lesquels les participants ne sont pas déjà amis, mais avec qui ils partagent des préférences, des intérêts et, s'ils le souhaitent, des amis communs, des groupes ou des événements.

L'outil permettra les conversations par texte seulement, dans le but de minimiser les «rencontres occasionnelles» en établissant des relations à long terme et tentera de freiner les arnaqueurs qui utilisent une fausse identité en ligne pour tromper, en important les âges et les lieux de résidence à partir des profils Facebook traditionnels des utilisateurs.

Le lancement canadien de Facebook Dating arrive alors que le géant de la technologie fait face à des préoccupations de confidentialité à la suite d'une série de violations de données.

Certains experts ont déclaré que l'outil de rencontres soulèverait ses propres préoccupations en matière de confidentialité et qu'il est peu probable qu'elle apaise les inquiétudes relatives à la plateforme, même si Mark Zuckerberg a déjà déclaré que «nous avons conçu cette solution en tenant compte de la confidentialité et de la sécurité dès le départ».

Les préoccupations en matière de confidentialité sont la raison pour laquelle Facebook a introduit son outil Dating avec une série de mesures pour assurer «l'intégrité et la sécurité», a indiqué Charmaine Hung, gestionnaire des programmes techniques de Facebook.

Il existera notamment une fonctionnalité permettant de bloquer des personnes et d'empêcher des utilisateurs de manifester leur intérêt plus d'une fois, si l'autre personne n'a pas répondu.

Si un utilisateur est submergé de correspondances ou veut prendre une pause, il pourra suspendre l'outil.

Du cannabis vendu sur Kijiji

La Presse

Des produits de cannabis achetés légalement ont commencé à s'infiltrer au compte-gouttes sur des sites de revente comme Kijiji. À ceux qui seraient tentés de s'improviser revendeurs, Ottawa et Québec lancent un avertissement très clair: vous risquez jusqu'à 14 ans de prison et une amende de 500 000$ si vous vous faites pincer.

La Presse a trouvé une série d'articles achetés auprès de la Société québécoise du cannabis (SQDC), comme des gélules d'huile de marijuana, offerts en revente sur le site de petites annonces Kijiji. Un jeune entrepreneur en herbe offre aussi ses services pour faire la queue – contre rémunération – afin d'aller acheter des produits à la SQDC pour des clients trop pressés.

La réponse des autorités face à ce commerce secondaire est claire et nette: c'est illégal.

« C'est absolument criminel d'acheter du cannabis légalement et de le revendre sur un site Internet ou de le vendre à quelqu'un qui est sous l'âge légal, a tonné en entrevue la ministre fédérale de la Santé, Ginette Petitpas Taylor. C'est important de s'assurer que les Canadiens savent que nous prenons ces activités-là au sérieux. Les enquêtes seront faites à ce sujet. »

QUATRE FOIS PLUS CHER

Sur Kijiji, un homme vendait en début de semaine différents produits provenant de la SQDC, dont des gélules d'huile de cannabis qui sont actuellement en rupture de stock dans les magasins.

Prix demandé: 180 $, soit près de quatre fois le prix de vente de 44,90 $ de la SQDC. « J'ai acheté ça par curiosité pour essayer avec mon épouse, mais on n'a pas aimé ça. Ce sont des produits dispendieux, alors je me suis dit que j'allais les revendre sur Kijiji. Je suis pris avec, je n'ai pas vraiment d'autres options », a-t-il affirmé.

« Je les vends plus cher qu'à la SQDC parce que je me suis déplacé en auto, j'ai utilisé de l'essence, et j'ai fait la file d'attente. Mais là, je vais retirer l'annonce, parce que je ne veux pas de trouble », a ajouté l'homme, qui a refusé de donner son nom.

Selon lui, le cannabis devrait être traité comme « une bouteille de Pétrus qu'on aurait achetée à la SAQ ». « Il n'y a rien qui m'empêche de le vendre sur Kijiji », a-t-il avancé.

Vérification faite, Kijiji interdit clairement la vente de cannabis, tout comme celle de produits d'alcool et de tabac. « Nous interdisons la vente de cannabis, mais aussi de tout produit contenant des concentrés de THC ou de CBD », comme les cigarettes électroniques et les huiles, a précisé le porte-parole de l'entreprise, Kent Silkstrom.

« La seule chose que nous permettons est la vente d'attirail lié au cannabis, comme les vaporisateurs, les bongs ou le papier à rouler », a-t-il ajouté.

FAIRE LA FILE

Un jeune homme de la Rive-Sud de Montréal propose de son côté de « faire la queue » à la place des acheteurs qui redoutent les longues files d'attente de la SQDC. Il affirme ne pas avoir encore mis son projet en œuvre, malgré plusieurs réponses à sa petite annonce publiée sur Kijiji tout juste après la légalisation.

« Je connais du monde qui vont faire des lignes de fou pour des souliers. Je me suis dit: "Pourquoi on ne ferait pas ça pour du *weed*?" » a expliqué à *La Presse* l'étudiant d'âge mineur, qui a échafaudé ce projet avec des amis majeurs.

« J'ai déjà été payé 12 $ de l'heure pour attendre toute la nuit devant un Footlocker, a-t-il affirmé. Les gens sont prêts à payer pour n'importe quoi, ils ne veulent pas attendre. »

L'étudiant envisage aussi d'acheter certains produits très demandés à la SQDC, comme des huiles et des atomiseurs, pour ensuite les revendre avec un léger profit à des « personnes sérieuses » d'âge majeur ou encore sur des groupes fermés sur Facebook. Il reconnaît ne pas s'être questionné sur la légalité de telles transactions.

Le porte-parole de la SQDC, Mathieu Gaudreault, rappelle que seule la SQDC est autorisée à vendre du cannabis récréatif au Québec. M. Gaudreault croit également que le modèle d'affaires du jeune homme a du plomb dans l'aile. « Le week-end dernier, il y avait déjà beaucoup moins de files d'attente que la semaine précédente. Et le problème touche surtout Montréal », a-t-il souligné.

30 GRAMMES

En vertu de la Loi sur le cannabis, en vigueur depuis la légalisation du 17 octobre dernier, les adultes peuvent posséder jusqu'à 30 grammes de marijuana achetée sur le marché légal. Toute « distribution ou vente illégale » du produit est passible d'amendes pour les petites quantités, et d'une peine d'emprisonnement maximale de 14 ans, indique le ministère fédéral de la Justice.

L'article 25 de la Loi québécoise sur l'encadrement du cannabis prévoit quant à lui des amendes allant de 5000 $ à 500 000 $ pour une première offense. « Lorsque nous sommes informés de situations semblables, nous transférons les dossiers aux policiers. Nous invitons aussi les gens à dénoncer ce qui peut sembler anormal à la ligne Info Cannabis, au 1 877 416-8222 », a suggéré Noémie Vanheuverzwijn, porte-parole au ministère de la Santé et des Services sociaux.

PÉNALITÉS « SIGNIFICATIVES »

Bill Blair, ministre de la Sécurité frontalière et de la Réduction du crime organisé, qui gère le dossier du cannabis, souligne pour sa part que la revente de produits achetés légalement constitue une « infraction » passible de « pénalités financières significatives ». « Si les gens veulent acheter en ligne, ils peuvent aller sur les sites exploités par les provinces, a-t-il indiqué à *La Presse*. Pourquoi iraient-ils voir un revendeur qui le vendrait plus cher et pourrait potentiellement altérer le produit? »

Enfin, s'il reconnaît que d'importantes pénuries frappent actuellement l'industrie du cannabis légal partout au pays, le ministre Blair croit que le problème de la revente sur des sites comme Kijiji « se réglera par lui-même » lorsque le marché aura atteint sa vitesse de roulement.

Tanné de faire la file devant une succursale de la SQDC pour vous procurer de la marijuana? Des « entrepreneurs » audacieux proposent de faire la file à la place des acheteurs moyennant rémunération. D'autres vendent des produits du cannabis sur la plateforme Kijiji. — ARCHIVES PC

Une spirale meurtrière

Les trois victimes de René Kègle tuées à des moments différents

MARIE-EVE LAFONTAINE
me.lafontaine@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Jean-Christophe Gilbert. Steve Lamy. Ophélie Martin-Cyr. Ils ne pourraient avoir en commun que leur destin funeste. Tout porte à croire qu'ils se sont retrouvés sur le chemin d'un homme hors de contrôle, qui fonçait tête baissée dans une spirale meurtrière.

En effet, bien que leurs corps aient été découverts la même journée, soit le 10 octobre, il semble que les victimes aient été tuées à des moments différents. Selon des informations obtenues par *Le Nouvelliste*, Jean-Christophe Gilbert aurait été assassiné le premier, soit quelques jours avant Steve Lamy.

Jean-Christophe Gilbert aurait été aperçu en compagnie de René Kègle très peu de temps avant sa mort. Sa mère l'a vu pour la dernière fois le 2 octobre à sa résidence de Massueville. Il a ensuite été vu à Trois-Rivières. Le jeune homme de 24 ans aurait été démembré à l'aide d'une scie. La famille vit un double deuil, alors que sa fillette était décédée subitement, en juillet, à la suite d'une infection.

Steve Lamy a été assassiné ensuite. L'entrepreneur en construction a été vu pour la dernière fois le 8 octobre. Steve Lamy et René Kègle se connaissaient depuis de nombreuses années. Kègle est d'ailleurs son ex-beau-frère. Il semble que le ou les meurtriers ont décidé de se débarrasser des corps en même temps en incendiant le véhicule de Steve Lamy, sur le chemin Bradley, dans le secteur Sainte-Marthe-du-Cap. Il a été découvert le matin du 10 octobre. Aucune accusation n'a encore été portée dans cette affaire.

Le même jour, aux petites heures du matin, Ophélie Martin-Cyr était assassinée dans un champ à Yamachiche. Elle a été tuée par balle. L'amie qui l'accompagnait a échappé à la mort de justesse en sautant d'un véhicule en marche. Un véhicule dans lequel se trouvaient présumément René Kègle ainsi que Francis Martel.

Plusieurs personnes ont mentionné au *Nouvelliste* que Kègle était dans une « dérape » au moment où les événements sont survenus. Il connaissait des problèmes financiers ainsi que de consommation de drogue.

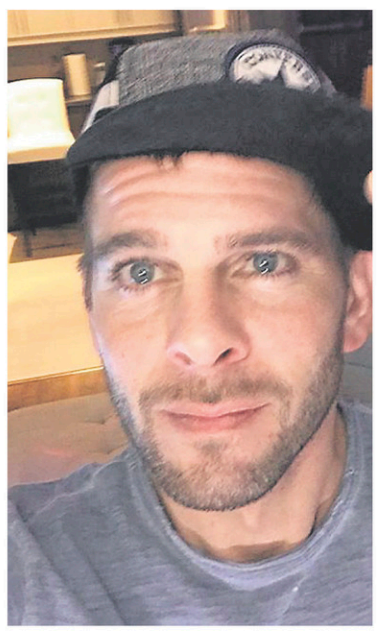

René Kègle — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

Une trentaine d'immigrants à la rencontre d'entreprises d'ici

Une trentaine de travailleurs immigrants qualifiés débarqueront vendredi matin à l'aéroport de Bagotville pour un blitz d'entrevues avec autant d'entreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui ont un urgent besoin de main-d'œuvre.

À l'initiative de la Fédération des chambres de commerce du Québec, ces travailleurs triés sur le volet et préqualifiés pour obtenir les emplois à combler rencontreront les employeurs à partir de 10 h 30, à l'hôtel Le Montagnais de Chicoutimi. Les emplois à combler touchent de nombreux domaines. Mécaniciens, ingénieurs, soudeurs, journaliers ou employés en administration sont recherchés, entre autres.

Les candidats, qui habitent tous Montréal, sont assurés de passer au moins trois entrevues. Une visite de Saguenay est aussi prévue en milieu d'après-midi afin de faire découvrir les attraits locaux.

Le grand jeu sera d'ailleurs déployé vendredi matin pour tenter de séduire les travailleurs immigrants. Une haie d'honneur, composée de la mairesse de Saguenay, Josée Néron, du préfet suppléant de la MRC du Fjord-du-Saguenay, Rémi Gagné, des députés Sylvain Gaudreault, Andrée Laforest, Richard Martel, François Tremblay et Karine Trudel, ainsi que de Carl Laberge et de Sandra Rossignol, de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay–Le Fjord, accueillera les immigrants à Bagotville.

Deux autres activités du genre sont prévues dans la région d'ici le printemps 2019, dont une au Lac-Saint-Jean. **PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS**

ÉLECTIONS DE MI-MANDAT AUX ÉTATS-UNIS

Un bon moment pour faire pression

JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON
jmgagnon@lesoleil.com

Les élections de mi-mandat aux États-Unis devraient avoir des impacts positifs sur l'économie québécoise, note le patron chez Desjardins, Guy Cormier, satisfait de voir un «équilibre» au Congrès. Il estime qu'Ottawa et Québec devraient profiter de cette occasion pour faire pression sur nos voisins du sud au sujet des tarifs douaniers.

Mardi, un nouvel environnement politique s'est dessiné au pays de l'Oncle Sam. Une majorité de démocrates ont été élus à la Chambre des représentants. Cette dernière contrôle le processus budgétaire. Du côté du Sénat, qui vote les lois fédérales et ratifie les accords commerciaux, les républicains ont conservé le contrôle. Ils ont même renforcé leur majorité.

Selon M. Cormier, la division du Congrès des États-Unis est une bonne nouvelle pour l'économie du Québec et du Canada. Cela met la table pour d'éventuels bras de fer.

« On anticipe que cela va amener beaucoup plus de prévisibilité. On vient de réduire une certaine incertitude qui existait dans l'économie. Avec une Chambre démocrate et un Sénat républicain, là, nous avons un mécanisme de poids contre poids qui devrait rassurer les marchés financiers et les entrepreneurs qui souhaitent investir, dit le numéro un du Mouvement Desjardins. Maintenant, les décisions, les gestes d'éclat ou les alignements donnés par le président du Sénat pourront être revalidés à la Chambre. »

OPPORTUNITÉ

Desjardins est d'avis que les gouvernements du Québec et du Canada devraient profiter de ce vent de changements pour obtenir la suppression des tarifs douaniers.

Un élément qui, par ailleurs, ne figure pas dans le nouvel accord entre les États-Unis, le Canada et le Mexique. On reviendra sur ce dernier un peu plus loin.

Pour se rafraîchir la mémoire, cet été, l'administration Trump a imposé au Canada des tarifs de 25 % sur les importations d'acier et de 10 % sur les importations d'aluminium. Les troupes de Justin Trudeau ont riposté avec d'autres surtaxes douanières.

« Les différentes parties prenantes qui ont des relations avec les Américains doivent mettre tout leur poids pour dire que ces tarifs ne sont pas constructifs pour bâtir une économie, souligne le président. Ce mouvement dans cet écosystème politique est une opportunité pour reprendre notre bâton de pèlerin et rediscuter avec leurs politiciens sur la pertinence de ces tarifs et l'impact sur nos économies. »

DÉLAIS

Bien que plusieurs experts affirment que la nouvelle structure du Congrès pourrait entraîner des délais de plusieurs mois pour la signature de l'accord entre les États-Unis, le Canada et le Mexique (AEUMC), M. Cormier tient à se faire rassurant. Il croit toujours que l'entente sera signée. Il ne sait toutefois pas à quel moment.

Il rappelle qu'il s'agit d'un long processus de négociations et qu'un accord est tout de même sur la table.

Aux États-Unis, les accords commerciaux doivent être adoptés par la Chambre et le Sénat.

« Est-ce qu'il faudra attendre un mois ou trois mois de plus ? Est-ce que certaines personnes vont vouloir faire un peu de capital sur des éléments de ce nouvel accord ? C'est clair que oui », affirme M. Cormier, concédant toutefois que les gens d'affaires vont devoir naviguer au cours des deux ou trois prochaines années dans un environnement plus incertain qu'en 2014 et 2015, entre autres, en raison des possibles hausses des taux d'intérêt.

« Lorsque je regarde le résultat des élections, je vois une Chambre avec une nouvelle génération de politiciens, avec plus de femmes et de minorités. Je pense que la Chambre des représentants a un niveau de diversification qui représente encore mieux tous les intérêts des Américains. Ils vont être capables d'apprécier le fait que de faire des affaires avec les Canadiens et les Mexicains est porteur à long terme », ajoute-t-il.

Le président du Mouvement Desjardins, Guy Cormier, est d'avis que la division du Congrès des États-Unis est une bonne nouvelle pour l'économie du Québec et du Canada. — ARCHIVES LA PRESSE

Quant à l'impact sur les investissements des Canadiens aux États-Unis, M. Cormier estime que ces élections devraient améliorer le niveau de confiance des gens d'affaires.

« Avant de prendre une décision, un entrepreneur mesure différents éléments de risque. Il peut regarder l'économie mondiale ainsi que celle nord-américaine. Il y a aussi des éléments de risque liés à la politique et ensuite il y a des éléments liés au secteur d'affaires de l'entreprise, explique M. Cormier. Avec cette élection, on vient d'atténuer ou, du moins, fournir plus de clarté aux entrepreneurs sur les risques politiques. »

Au lendemain des élections, Wall Street a réagi en forte hausse. Le Dow Jones a grimpé à 26 180,30 points (+ 2,1 %) et le Nasdaq a bondi à 7570,75 points (+ 2,6 %). Jeudi, ces données ont très peu bougé.

La Presse abolira 37 postes

LIA LÉVESQUE
Presse canadienne

MONTRÉAL — Les syndiqués de *La Presse* ont appris jeudi que la direction devait réduire ses coûts de main-d'œuvre et, pour ce faire, cherchait à obtenir 37 départs volontaires d'employés.

L'objectif de 37 départs ne vise pas seulement la salle de rédaction, mais une vingtaine de postes sont ciblés à la rédaction. La rédaction et la publicité sont les départements les plus visés, a précisé au cours d'une entrevue la présidente du Syndicat des travailleurs de l'information de *La Presse*, Laura-Julie Perreault.

La Presse compte environ 230 employés dans la salle de rédaction, sur un total de 550.

Il ne s'agit pas de la première vague de départs volontaires à *La Presse*. Le quotidien montréalais est aux prises avec la concurrence des géants du numérique qui pompent les revenus publicitaires sans devoir défrayer les coûts inhérents à la pratique du journalisme.

M^me^ Perreault a pris soin de souligner que les conditions du programme de départ avaient été négociées avec les différents syndicats de *La Presse*. « C'est un programme qui est assez généreux et qui va au-delà de ce qui est prévu dans les conventions collectives. »

Et si l'objectif de 37 départs volontaires n'est pas atteint ? « Pour l'instant ils sont assez positifs qu'ils vont réussir à l'atteindre, parce que le programme est offert à tout le monde, pas seulement aux gens qui approchent de la retraite, mais à tout le monde qui travaille à *La Presse*. Donc ça, c'est déjà une différence avec ce qui nous avait été offert dans le passé. Sinon, c'est sûr qu'ils veulent couper 37 postes à *La Presse*, donc ça pourrait passer par des abolitions de postes », a expliqué M^me^ Perreault.

La plupart des départs devront avoir lieu avant le 28 décembre.

Anne Gravel, directrice générale de Via Capitale Saguenay–Lac-Saint-Jean, a conclu la transaction avec Denis De Champlain, franchisé local de Royal LePage. — PHOTO COURTOISIE

Via Capitale étend son emprise sur la région

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Via Capitale Saguenay–Lac-Saint-Jean a fait l'acquisition d'une partie du fonds de commerce du franchisé local de Royal LePage. L'agence immobilière se retrouve ainsi avec une part de marché évaluée à 73 % au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Denis De Champlain, franchisé local de Royal LePage, a choisi de ne pas renouveler sa franchise. Les opérations de Royal LePage cesseront le 16 novembre. M. De Champlain se joindra à l'équipe de Via Capitale à titre de courtier immobilier spécialisé en commercial. La majorité des courtiers oeuvrant sous la bannière de Royal LePage se joindront également à l'équipe de Via Capitale.

« Mon état de santé et mon désir de prendre plus de temps pour moi m'ont amené à prendre cette décision. J'ai négocié pour mes courtiers des conditions intéressantes chez Via Capitale, que j'ai toujours considérée comme une agence immobilière de qualité avec une notoriété enviable et très présente dans notre région », explique Denis De Champlain dans un communiqué.

Ainsi, au minimum, une quinzaine de courtiers de Royal LePage se joindront à Via Capitale, qui verra le nombre de courtiers grimper à plus 85 dans la région.

« Un total de 85, c'est un minimum. C'est un nombre très conservateur. Si tous les courtiers de Royal LePage se joignent à nous, le chiffre se situera plutôt entre 90 et 94 », affirme Paul Legault, propriétaire de la franchise Via Capitale Saguenay–Lac-Saint-Jean, qui souligne que les rencontres avec les courtiers ont été amorcées jeudi et que certains d'entre eux ont déjà signé leur nouveau contrat.

Via Capitale détiendra ainsi une grande part du marché immobilier régional.

« C'est une transaction très importante puisque si les courtiers suivent, la part de marché sera de 73 % au Saguenay–Lac-Saint-Jean, affirme Paul Legault. Ça représente 200 M $ en termes de volume de vente au cours des dix premiers mois de l'année. »

Selon les chiffres fournis par Via Capitale, au 1er novembre 2018, l'agence immobilière détenait plus de 47,1 % du marché des ventes contrôlé par les membres de la Chambre immobilière. Royal LePage en détenait 26,6 %. « Plus de 70 % de parts de marché dans une importante région telle que le Saguenay–Lac-Saint-Jean, c'est du jamais-vu », affirme le propriétaire de la franchise Via Capitale Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Anne Gravel, directrice générale de Via Capitale Saguenay–Lac-Saint-Jean, et Denis De Champlain estiment qu'un des gros avantages de cette transaction est que les marchés des deux bannières sont complémentaires.

« Alors que la majorité des transactions des courtiers de Via Capitale sont dans les secteurs de Chicoutimi, de Jonquière et de La Baie, la majorité des transactions des courtiers de Royal LePage sont au Lac-Saint-Jean », soulignent-ils.

La transaction est importante pour Via Capitale, mais ce n'est pas une première pour l'agence immobilière. Son histoire dans la région a débuté avec l'acquisition de Trust Général service immobilier il y a 27 ans.

West'Af présentera ses vêtements mariant traditionnel et contemporain. — PHOTO COURTOISIE

Sophie Dumont, née à Arvida, présentera les créations de sa marque Fil à Elle. — PHOTO COURTOISIE

Des chandails à capuchon de la marque Arsecan Lescouleurs seront en vente sur place. — PHOTO COURTOISIE

Émilie Desmeules, de Créations textiles de Métabetchouan, proposera ses vêtements style Art à porter. — PHOTO COURTOISIE

ChicETNIK FASHION SHOW

La diversité culturelle à l'honneur

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

La mode afro-ethnique et la diversité corporelle seront célébrées à Saguenay, le 17 novembre, dans le cadre de la deuxième édition du ChicETNIK Fashion Show.

Cette année, l'événement se tiendra au parc de la Rivière-du-Moulin de Chicoutimi et réunira des designers originaires du Sénégal, du Gabon, du Bénin, de la Côte-d'Ivoire et du Canada.

L'Équipe Implik'ARTS, qui est derrière le ChicETNIK Fashion Show, collabore cette fois avec l'Association des Africains du Saguenay–Lac-Saint-Jean afin d'organiser un événement qui misera sur la promotion de la diversité culturelle par la valorisation de la mode afro-ethnique.

Des designers originaires de la région présenteront également leurs créations.

« Nous sommes extrêmement fiers de pouvoir faire découvrir, grâce à cette soirée, des talents d'ici tels que Sophie Dumont, née à Arvida, avec sa marque Fil à Elle, ainsi qu'Émilie Desmeules, de Créations textiles de Métabetchouan, qui conçoit des vêtements style Art à porter », affirme Marilyn Brassard, fondatrice du ChicETNIK Fashion Show.

Le 17 novembre, dès 18 h 30, un repas africain préparé par Geneviève Mboua, du Marché d'ici et d'ailleurs de Saint-Félicien, sera servi.

Chaque designer présentera ensuite une dizaine de créations au cours de la soirée, qui se déroulera sous le thème « La 5e saison ». Cette année, ils tenteront également de relever le défi de présenter une création entièrement faite de matières recyclées. « Notre événement se dote d'une politique écoresponsable. Un jury de trois personnes et le vote du public détermineront quel designer a remporté le défi », explique Marilyn Brassard, promotrice de l'événement, qui promet une soirée vivante ponctuée de prestations musicales.

Des kiosques de vente permettront également aux visiteurs de se procurer des accessoires mode de Glamour Ethnik Tendances, des chandails à capuchon de la marque Arsecan Lescouleurs, ainsi que les vêtements mariant traditionnel et contemporain des jeunes designers québécois de West'Af.

Quelques billets sont toujours disponibles au coût de 35 $, incluant le repas. Les organisateurs souhaitent également encourager les familles à prendre part à l'activité. Ainsi, les enfants de 10 ans et moins peuvent y prendre part pour 10 $, et l'accès et le repas sont gratuits pour les enfants de 3 ans et moins.

« L'an dernier, on avait 75 places et on a présenté l'événement à guichet fermé. Cette année, on dispose de 80 places. La vente va bien », assure la promotrice.

Le ChicETNIK Fashion Show a remporté le prix Lys de la diversité du Québec dans la catégorie Région et Hors-Québec, en juin, au 6e gala des Grands Prix Mosaïque. L'événement a été reconnu pour son apport à l'intégration des minorités sociales.

Les billets sont en vente via le *www.eventbrite.ca* ainsi qu'au 581 574-3837.

Des kiosques de vente permettront aux visiteurs de se procurer des accessoires mode de Glamour Ethnik Tendances. — PHOTO COURTOISIE

EN VEDETTE AVEC CARAVANE

Mordicus revient avec un vinyle et deux spectacles

DANIEL CÔTÉ
dcote@lequotidien.com

Au moment où on célèbre les 50 ans de l'album blanc des Beatles, Mordicus sort un album rose. En fait, c'est le vinyle sur lequel ont été gravées les chansons de son plus récent opus, *Où sont les Néons?*, qui arbore cette couleur à la mode. « Ça correspond à celle du chandail porté par Max (Desrosiers, chanteur) et il s'agit d'un clin d'oeil aux néons du titre », a précisé le bassiste Martin Girard, mercredi, lors d'une entrevue accordée au *Quotidien*.

Le groupe Mordicus s'est fait rare dans la région, depuis le lancement de l'album *Où sont passés les Néons?*, moment capté par cette photographie. Après cinq mois de tournée ailleurs au Québec, il a hâte de renouer avec ses fans du Saguenay–Lac-Saint-Jean, vendredi et samedi. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Lui et ses camarades n'en sont pas à leur premier vinyle. Leurs trois enregistrements ont eu droit à cette distinction, la différence étant que le petit dernier a été plus bichonné que les autres. Profitant de la baisse des coûts de fabrication, le groupe saguenéen a ajouté de la lourdeur à l'objet, qui pèse 180 grammes. Il a aussi conclu une entente avec le magasin Sunrise de Chicoutimi, situé au centre commercial Place du Royaume, afin de comprimer le prix d'achat à 20 $.

« C'est une version de luxe et le nouveau mastering fait ressortir plein de détails, indique Martin Girard. On entend plus distinctement les choristes et les arrangements de cordes auxquels a participé le Quatuor Saguenay. On est vraiment contents du résultat. » Le 33 tours a même justifié la tenue de trois lancements, dont un qui a eu lieu le 3 novembre, au Verre Bouteille de Montréal. Deux autres suivront les 9 et 10 novembre, à 22 h, au Café du Clocher d'Alma et au Café Summum de Chicoutimi.

Le groupe est d'autant plus motivé qu'il n'a pas joué dans la région depuis le début de juin, hormis pour une activité-bénéfice. Entretemps, il a effectué plusieurs sorties ailleurs au Québec, porté par le succès que connaît le premier extrait radio, *Oh chérie!*. Le spectacle est parfaitement rodé, ce qui fait dire au bassiste que le rendez-vous du Verre Bouteille a été particulièrement concluant.

« C'est une salle où nous voulions nous produire depuis longtemps. Max était en feu. En plus, nous avons trouvé la formule parfaite pour mettre les chansons en valeur. Nous proposons des blocs regroupant celles qui "fittent" ensemble et à ce stade-ci, on les maîtrise jusqu'au bout des doigts. Pendant une heure, on fait le tour de notre répertoire », souligne Martin Girard.

À Alma, il y aura deux têtes d'affiche, alors que Mordicus et Caravane défileront sur la scène. On reverra ces formations à Chicoutimi, où on retrouvera aussi le DJ baieriverain Pascal Jean, ainsi que Gros Soleil. Tout ce beau monde participera à un spectacle qui aura des airs de fête, puisqu'il coïncidera avec le 40e anniversaire du bassiste de Mordicus. Il reste des places et les billets sont en vente au coût de 15 $ (spectacle seulement), comparativement à 10 $ au Café du Clocher.

À SAINT-FULGENCE CE SOIR

La « flubite » de Sébastien Maltais

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Sébastien Maltais a commencé à ressentir les premiers symptômes, il y a un an, en surfant sur le Web. Aujourd'hui, il parle de sa « maladie » ouvertement. « J'ai vraiment pogné la flubite, comme j'aime le dire ! Je crée des flûtes, j'en ai une quarantaine chez moi », lance le musicien de Saint-Fulgence, qui présentera son spectacle *Foubarasse*, vendredi soir, au Centre multifonctionnel Michel Simard. Entouré de cinq autres musiciens, Sébastien Maltais promet au public un voyage dans un univers envoûtant et primitif.

C'est en visionnant une vidéo de Nicolas Bras, un concepteur européen de flûtes fabriquées en tuyau de PVC, que Sébastien Maltais a eu la piqûre. « Ça n'avait pas l'air très sorcier et j'ai essayé. J'ai tout de suite adoré ça et j'ai conçu une série de fujaras, des flûtes harmoniques initialement utilisées par les bergers des montagnes de Slovaquie », raconte Sébastien Maltais, qui présentera pour une première fois, sous forme de spectacle, le fruit de son travail de la dernière année.

Il partagera la scène avec Guillaume Tremblay (saxophone, basse et fujara), Antoine Simard (contrebasse et fujara), Michel LeBlanc (saxophone, flûtes et fujara), Pierre-David Girard (batterie et fujara) et Gabriel B. LeCouffe (no-input mixer et fujara).

« Les fujaras proposent des sons harmoniques, qui suivent le sol (la note). Je dirais que c'est envoûtant, primitif et ethnique. On est capables de faire 11 sons différents simplement avec le souffle, a expliqué Sébastien Maltais, qui est impatient de faire découvrir l'instrument au public. C'est créé avec des matières recyclées, donc c'est encore mieux ! J'utilise des tuyaux de conduite d'eau. »

Les spectateurs peuvent s'attendre à un concert d'une heure, monté à partir de compositions de Sébastien Maltais. « Ce sont des mélodies assez simples et douces, accompagnées de plusieurs textures sonores. Et il y aura aussi un peu d'improvisation ! », a ajouté le musicien.

Les musiciens monteront sur la scène du Centre multifonctionnel Michel Simard de Saint-Fulgence à 20 h 30. Le coût d'entrée est libre, c'est-à-dire que les spectateurs peuvent donner le montant qu'ils veulent.

« Je crois que le projet fera des petits dans d'autres régions, comme à Rimouski, à Québec et à Montréal », a souligné Sébastien Maltais.

Sébastien Maltais fabrique des flûtes en tuyau de PVC. Accompagné de cinq autres musiciens, il présentera son projet *Foubarasse*, vendredi soir, à Saint-Fulgence. — PHOTO COURTOISIE

affaires

OR
1221,83
$US/ONCE
- 4,44

PÉTROLE
70,84
BARIL US$
- 1,14

ALUMINIUM
0,88
$US/LIVRE
0,08%

EURO
0,6690
€EURO
0,0029

LE DOLLAR
76,00
¢US
-0,36

facebook/ LeQuotidien ProgresDimanche

@lequotidien_cyb

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
XS&P/TSX 60	916.33 $	1.82 $	150116100
S&P/TSX 300	15357.47 $	-11.96 $	281152238
S&P/TSX VENTURE	0.00 $	0.00 $	0
DOW JONES	26191.22 $	10.92 $	0
NASDAQ (QQQ)	174.46 $	-1.12 $	20466297
NASDAQ/Canada	0.00 $	0.00 $	0

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BOMBARDIER INC.,	BBD.B	2.41 $	-0.78 $	53648393
AURORA CANNABIS	ACB	9.94 $	-0.65 $	21188996
RED EAGLE MINING	R	0.01 $	-0.00 $	14244818
TRICAN WELL	TCW	1.59 $	-0.26 $	8062632
MANULIFE FIN	MFC	22.33 $	0.89 $	6577509
TREVALI MINING	TV	0.46 $	-0.07 $	6019722
ROYAL NICKEL	RNX	0.74 $	0.07 $	5793003
SUNCOR ENERGY INC.	SU	44.90 $	-1.20 $	5762606
KINROSS GOLD CORP.	K	3.52 $	0.00 $	5563469
CANOPY GROWTH	WEED	56.00 $	-4.61 $	5178768

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
XCANADIAN TIRE	CTC.A	166.10 $	16.25 $	756622
TUCOWS INC.	TC	77.41 $	9.80 $	19503
CNOOC LIMITED	CNU	232.41 $	9.19 $	851
CANADIAN TIRE	CTC	232.50 $	6.50 $	1222
MAGNA	MG	68.43 $	3.55 $	2000688
SHOPIFY INC	SHOP	197.02 $	3.15 $	282627

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
XFAIRFAX FINANCIAL	FFH	620.89 $	-8.50 $	35720
GOEASY LTD	GSY	38.76 $	-6.51 $	538936
E-L FINANCIAL	ELF	795.00 $	-5.00 $	740
CANOPY GROWTH	WEED	56.00 $	-4.61 $	5178768
CONSTELLATION	CSU	909.34 $	-4.24 $	45636
LINAMAR CORP	LNR	49.79 $	-3.94 $	1422790

NEW YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
General Electric	GE	9.09 $	-0.08 $	106293961
iShares Tr -	EEM	40.58 $	-1.04 $	34243032
SPDR S&P 500 ETF	SPY	280.48 $	-0.52 $	28677099
Ford Motor Co.	F	9.45 $	-0.15 $	20593069
Bank of America	BAC	28.91 $	0.37 $	17144713
Encana Corp	ECA	8.69 $	-0.09 $	16080978
The Fin Select	XLF	27.39 $	0.12 $	15774760
iShares Tr -	FXI	41.02 $	-0.94 $	14089716
Square Inc	SQ	75.29 $	-7.37 $	12818365
SPDR Series Tr -	JNK	35.35 $	-0.06 $	12816406

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
XBerkshire Hathaway	BRK.A	333370.00 $	1952.49 $	67
White Mountains	WTM	903.00 $	13.45 $	4751
AutoZone, Inc.	AZO	798.59 $	8.24 $	109722
Becton, Dickinson	BDX	244.54 $	7.65 $	676307
Fortive Corp	FTV.PR.A	1004.59 $	7.57 $	6442
Green Dot Corp	GDOT	92.86 $	6.80 $	517147

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Cable One Inc	CABO	872.33 $	-42.46 $	23800
Texas Pacific Land	TPL	667.95 $	-33.65 $	2850
Humana Inc.	HUM	339.55 $	-14.31 $	514958
Grupo	ASR	159.25 $	-13.91 $	32766
Huntington Ingalls	HII	220.15 $	-13.86 $	668657
Perrigo Company	PRGO	62.88 $	-12.33 $	3916440

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
XARRIS Intl PLC	ARRS	30.68 $	2.89 $	45997298
Advanced Micro	AMD	21.20 $	-0.64 $	41783199
Invesco QQQ Trust	QQQ	174.46 $	-1.12 $	20466297
Novelion	NVLN	1.25 $	0.54 $	19856899
Qualcomm Inc	QCOM	58.05 $	-5.16 $	17821688
Roku Inc	ROKU	45.74 $	-13.12 $	17679585
Ctrip.com Intl,	CTRP	27.89 $	-6.55 $	17101396
Intel Corp	INTC	48.99 $	0.27 $	16368664
CommScope Holding	COMM	19.56 $	-4.93 $	14733158
ProShares Tr -	SQQQ	12.67 $	0.23 $	14682267

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Strategic	STRA	150.21 $	15.93 $	213598
Ulta Beauty Inc	ULTA	304.49 $	13.98 $	1205969
O'Reilly	ORLY	353.44 $	11.31 $	696555
Ansys Inc.	ANSS	169.68 $	9.88 $	936780
Tripadvisor Inc	TRIP	66.93 $	8.86 $	7445007
Ligand	LGND	171.19 $	8.21 $	901022

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
NASDAQ Test Symbol	ZXZZT	67100.00 $	-2900.00 $	400
Tilray Inc	TLRY	118.70 $	-20.90 $	2669129
Booking Holdings	BKNG	1977.61 $	-20.56 $	257607
Talend SA	TLND	43.43 $	-19.47 $	3042025
Madrigal	MDGL	191.59 $	-18.75 $	157978
Texas Capital	TCBIW	49.70 $	-18.56 $	100

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	11.86 $	11.38 $	11.44 $	-0.03 $
Barrick Gold Corp	ABX	17.40 $	16.98 $	17.29 $	0.29 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	66.33 $	65.00 $	66.13 $	0.02 $
Bombardier CL A	BBD.A	3.22 $	2.36 $	2.48 $	-0.75 $
Bombardier Inc.	BBD.B	3.14 $	2.34 $	2.41 $	-0.78 $
BCE Inc.	BCE	54.00 $	53.47 $	53.98 $	0.39 $
Bank of Montreal	BMO	99.68 $	99.03 $	99.46 $	0.14 $
Bank of Nova Scotia	BNS	71.50 $	70.85 $	71.50 $	0.51 $
CAE Inc	CAE	24.44 $	23.89 $	24.24 $	0.35 $
Cascades Inc.	CAS	11.18 $	10.54 $	10.87 $	0.74 $
Cogeco Cable Inc.	CCA	65.80 $	65.22 $	65.38 $	-0.03 $
Canfor	CFP	19.75 $	19.13 $	19.67 $	0.38 $
CIBC	CM	115.73 $	114.91 $	115.67 $	0.74 $
Canadian Natural Res.	CNQ	38.51 $	37.95 $	38.18 $	-0.09 $
CN Railway Company	CNR	113.71 $	112.20 $	113.16 $	0.08 $
Canadian Pacific Railway	CP	277.05 $	272.93 $	274.35 $	-0.08 $
Canadian Tire	CTC	239.74 $	232.50 $	232.50 $	6.50 $
Canadian Western Bank	CWB	33.09 $	32.71 $	32.92 $	0.13 $
Domtar	UFS	65.42 $	64.50 $	64.86 $	-0.46 $
Emera	EMA	41.39 $	40.65 $	40.74 $	-0.31 $
Enerplus	ERF	12.75 $	12.35 $	12.46 $	-0.30 $
CGI Group Inc.	GIB.A	82.62 $	81.21 $	82.19 $	0.72 $
Transcontinental Inc.	TCL.A	21.99 $	21.01 $	21.93 $	0.86 $
Great-West Lifeco	GWO	30.75 $	30.52 $	30.63 $	-0.09 $
Industrial Alliance	IAG	49.32 $	47.35 $	48.20 $	0.92 $
Societe financiere IGM	IGM	34.34 $	33.61 $	34.14 $	0.18 $
Imperial Oil	IMO	42.10 $	41.25 $	41.85 $	0.35 $
Quebecor Inc	QBR.B	28.59 $	26.90 $	27.23 $	0.65 $
Loblaws Cos.	L	57.82 $	55.86 $	57.70 $	0.89 $
Laurentian Bank	LB	42.74 $	42.28 $	42.43 $	-0.02 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	30.06 $	29.64 $	29.80 $	-0.23 $
Magna International	MG	68.81 $	64.16 $	68.43 $	3.55 $
Metro Inc.	MRU	42.98 $	42.37 $	42.87 $	0.02 $
National Bank	NA	60.72 $	60.25 $	60.65 $	0.36 $
Pro-AMS Trust	GSB.UN	0.00 $	0.00 $	7.86 $	0.00 $
Precision Drilling Corp.	PD	3.62 $	3.43 $	3.46 $	-0.08 $
Jean Coutu Group	PJC.A	0.00 $	0.00 $	24.50 $	0.00 $
Potash Corp	POT	0.00 $	0.00 $	25.78 $	0.00 $
Power Corp.	POW	27.42 $	27.04 $	27.33 $	0.13 $
Power Financial	PWF	28.86 $	28.60 $	28.64 $	-0.11 $
Quebecor Inc.	QBR.B	28.59 $	26.90 $	27.23 $	0.65 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	67.26 $	66.26 $	67.26 $	0.29 $
Royal Bank	RY	96.69 $	95.87 $	96.59 $	0.66 $
Saputo Inc.	SAP	38.88 $	38.44 $	38.70 $	-0.10 $
Shaw Communications	SJR.B	24.72 $	24.28 $	24.72 $	0.27 $
Sun Life financial	SLF	48.90 $	46.96 $	48.63 $	-0.78 $
SNC-Lavalin	SNC	47.09 $	46.29 $	47.02 $	0.40 $
Superior Propane Corp	SPB	12.12 $	11.50 $	11.68 $	-0.49 $
Suncor Energy Inc.	SU	45.96 $	44.59 $	44.90 $	-1.20 $
Telus Corporation	T	45.93 $	45.12 $	45.93 $	0.92 $
Transalta Corporation	TA	7.14 $	7.02 $	7.07 $	-0.01 $
Tembec	TMB	0.00 $	0.00 $	5.18 $	0.00 $
TD Bank	TD	73.69 $	73.19 $	73.60 $	0.19 $
Transcanada Pipe	TRP	52.23 $	51.70 $	52.21 $	0.34 $
Torstar Corp.	TS.B	1.03 $	1.02 $	1.02 $	0.00 $
Weston George Ltd	WN	94.00 $	92.46 $	93.41 $	-0.34 $

STAS remporte un MercadOr

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

STAS a remporté un prix coup de cœur au gala MercadOr Québec. L'entreprise de Chicoutimi, qui conçoit des équipements spécialisés pour l'industrie de l'aluminium, a su se démarquer parmi plus de 94 compétiteurs en lice.

La première édition du gala provincial de reconnaissance à l'exportation a réuni plus de 600 personnes venues célébrer le rayonnement des leaders québécois en exportation, mercredi soir, à Laval. Un total de 94 compétiteurs étaient en lice dans le cadre du concours organisé par Commerce International Québec. Du nombre, 31 ont été sélectionnés à titre de finalistes. Huit entreprises ont été couronnées au terme du processus de sélection.

Le gala MercadOr Québec a été mis sur pied dans le but de favoriser les rencontres B2B (business to business), d'offrir aux entreprises participantes un accès privilégié aux grands décideurs et d'ouvrir la porte à du mentorat auprès d'entrepreneurs à succès.

La première édition du gala s'est déroulée en présence de Richard Hébert, secrétaire parlementaire de la ministre de la Petite Entreprise et de la Promotion des Exportations et député fédéral de Lac-Saint-Jean.

« Nous travaillons fort depuis plusieurs mois à l'organisation de cet événement et sommes très heureux de la réalisation de ce gala de reconnaissance. Réunir plus de 600 personnes en provenance de toutes les régions du Québec pour une première édition représentait un véritable défi que nous avons relevé en affichant complet. Le gala fut un succès sur toute la ligne, permettant d'offrir une visibilité du talent qui existe au sein de la province à la mesure des succès de nos exportateurs », affirme Carole Doussin, présidente de Commerce International Québec.

› DES TRAVAUX INTRIGANTS

Les travaux de rénovation du restaurant Tim Hortons situé près des Galeries Lac-Saint-Jean, à Alma, retiennent l'attention des automobilistes du secteur. Depuis quelques jours, le chantier de l'avenue du Pont est recouvert d'un emballage plastique blanc. L'entreprise GoShrink de Saint-Honoré est à l'origine de ce procédé de thermo bâchage, qui est utilisé pour une première fois dans la région dans un contexte de construction. L'entreprise Construction Gauthier s'est tournée vers l'entreprise de Saint-Honoré pour son chantier almatois. Déjà, la réaction est plus que positive, alors que, selon le fondateur de GoShrink, Mathieu Roy, la chaîne de restauration s'intéresse à ce procédé pour de futures rénovations de ses établissements.

ANNIE-CLAUDE BRISSON — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

MOTS CROISÉS JUNIOR

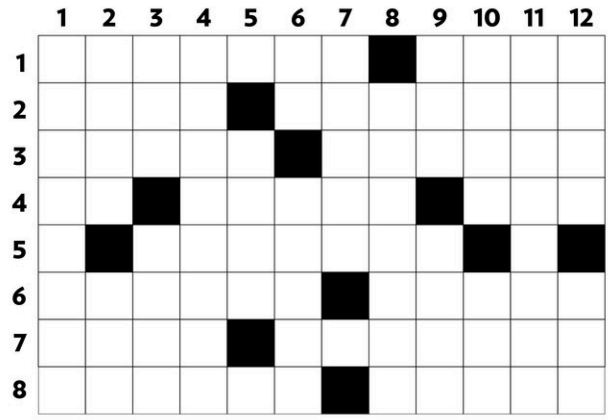

HORIZONTALEMENT

1 Bruit très fort, tintamarre – Qui a beaucoup de force physique.
2 C'est un petit qui fait hi-han – Exaspérée.
3 Religion des musulmans – Cailloux polis et arrondis.
4 Déterminant défini – Couverture métallique protégeant un moteur – Montre sa gaieté.
5 Voler de-ci de-là à petits coups d'ailes.
6 Des gladiateurs y combattaient – Attachée avec des cordons.
7 Point cardinal – Qui est habillé avec goût.
8 Boisson chaude faite avec des plantes, comme le tilleul ou la menthe – Continue à séjourner dans un lieu.

VERTICALEMENT

1 Qui a de l'ardeur au travail.
2 Partie recourbée par laquelle on prend un panier – Henri IV en était un.
3 Partie du vêtement qui entoure le cou – En direction de.
4 Serpent qui se nourrit d'oiseaux et de mammifères.
5 Qui appartient au sexe qui féconde les organismes femelles.
6 Préfixe qui signifie à moitié – Mise sur une balance.
7 Pointe de corne derrière la patte du coq.
8 Ramasser avec un râteau.
9 On le passe dans le trou de l'aiguille – Maladie mortelle transmise à l'homme par la morsure de certains animaux.
10 Retrancher – Ce qui arrive ou est supposé arriver.
11 Qui manifeste de l'hésitation à faire quelque chose.
12 Peut permettre d'évaluer la force de quelqu'un – Saison qui précède l'automne.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	T	E	M	P	O	R	A	I	R	E	■	T
2	O	T	E	R	■	E	C	L	A	T	E	R
3	R	E	N	E	S	■	R	E	C	U	L	E
4	T	■	E	C	O	L	E	■	L	I	E	S
5	U	N	■	A	N	E	■	M	E	■	M	■
6	R	O	T	I	■	C	H	A	R	M	E	R
7	E	C	O	R	C	H	E	R	■	O	N	U
8	R	E	N	E	■	E	M	I	E	T	T	E

MOT MYSTÈRE

SONS ET BRUITS - Un mot de 10 lettres

ACCORD
AIGRE
AIGUE
APPELER
ARGENTIN

BAROUF
BASSE
BIP
BOUM
BRUIRE

CASSE
CLAIR
CRIC
CYMBALES

DIA

ECHO
ELEVER
ETERNUER

FEUTRE
FLOC
FOIN
FOIRE
FORT

GLAPIR
GLOUGLOUTER
GRABUGE
GRAS
GROGNER

HUER

LANCER
LEGER

MICRO
MUGIR

C	E	B	E	B	A	R	O	U	F	E	R	E	U	H
E	R	C	R	I	C	E	E	R	U	M	R	U	M	R
S	O	E	H	U	F	M	M	I	C	R	O	G	P	E
E	N	E	T	O	I	I	D	U	R	A	C	I	I	L
L	F	M	I	U	G	R	A	S	G	A	S	A	B	A
A	L	R	E	T	O	R	E	U	T	I	T	S	E	R
B	E	A	O	C	R	L	A	N	C	E	R	N	E	G
M	R	C	C	E	E	O	G	U	I	C	I	V	T	E
Y	M	A	N	G	I	C	U	U	T	T	E	A	E	N
C	U	V	E	R	L	B	O	L	O	L	F	O	R	T
D	O	R	I	A	L	A	P	P	E	L	E	R	N	I
I	B	L	I	B	E	S	P	L	A	R	G	U	U	N
A	T	R	F	U	R	S	N	I	O	F	P	G	E	T
I	G	R	O	G	N	E	R	O	R	U	N	I	R	E
R	I	T	N	E	T	E	R	T	U	E	F	R	F	R

Solution du dernier numéro : INQUIÉTUDE 09-11-2018

MURMURE
OREILLE
OUIE
PAF
PIF
PLOUF
POTIN
RALER
RENVOI
RESTITUER
RETENTIR
RIMER
RONFLER
ROTER
ROULER
RUGIR
SEC
TAC
TINTER
TOC
VACARME
VIBRER

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Cri des jeunes oiseaux - Possessif.
2. Audacieuses.
3. Garniture de planchettes de bois - Qui ne servent à rien.
4. Dur, tranchant et pointu - Crevassée.
5. Avalé - Céréale - Epreuve.
6. Unité monétaire de l'Afrique du Sud - Ne pas pouvoir attendre.
7. Partie la plus grossière de la filasse - Arrose Albertville.
8. Sommet de la tête - Dieu.
9. D'avoir - République islamique - Indique qu'il y en a plus qu'un.
10. Poème de Virgile - Sous les assiettes.
11. Qui n'entend rien - Etendue désertique.
12. Jeu chinois - De naissance - Monument funéraire.

VERTICALEMENT

1. Conversations longues et oiseuses - Unité de mesure d'énergie.
2. Expulsion.
3. Eclate - Religieuses.
4. Action de faire entrer.
5. Amène l'eau de la mer dans les marais salants - Vaut 3,1416 - De devoir.
6. Actionnés - Pièce de lingerie féminine.
7. Symbole chimique - Dans les épinards - Patrie d'Abraham.
8. Plaque de neige - Tsiganes.
9. Epuisantes - Mot enfantin.
10. Stupéfier - Les vaches s'y plaisent.
11. Listes de plats - Sonnerie de clairon pour rassembler une troupe.
12. Marteau de couvreur - Se dit d'un navire naviguant sur lest.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	A	R	I	T	A	T	I	F	■	D	O
2	O	R	I	G	I	N	A	L	I	T	E	■
3	N	E	A	N	T	■	C	L	E	■	M	A
4	V	■	L	O	R	I	■	U	N	T	E	L
5	U	N	■	R	E	S	I	S	T	A	N	T
6	L	A	M	A	■	E	M	I	E	T	T	E
7	S	U	I	N	T	■	M	O	■	A	I	R
8	I	F	■	T	A	L	E	N	T	■	R	A
9	O	R	E	E	■	A	N	S	E	S	■	T
10	N	A	T	■	A	R	S	■	R	A	V	I
11	■	G	U	I	N	D	E	S	■	R	I	O
12	P	E	I	N	E	E	■	C	H	I	E	N

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1										■		
2												
3							■					
4						■						
5			■					■				
6					■						■	
7							■					
8									■			■
9	■				■					■		
10							■					
11		■							■			
12			■				■					

9 novembre 2018 N° 5319

SUDOKU

4				8			7	5
	8	9				3		6
					2			
		1		3	4			8
		6		7				2
		2	1		8			
6							8	
			6					7
	9	4					1	

Niveau de difficulté : moyen 4593

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

6	5	4	9	2	1	3	8	7
7	9	1	3	8	5	4	2	6
8	2	3	4	7	6	1	5	9
4	3	7	6	1	2	5	9	8
5	6	2	8	3	9	7	4	1
9	1	8	7	5	4	2	6	3
3	4	9	5	6	7	8	1	2
2	8	5	1	9	3	6	7	4
1	7	6	2	4	8	9	3	5

4592

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

FE TR	OI A	IC MN	EP R	EE ER	SE	CA T	O	NS E	ET F	RI	AE D	NE	CT S
					■								
	■		■				■			■			
					■		■					■	
						■							

Thème : Citation de France Théoret

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Andrée Maillet: Jamais on n'échappe à la réalité tant qu'on est lucide.

Peanut

Ben

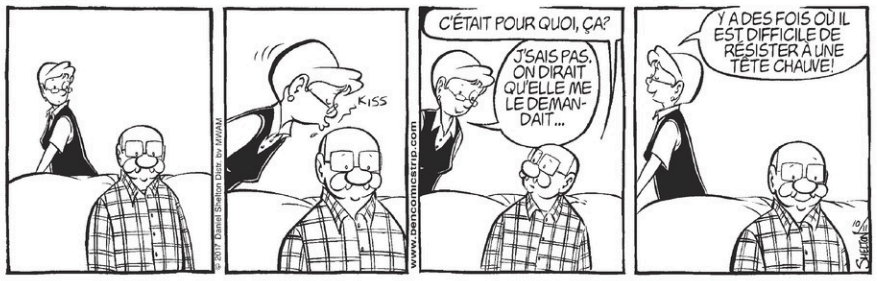

Boris

HOROSCOPE 9 novembre 2018

Bélier du 21 mars au 19 avril - À partir du Signe du Sagittaire, Jupiter, la Lune et Mercure vous proposent une fin de semaine importante. Vos désirs les plus chers ne sont pas hors de portée, et vous pourriez obtenir la confirmation d'une nouvelle relativement à sa réalisation. Une étape qui verra probablement primer le plaisir sur l'effort à fournir. Profitez donc au maximum de ce que l'on cherche à vous offrir.

Taureau du 20 avril au 20 mai - La façon de donner vaut souvent mieux que ce que l'on donne. N'ayez surtout pas peur de ne pas être à la hauteur, si vous le faites avec amour, votre geste ne décevra pas. Et avec le Soleil actuellement juste en face de votre Signe, ce cycle Solaire promet d'harmoniser vos entretiens et de dissiper les tensions. Si vous avez quelque chose sur le coeur, c'est le temps d'en parler.

Gémeaux du 21 mai au 21 juin - Vu qu'il y a trois astres en face de votre Signe, en Sagittaire (Jupiter, la Lune et Mercure), il devrait vous être plus facile de déterminer sur quels atouts miser afin d'obtenir un maximum de reconnaissance publique. Procédez à une sage et minutieuse analyse, histoire d'avoir la certitude que vous empruntez la bonne voie. Et ne dérogez pas à vos principes...

Cancer du 22 juin au 22 juillet - Étant donné qu'impatience et précipitation ne peuvent engendrer que regret, le duo Lune-Mercure en Sagittaire vous suggère de ne rien faire à la hâte. C'est en prenant le temps de bien exécuter vos tâches que vous parviendrez à l'excellence... ou presque. Demandez-vous si l'élément qui vous incite à vous presser en vaut vraiment la peine et réévaluez vos priorités.

Lion du 23 juillet au 22 août - Une bonne planification horaire et des efforts réguliers valent toujours mieux que de s'en remettre à la dernière minute. C'est en cherchant des raccourcis pour gagner du temps que vous risquez de commettre des erreurs. Le temps sera votre allié si vous considérez ce vendredi comme étant une course avec la montre, et non contre la montre. Et les astres en Sagittaire seront vos alliés.

Vierge du 23 août au 22 septembre - Malgré les astres en Sagittaire qui ne sont pas vraiment vos alliés, Vénus en Balance harmonise vos relations, notamment avec les individus qui font contrepoids avec vous. Quiconque essayera de s'approprier vos privilèges échouera dans ses manigances. Ne vous rabaissez pas à son niveau pour protéger vos acquis. Si vous jouez franc jeu, l'opinion publique vous sera favorable.

Balance du 23 septembre au 23 octobre - Grâce à Vénus en Balance, même rétrograde, les autres semblent bien disposés à votre égard. Et les trois astres en Sagittaire, Signe de Feu ami de votre Air, devraient vous procurer un soulagement sur le plan émotif et vous amener à réaliser que vous avez atteint un nouveau pallier d'intimité avec certaines personnes qui vous importent. Il ne reste qu'à être vous-même...

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - Les plus grands conquérants sont ceux qui savent vaincre sans bataille. Augmentant votre niveau d'assurance, le Soleil en Scorpion vous permet d'étendre votre champ d'influence sans élever le ton. C'est votre aplomb qui amènera les autres à accepter spontanément votre plan d'action et à vous emboîter le pas. Alors commencez par ne pas douter de vos aptitudes...

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - Jupiter est maintenant bien installé en Sagittaire, mais le duo Lune-Mercure pourrait vous troubler. Il serait préférable de ne pas accorder trop d'importance aux critiques émises par les autres. Bâtissez-vous une solide carapace et laissez glisser leurs commentaires sans vous laisser perturber. Rassurez-vous, ils ne feraient guère mieux s'ils se trouvaient à votre place.

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - Le passage de la Lune en Sagittaire vous sourit. C'est le moment de tenter votre chance et de saisir une occasion. Une question épineuse pourrait être abordée aisément, sans qu'il n'y ait de vaisselle cassée. Tandis que les loisirs et les activités sociales se classent au premier rang, une affaire intéressante pourrait vous être proposée si vous circulez dans les bonnes sphères...

Verseau du 20 janvier au 18 février - Votre besoin de calme et de tranquillité pourrait parfois vous inciter à taire certaines opinions, à atténuer vos exigences et à amoindrir vos revendications. Cependant, les gens qui osent le plus sont souvent ceux qui récoltent davantage. Les autres ne vous donneront probablement pas plus que ce que vous réclamez, alors pourquoi ne pas essayer d'obtenir le maximum?

Poissons du 19 février au 20 mars - La présence de Vénus en Balance promet de vous égayer! En société c'est vous qui mènerez le bal. Quelqu'un pourrait vous dire exactement ce que vous désirez entendre. Mais mieux vaudra garder les pieds sur terre et ne pas attribuer une signification excessive à ces paroles. Il est toutefois aussi possible de vous rapprocher d'une personne qui vous intrigue depuis un certain temps...

VENDREDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

9 NOVEMBRE	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Créatures!/ Kate	Ari Cui Cui /Clic bnde	RDI matin	Marina Orsini			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjournal Midi	Second Regard	Downton Abbey / À l'aube d'un Nouveau Monde			Virginie	Temps-Paix	Temps-Paix	Entrée principale / Les meilleurs moments			Silence, on joue!
V	Moment V		Moment V		Histoire succès	Histoire succès	Atomes crochus	Atomes crochus	Occupation	ROMANCE À LA FRANÇAISE (2016) avec Victor Webster, Hilarie Burton.				CARLY: 16 ANS, ENLEVÉE ET VENDUE (2017) Emily Rose.				Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				Bien	Hakim Chajar	Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		LES TROIS STOOGES (2012) Sean Hayes.			(:45) Tom et Jerry	Nouvelles /Publicité	Les feux de l'amour		Top modèles	TVA nouvelles	
TQc	(:55)RobocarPoli	(:25)Chuggington	Masha/Michka	LaFamille/Oui-Oui	Calin-ours	Tatonka/ (:40) Yakari	Argon-autes	Cochon dingue	Génial!	EncorePlusGénial	Y'a du monde à messe			Mc$-ween	Le Bricoleur	Livre Jungle	Salmi-gondis	Argon-autes	Dragons: Les rives	Cochon dingue

9 NOVEMBRE	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal	TJ Extra	Au suivant		ICI on chante / Luce Dufault , Catherine Trudeau.		Galas ComédiHa! / Alexandre Barrette , Mathieu Cyr.		Le Téléjournal avec Céline Galipeau		Sports express /(:05) EGO TRIP (2015) avec Antoine Bertrand, Patrick Huard.		
V	Un souper parfait	Taxi payant	L'arbitre		Huissiers	Huissiers	Bootcamp: Le parcours extrême		Les disciples / Jamais plus!		Atomes crochus	NVL	Moment V
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Ça finit bien / Guillaume Cyr , Étienne Boulay.		Du talent à revendre		La liste noire / Le groupe Kilgannon		TVA nouvelles	(:35) Denis Lévesque		(:35) TRAÎTRE (2008) avec Stephen Dorff, Val Kilmer.	
TQc	La Pat'Patrouille	Encore plus... génial!	L'heure est grave / La célébrité/ popularité		Curieux Bégin		Deux hommes en or		Like-moi!	Belle et Bum		TEL PÈRE, TEL FILS	
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Irresponsable	Routes impossible / Vietnam, les génies du Mekong	Les flots / Turks & Caïcos - Providentiales		Chacun son île / Phu Quoc (Vietnam)		Champions du monde		TV5 le journal / (:20) C à dire?!	Journal Afrique	C à vous
CANAL D	Ancient Mysteries / La grandeur de Rome		En quête de vérité / Sécurité zéro		Les coulisses du palais	Patrouille en direct	60 jours en prison / Marine ou pas Marine?		Jumeaux diaboliques / Le mal incarné		Panique sur la 401 / Faire le grand saut		La guerre des enchères
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages		Le Téléjournal		Le Téléjournal		Le National	Le National	24/60
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360° (D)	CH Express	30 images/ seconde	Les Internationaux de Patinage Canada 2018: Gala (D)			L'antichambre (D)		Sports 30	Avec pas d'match	IIHF Hockey - Défi mondial des moins de 17 ans	
VIE	Naissances / Le courage	Dog Tales / Un nouvel espoir	Célibataires au menu	Ça change pas le monde	Tous pour un chalet! / Aménagement extérieur		On efface et on recommence Partie 2 de 2		Ouvrez, on ne sait / Mirabel	Dog Tales / Un nouvel espoir	Naissances / Le courage	Pimp mon garage	LE ZÈBRE (1992)
SERIES+	Les enquêtes du NCIS / En plein vol		Les enquêtes du NCIS / Haute protection		Hawaii 5-0 / Ka laina ma ke one		Hawaii 5-0 / Ka Pa'ani Nui		Le résident / Coupable idéal		Code Black (v.f.) / Exodus		NCIS: Los Angeles
Z	Les pires chauffards québécois		Les pros du ticket	Remorquage à South Beach	Américars: Rapides et musclés / Mustang Shelby		Top Gear / Au pays du soleil levant		Le Vandal show	South Park	Comédie sur mesure	Direct dans l'net	SNCTM
HISTORIA	Hitler déclassifié / Armes nucléaires nazies		Au coeur de la tempête / Les légions perdues		Les montagnards / Pas de gaspillage!		Yukon Gold: L'or à tout prix / La malédiction de Hiro		Dans l'oeil de la tornade	Dans l'oeil de la tornade	En 6ième vitesse / Le moteur de la passion		Plus grands que nature
ÉVASION	L'homme tortue	L'homme tortue	Vivre sous zéro / Chaud et froid		Vivre sous zéro / Fin de l'hiver		Hell's Kitchen		Josh Gates, traqueur de mystères / L'Arche d'alliance		Bienvenue chez nous / Finale de la semaine 11		Vivre sous zéro
ICI ARTV	Moi et l'autre	Mr Bean	Dre Grey, leçons d'anatomie / On récolte ce que l'on sème		Faire oeuvre utile / Fred Pellerin et Robert Lepage		C'est juste de la TV		Luc Langevin, 10 ans de magie		Sherlock / Le détective affabulant		

Petites Annonces

418 549-4444
Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

1051,boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½

(1 mois gratuit pour logements neufs seulement, avec ascenseur); autres logements rénovés

arrière de La Cage aux Sports et UQAC

Semi-meublés, meublés ou non

581-306-4503, 418-815-3383
isabonjour27@outlook.fr

4½ Chicoutimi-Nord, arrière IGA, pharmacie, clinique médicale à proximité, non ch./écl., non-fum., 615$ 418-540-0496.

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE
Rues Nadeau et Truchon
1 mois gratuit
3½ à partir de 550$/mois
5½, à partir de 750$/mois
rénovés, chauffés, éclairés, porte patio
Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.

Tél.: 581-234-6128

CHICOUTIMI, 3½, ch./écl., coin tranquil, 460$/mois, 418 550-8166

CHICOUTIMI 4½, 605 Taché app. 3, poêle, réfrigérateur, remise, balcon, déneigé, libre, 610$/mois, chauffé, éclairé. 418-540-2002.

JONQUIÈRE 3½, 850$, ch. écl., meublé, idéal peronne seule, 418 547-2035

JONQUIÈRE, grand 5½, 2e étage, 3771 rue Vincent, 685$, ch.et écl., 418-547-2035

6768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

ENTREPOSAGE auto, hiver 2018-19, assurance incluse, 418 812-3906, 418 673-7070

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

581 306-5065
Massagedevelours@hotmail.com
Sérieux, discret et propre.

A ARVIDA MASSAGE
TE REÇOIT DE 9H À 20H. 581 700-0955

À CHICOUTIMI, belle femme, grassette, chaleureuse, douce, sensuelle, reçoit en toute confidentialité. Se déplace. 418-820-9653.

A FLEUR de peau, Eric et Billy.
Tél.:418 550-0632

ALEX, rencontres discrètes, H. ou F., engagés ou non et couple. Tél.:418-719-4840.

APPELLE-MOI POUR UNE RENCONTRE
418 376-3352

AURÉLY , Saguenay, 27 ans, très belle, douce et délicieuse, satisfaction garantie ou argent remis. Tél.:581-668-1085.

Belle femme dans la trentaine se déplace au Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.:418-818-9845

BIANCÉ, 25 ans, jolie perle noire légèrement grassette, belles fesses bombées, reçoit à Jonquière, 418-550-0730

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité. Tél. : 418 973-4839.

SHIRLEY «SYLVIANE»
Tél.:418-542-7472

SPÉCIAL MAUDE service de massage propre et courtois. 418 412-0863

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

BESOIN préposé(e) aux bénéficiaires pour soins à domicile, une fin de semaine sur deux, Chicoutimi-Nord. 418 696-1127.

LIVREUR(EUSE) pour livraison au Saguenay, aucune exp. requise, 3h/nuit, 7 jours/7, 418 540-3553.

6834 Offres d'emploi

PERSONNEL RECHERCHÉ
pour déneigement manuel et mécanisé. Très bien rémunéré, poss. de travail à l'année, secteur La Baie, Chicoutimi. Permis de conduire requis
418 818-0787

Recherche camelot avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN ★

ARVIDA
(160 copies)

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

Recherche camelot avec voiture

Saint-Félicien
Secteur des roulottes entre la 1re et la 5e Rue

Secteur du rang Double jusqu'au Zoo de Saint-Félicien

pour distribuer
★ Le Quotidien★

Contacter Serge Gosselin
418-618-4098
418-256-1164
sergegosselin2012@hotmail.com

6834 Offres d'emploi

URGENT
Recherche camelot avec voiture

Dolbeau-Mistassini
Saint-Eugène et Albanel

pour distribuer
★ Le Quotidien et Le Progrès à domicile★
170 copies

Excellent revenu d'appoint
Bienvenue aux retraités

Contacter Serge Gosselin
418-618-4098
418-256-1164
sergegosselin2012@hotmail.com

VÉHICULES

6851 Automobiles

0,00$ à 1000$, auto, camion (remorquage): achat à bon prix, état de marche ou non et dites bye bye bazou (100$ et plus). Marc, 418-542-6938.

2013 BUICK Verano, 15,000km, 10,500$ négociable, 418-545-4646.

2018 DODGE GRAND CARAVAN Premium, 7 places, aucun km, sièges électr. en cuir et suède, 2 portes électr., caméra recul, cause séparation, valeur 38,500$ avec taxes laisse à 33,500$. Financement. 418 547-7582.

ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs.
Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

ADIEU BAZOU 100$ à 1,000$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

CHEVROLET AVEO LS 2007, autom., 1.6 l, bas km, 97,000 km, 2,800$, 418-612-0740.

ENTREPOSAGE pour l'hiver, autos, motos, motorisés, bateaux, roulottes, ancien entrepot Laurent Lapointe, quelque place de disp., **Carol Girard 418-696-1404,**

6851 Automobiles

VOLSKWAGEN Jetta GLS, 2004, 4 portes, automatique, tout équipée, noire, 160,000 km, 4,000$. Tél.:418-549-9927.

6856 Véhicules demandés

1000$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.

MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

1, 2, 3, 4 pneus usagés? Profitez d'un vaste choix à bon prix de 13, 14, 15 ou 16 pouces dès maintenant! Pierre: 418-542-6938.

4 PNEUS HIVER Firestone 215/60/R16 sur jantes avec enjoliveurs 300$ **418 812-6183**

ARBRE noel fibre optique de 7pi, 75$ tapis roulant 225$, manteau castor rasé long taille 10 avec renard naturel 550$, **418 548-8421**

-DÉGAUCHISSEUSE industrielle King, 220 volts, C-203-C. Prix 990$.
-SABLEUSE industrielle Progress 6 x 108, 220 volts. Prix 1490$
-RABOTEUSE, King industrielle, modèle CT-380 C. Prix 990$
-DÉPOUSSIÉREUR, Delta 50-875, 110 volts. Prix 190$.
Pour information: 418-549-3028

6882 Meubles et électroménagers

LAVEUSES/sécheuses, cuisinières, réfrigérateurs, congélateurs tombeaux, petit poêle 24 po 220 volts, séch. 110 volt 418 545-9361

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS de chauffage, bouleaux, (érables, merisiers à l'occasion), 16po., fendu et livré, Saguenay, 100$ la corde, 581-306-2430

COUP D'ŒIL MÉTÉO

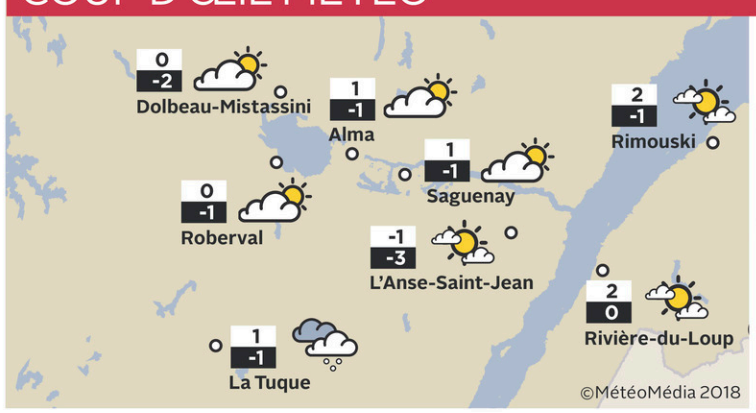

Demain
Max. 2
Min. -3
Neige
Précipitations : 80 %
Vents de l'est 32 km/h

Dimanche
Max. -3
Min. -7
Averses de neige
Précipitations : 60 %
Vents de l'ouest 34 km/h

Lundi
Max. -4
Min. -10
Ciel variable
Précipitations : 20 %
Vents de l'ouest 15 km/h

Mardi
Max. -2
Min. -4
Neige
Précipitations : 70 %
Vents de l'est 18 km/h

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Ensoleillé	3	0
Chibougamau	Variable	-3	-5
Gaspé	Beau	5	-2
Gatineau	Neige	2	1
Îles-de-la-Mad.	Variable	5	3
Maniwaki	Faib neige	1	0
Montréal	Plu ou nei	3	1
Mont-Tremblant	Faib neige	1	-1
Québec	Beau	3	1
Rimouski	Ensoleillé	2	-1
Sept-Îles	Beau	4	-3
Sherbrooke	Plu ou nei	5	2
Tadoussac	Beau	2	0
Thetford Mines	Ave neige	2	0
Trois-Rivières	Neige fond	3	2
Val-d'Or	Ave neige	-2	-4

LE SOLEIL

6h42 16h12
Durée du jour : 9h30

LA LUNE
Lever : 8h34 Coucher : 17h52
15 nov. 23 nov. 29 nov. 07 déc.

LE VENT
Vents légers

LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
3h34	5,1	3h49	4,6
9h31	0,5	10h43	0,3
15h46	5,7	15h56	5,2
22h10	0,2	23h27	0,3

Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

PHOTO AP

13 morts en Californie

THOUSAND OAKS, Calif. — La fusillade qui a éclaté tard mercredi soir dans un bar du sud de la Californie a fait au moins 13 morts, dont le tireur, a annoncé la police. On compte parmi les morts le premier policier arrivé sur place. Le sergent Ron Helus a été abattu en entrant dans le bar. La police a révélé jeudi que le suspect est un homme de 28 ans, Ian David Long. Il aurait lancé un engin fumigène à l'intérieur du bar et ouvert le feu. **ASSOCIATED PRESS**

Projet éolien Apuiat

QUÉBEC — Le gouvernement Legault a rencontré jeudi les chefs innus concernant Apuiat, leur projet de parc éolien de 600 millions$ condamné par la Coalition avenir Québec (CAQ). Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Jonatan Julien, et sa collègue aux Affaires autochtones, Sylvie D'Amours, se sont réunis avec les leaders Martin Dufour et Mike McKenzie à Québec en matinée. Les Innus y voient un signe encourageant, même si la CAQ a toujours signifié son opposition au projet actuel, en raison de son coût que François Legault juge trop onéreux pour Hydro-Québec. **PRESSE CANADIENNE**

L'opération a été menée conjointement par la police de la MRC et les services des incendies de La Pêche et de L'Ange-Gardien. Le corps de Daniel Dompierre a été remis au coroner dans le cadre de l'enquête. — PHOTO LE DROIT

Le corps de l'opérateur de pelle mécanique extrait

CHARLES-ANTOINE GAGNON
cagagnon@ledroit.com

Le corps de l'opérateur d'une pelle mécanique enseveli à la sablière O'Connor, à La Pêche, en Outaouais, a été sorti de sa position jeudi après-midi, une semaine après l'accident tragique.

L'opération délicate a été effectuée conjointement par la police de la MRC des Collines-de-l'Outaouais et les services d'incendie de La Pêche et de L'Ange-Gardien après avoir reçu le feu vert de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST).

« Nous avons réussi à atteindre sécuritairement la victime, et nous avons réussi à la sortir de sa position », a expliqué l'inspecteur André Levesque de la police de la MRC des Collines-de-l'Outaouais lors d'un point de presse en fin d'après-midi, jeudi, à l'entrée de la sablière.

L'opération afin d'extirper le corps du travailleur, Daniel Dompierre, 31 ans, coincé dans l'habitacle de la machine, aura duré environ une heure. Une trentaine de personnes y ont participé. L'important fut de sécuriser le périmètre de l'excavatrice, qui était dans une pente de la sablière, pour s'assurer que l'équipe d'intervention qui allait récupérer la victime puisse travailler en toute sécurité, a précisé l'inspecteur Levesque.

La dépouille a été remise au coroner dans le cadre de l'enquête sur cet accident de travail mortel. Elle sera ensuite remise à la famille. « Des informations du coroner nous permettent d'affirmer que le décès de la victime a été extrêmement rapide. Dès le début donc, la semaine passée, une opération de sauvetage n'aurait pas permis de sauver la victime », a notamment précisé l'inspecteur Levesque.

La police de la MRC des Collines-de-l'Outaouais mène une enquête dans cette affaire en partenariat avec la CNESST, et le dossier pourrait être soumis au Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) afin de déterminer si des accusations de nature criminelle pourraient être déposées.

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 560, boul. Charest Est, Québec (Québec) G1K 3J3**.

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
9361-6118 Québec inc. RELAIS LA CHAPELLE Lac Jalobert Tno Canton Silvy Mont-Valin (Québec) G7H 6N3 Dossier : 2 215 960	Changement permanent de pièce du permis de bar	Lac Jalobert Tno Canton Silvy Mont-Valin (Québec) G7H 6N3

Québec

5354743

Fourniture de produits pétroliers pour l'année 2019
Carburant diesel
Ville de Saint-Félicien
Soumission n° 037-2018

VILLE DE SAINT-FÉLICIEN

NOVEMBRE 2018

Avis d'appel d'offres

La Ville de Saint-Félicien demande des soumissions pour la fourniture du carburant diesel qui sera consommé au cours de l'année 2019.

Les soumissions devront être reçues physiquement au Service du greffe de la Ville de Saint-Félicien, bureau 310.0 (3e étage) au 1209, boulevard Sacré-Cœur à Saint-Félicien (Québec) G8K 2R5, sous enveloppe cachetée portant la mention **soumission n° 037-2018 - FOURNITURE DE PRODUITS PÉTROLIERS 2019 - CARBURANT DIESEL, au plus tard à 10 heures (heure locale) le mercredi 28 novembre 2018**. Lesdites soumissions seront ouvertes publiquement à la salle du conseil (3e étage), immédiatement après la fin de la période du dépôt des soumissions mentionnée ci-devant.

Les entreprises intéressées à présenter une soumission peuvent se procurer une copie des documents d'appel d'offres, selon les tarifs en vigueur du SEAO ou obtenir des informations supplémentaires en communiquant avec le Système électronique d'appel d'offres (SEAO), entre 8 h 30 et 17 heures du lundi au vendredi inclusivement :

Téléphone: 1 866 669-7326 (sans frais)

Site Internet : www.seao.ca

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville de Saint-Félicien. Tout retard dans la transmission de la soumission après l'heure, la date limite et l'endroit indiqué pour la présentation de la soumission entraînera automatiquement la non-conformité et le rejet de la soumission.

La Ville de Saint-Félicien ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Pour publication selon la loi dans le journal Le Quotidien, *édition du 9 novembre 2018 et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO).*

Fait et signé à Saint-Félicien, ce 2 novembre 2018.

LA GREFFIÈRE
Me Louise Ménard
Avocate

5353969

CARRIÈRES/ FORMATION/ AVIS/APPEL D'OFFRES

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que Mme Josette Lavoie Tremblay, en son vivant domiciliée au 236, rue Comtois, Chicoutimi (Québec) G7G 0G6, est décédée à Chicoutimi, le 26 mars 2018. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés à l'étude Lessard Tremblay, société de notaires, sise au 23, rue Racine Est, suite 300, Chicoutimi (Québec) G7H 1P4.

Donné ce 7 novembre 2018 à Chicoutimi

Amélie Plourde, notaire

5355140

Raymond Chabot inc.

Société affiliée de
Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
255, rue Racine Est
Bureau 600
Chicoutimi (Québec) G7H 7L2
Tél.: 418 549-1717
Téléc.: 418 549-5356
www.raymondchabot.com

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de : **9358-0249 Québec inc. (Escaliers Jean Laberge)**

Avis est par les présentes donné que la faillite de 9358-0249 Québec inc. (Escaliers Jean Laberge) ayant fait affaire au 2569, chemin de la Réserve, Saguenay QC G7J 0E2, est survenue le 2 novembre 2018, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 novembre 2018, à 10 h, au Bureau à Chicoutimi, 255, rue Racine Est, bureau 600, Chicoutimi (QC).

Fait à Chicoutimi, le 2 novembre 2018.

RAYMOND CHABOT INC.
Syndic autorisé en insolvabilité
Éric Morin, CPA, CMA, CIRP, SAI
Responsable de l'actif

5353900

Ville de Saguenay

Appel d'offres

Appel d'offres 2018-463
MATÉRIAUX GRANULAIRES

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour l'acquisition de divers types de matériaux granulaires pour l'entretien de ses infrastructures dans divers secteurs sur tout le territoire de la ville de Saguenay.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1213077), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes*.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être reçues le 26 novembre 2018 au plus tard à 14 h au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055 / téléc. : 418 546-2114) et seront ouvertes à 14 h le même jour en présence des soumissionnaires intéressés.

La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce neuvième jour du mois de novembre deux mille dix-huit.

L'assistante-trésorière comptabilité
et approvisionnement
Service des finances
Division de l'approvisionnement
CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : MERCREDI 7 NOVEMBRE 2018

lotoquebec.com

LOTTO 649 : 02 10 13 16 31 43 — 08 compl.
LOT GARANTI DE 1 000 000 $
(Numéro complet non décomposable)
10221184-02

Québec 49 : 16 24 29 34 41 47 — 31 compl.

Extra 1107735

La poule aux œufs d'or — Numéros «Télé»

1 25 000 $	2 50 000 $	3 100 000 $
650914	536579 (décomposables)	803382
424962	487526 (non décomposables)	819582

TOUT ou RIEN : 01 03 06 07 11 12 13 14 15 18 19 21

Quotidienne : 2 76 3 834 4 4147

Lotto Poker : 2 ♣ 7 ♡ 8 ♣ V ♠ A ♢

Banco — **Turbo x 1** : 03 14 16 20 24 / 29 33 38 40 45 / 46 48 51 55 56 / 58 63 64 65 66

Sprint 0 : 14 16 19 29 34

Lotto D : 6 3 2 3 3 5 3 2

Astro : Jour 10 - Mois AOÛT - Année 66 - Signe POISSONS

Triplex : 05 18 / 21 32 39

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

5351198

AVIS DE DÉCÈS

BOIVIN (M. PAUL)

Le 7 novembre 2018, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital d'Alma, à l'âge de 84 ans et 1 mois, M. Paul Boivin, époux de Mme Irène Lebel, demeurant à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix. Les membres de la famille recevront les parents et amis au

Funérarium Hébert & Desbiens
9, rue de la Gare
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, secteur Métabetchouan

le dimanche 11 novembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 12 novembre 2018, jour des funérailles, de 9 h à 11 h. Les funérailles de M. Paul Boivin seront célébrées le lundi 12 novembre 2018 à 11 h en l'église de Métabetchouan.

Après les funérailles, M. Paul sera confié au crématorium Hébert & Fils de Roberval et les cendres seront déposées au cimetière paroissial.

Il était le fils de feu M. Raoul Boivin et de feu Mme Laurette Duchesne.

Outre son épouse Mme Irène Lebel; il laisse dans le deuil ses enfants: Hélène, Christine (Alain Laforge) et Guy (Kathy Cauchon); ses petits-enfants: Alexandre, Vanessa (Sébastien), Julie, Sophie (Charles), Andreanne (Francis) et Amélie (Francis); ses frères et soeurs: Berthe (feu Jean-Charles Fortin), Georgette (feu Laurent Côté), Jeanne-Mance (feu Rock Claveau), feu Gérard (Suzanne Rossignol), Rose-Emma (Ghislain Harvey), Jean-Clément et Hugues (Florence); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Lebel: feu Raymonde (feu Marcel Dufour), feu Jules (Marie-Reine Albert), Louise (Clément Lachance), Marcelle, Jacques, Réal (Chantale Noël), feu Rita et Colette (Yvon Pelletier); ses neveux et nièces ainsi que plusieurs parents et ami(e)s. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC.

MAISON FUNÉRAIRE Hébert & Desbiens

Pour informations: Téléphone bureau: (418) 349-2894, sans frais: 1-888-349-2894, télécopieur: (418) 349-2896, courriel: hebertetdesbiens@bellnet.ca, site internet: www.hebertetdesbiens.com
Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Desbiens de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.
(Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

BOUCHARD (M. MARCEL)

Est décédé à sa résidence, entouré de l'amour des siens, le 4 novembre 2018, à l'âge de 70 ans, M. Marcel Bouchard, époux de dame Lise Tremblay, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Elysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le samedi 10 novembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le dimanche 11 novembre 2018, le salon ouvrira à compter de 9 h. La célébration de la Parole aura lieu le dimanche 11 novembre 2018 à 10 h 30 à la chapelle Gravel & Fils.

Il était le fils de feu M. Joseph Bouchard et de feu Mme Aurore Carbonneau.

Il laisse dans le deuil outre son épouse Mme Lise Tremblay, ses enfants: Julie Bouchard (Jean-Claude Girard), Jérome (Cathy St-Gelais); ses petits-enfants: Justine et Élyzabeth Girard, Charles-Félix, Ève-Laurie et Ély-Ann Bouchard; ses belles-soeurs et beaux-frères: Monique et Yves Tremblay (Monique Pelletier) et Manon Desgagné (Daniel Bordeleau); ses neveux et nièces ainsi que plusieurs parents et amis.

Des remerciements au Dr Louis Simard pour son humanité, son attention et tous les bons soins prodigués à M. Bouchard.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Marcel Bouchard et partager un souvenir, visitez notre site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

CÔTÉ (M. ROSAIRE)

Est décédé subitement à son domicile, le 4 novembre 2018, à l'âge de 93 ans et 1 mois, M. Rosaire Côté, époux de Mme Lauretta Ouellet, demeurant à Saint-Félicien. Il était le fils de feu M. Edmond Côté et de feu Mme Florestine Simard. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le dimanche 11 novembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le lundi 12 novembre 2018 à 10 h 30 à l'église de Saint-Félicien et l'inhumation suivra au cimetière de Saint-Félicien.

Outre son épouse Mme Lauretta Ouellet, il laisse ses enfants: Alide Côté (Diane Lévesque), son fils François Côté, Liliane Côté (Alain Lavoie), leurs enfants: Valérie, Karine et Audrey Lavoie, Louisette Côté (Pierre Perron), leurs enfants: Michaël, Sophie et Stéphanie Perron, feu Lucie Côté, Jacynthe Côté, ses enfants: Hugo, Sacha, Fabrice et Dérek Côté-Boutin, Dominique Côté (Chantale Simard), leurs enfants: Darlène et Mélinda Duchesne, Rodrigue Côté (Monique Gosselin), son fils Robin Paradis-Côté ainsi que ses 6 arrière-petits-enfants. Il était le frère de: feu Léontine (feu Henri Allard), feu Méridé (feu Fernande Laprise), feu Lionel (feu Bernadette Laprise), feu Claudia (feu Alphonse Ménard), feu Germaine (feu Alphonse Leclerc), feu Jeannette, feu Ludger et feu Léo (feu Simone Boutin); le beau-frère de: feu Thérèse Ouellet (feu Victor Taillon), Maria Ouellet (Gérard Bélanger), Aurélien Ouellet (feu Raymonde Mailhot), soeur Simonette Ouellet, Edgar Ouellet (Thérèse Marchand), feu René Ouellet (feu Lucie Brisson), Jean-Noël Ouellet (Danielle Lauzon), Albert Ouellet (Pierrette Simard), Francine Ouellet (François Viau), Françoise Ouellet (Raymond-Marie Laprise) et Paul-Antoine Ouellet (feu Madeleine Lambert). Également, il laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC, 152, rue Racine Est, Chicoutimi (Québec) G7H 5B7, (418) 543-8959.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

CORMIER (M. GÉRALD)

Le 6 novembre 2018, est décédé à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, à l'âge de 74 ans et 2 mois, M. Gérald Cormier, époux de feu Mme Lina Laforest, demeurant rue Angers, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique, Jonquière

le samedi 10 novembre 2018 à compter de 11 h. Les funérailles auront lieu le samedi 10 novembre 2018 à 14 h à la Résidence funéraire du Saguenay. Les cendres de M. Gérald Cormier seront inhumées au cimetière Jonquière. Il était le fils de feu Mme Louise-Anna Huard et de feu M. Lionel Cormier. Il laisse dans le deuil ses enfants: Michel et Caroline Cormier; son amie, Mme Louise Maltais et les membres de sa famille; sa soeur Carmen Cormier (Isidore Cormier). Il était aussi le frère de: feu Marthe Cormier (Guy Desmeules), feu Gérard, feu Roger, feu Louise, feu Pierre; le beau-frère de: Michel Laforest (Micheline Marcoux), Jean-René (Nicole Pedneault), Régis (Jocelyne Dufour), feu Françoise (feu Jean-Guy Tremblay), feu Charlotte (Jean-Marie Cantin). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Maison de soins palliatifs du Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

PERRON (MME MARCELLE PEDNEAULT)

Est décédée entourée d'amour le 6 novembre 2018, au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 67 ans et 11 mois, dame Marcelle Pedneault, épouse de feu M. Jean-Charles Perron, fille de feu M. Ludger Pedneault et de feu Mme Antoinette Villeneuve, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le dimanche 11 novembre 2018 à compter de 11 h 30. Une célébration de la Parole suivra à 16 h à la chapelle Gravel & Fils.

Elle était la belle-fille de feu M. Louis Perron et de feu Mme Juliette Gaudreault.

Elle laisse dans le deuil ses filles: Sylvie Perron (Mark Bergeron-Gagnon), Francine (Kévin Drolet); ses petits-enfants: Nathan, Jolianne, Thomas et Sophia; son frère et ses soeurs: feu Thérèse Pedneault (Bertrand Tremblay), feu Claude (Nicole Duperré), Marie-Claire, feu Jeannine (feu Jacques Tremblay), Huguette; ses beaux-frères et belles-soeurs: Jeanne Perron (feu Jean-Marc Ménard), feu Louis-Henri (Bérangère Charron), Robert (feu Madeleine Savard), Victor, Paul, feu Jacques, Huguette, Roland (Florence Duchesne), Jeanne-Mance, Jean (Jacqueline Pelletier), Marie-Marthe (Jean-Guy Tremblay), Marie-France. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux nièces, parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel du département hémato-oncologie pour les bons soins prodigués.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de Leucan Saguenay sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Marcelle Pedneault et partager un souvenir, visitez notre site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (MME JEANNINE BOUCHARD)

Le 27 octobre 2018, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 85 ans et 8 mois, Mme Jeannine Bouchard, épouse de feu M. Guy Tremblay, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Lucienne Boudreault et de feu M. Joseph-Henri Bouchard. La famille accueillera les parents et ami(e)s le dimanche 11 novembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h, le lundi 12 novembre 2018 de 9 h à 11 h, à

l'Alliance funéraire du Royaume, Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi, G7H 1L2

Une célébration de la Parole aura lieu le lundi 12 novembre 2018 à 11 h à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi. Elle a été incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière St-François-Xavier.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Johanne Tremblay (Bernard Tremblay), Serge (Ruth Simard), Chantale (Richard Derome) et Jacques (Nathalie Lajoie); ses petits-enfants: Catherine, Stéphanie, Carole-Anne, Alex, Marilou, Mathieu, Elaura-Gabrielle et leur conjointe et conjoint. Elle était la soeur de: feu Miguel Bouchard (Louisette Bouchard), Marguerite (feu Mendoza Bouchard), Hervé (Francine Baril), Lisette (Marcel Delorme), Hugues (Marthe Pilote) et Fernande. Elle était la belle-soeur de: Yvan Tremblay (Ghyslaine Girard), Robert (feu Monique Savard) et feu Claude (Charlotte Côté). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, autres parents et ami(e)s. La famille tient à remercier le personnel du service de soutien à domicile du Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi, pour tous les soins et le soutien prodigués au cours des dernières années, soins qui lui ont permis de demeurer chez-elle comme elle le désirait. Un merci également au personnel du département de médecine interne (2e étage) du Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi et plus particulièrement à Anne-Louise Desbiens, pour avoir rendu ses 24 dernières heures plus agréables et confortables. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (Mme Marguerite Martel)

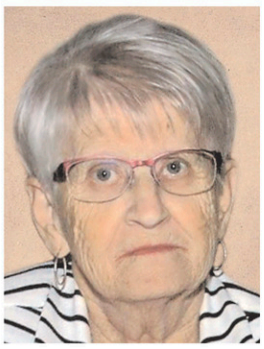

Le 7 novembre 2018, est décédée à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 81 ans et 9 mois, Mme Marguerite Martel (Tremblay), épouse de feu M. Yvon Tremblay, demeurant rue de la Fabrique, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le vendredi 9 novembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 10 novembre 2018 à compter de 12 h. Les funérailles auront lieu le samedi 10 novembre 2018 à 14 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Marguerite Martel et les cendres seront inhumées au cimetière Jonquière.

Elle était la fille de feu Mme Eddy Morin et de feu M. Ladislas Martel.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Marc Tremblay, Suzanne (Bernard Therrien), Nathalie (Alain Hudon); ses petits-enfants: Tania, Josianne (Tommy), Sophie (Yan), Simon (Agathe), Stéphanie, Cynthia (Jean-Michel) et Sébastien; ses arrière-petits-enfants: Zachary, Lionel, Océanne et Loic; ses frères: Lucien Martel, Honoré (feu Kathleen Arseneault). Elle était aussi la soeur de: feu Georges-Henri Martel, feu Yvon (feu Solange Lapointe), feu Rosaire (Gaétane Desgagnés), feu Henriette, feu Jean-Charles, feu Yvonnette. Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille de M. Yvon Tremblay ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

La famille remercie chaleureusement les membres du personnel de la Résidence Bonne Entente ainsi que les membres du personnel soignant du 6e étage de l'Hôpital de Jonquière pour les excellents soins prodigués à Mme Marguerite Martel. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société Alzheimer de la Sagamie. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (M. Philippe)

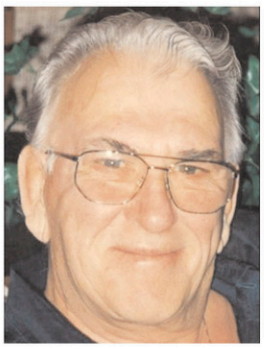

Le 30 octobre 2018, est décédé à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, à l'âge de 93 ans et 7 mois, M. Philippe Tremblay, époux de Mme Noëlla Blackburn, demeurant à Chicoutimi. Il était le fils de feu Mme Delia Tremblay et de feu M. David Tremblay. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 10 novembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h ainsi que le dimanche 11 novembre 2018 de 9 h à 11 h à

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi

Il était vétéran de guerre 1939-1945.

Une célébration de la Parole aura lieu le dimanche 11 novembre 2018 à 11 h à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi. Il a été incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière Sacré-Coeur.

Il laisse dans le deuil son épouse, Mme Noëlla Blackburn. Il était le père de: feu Serge-Philippe Tremblay (Marguerite Martineau) et Sylvie (Sylvain Allard). Il était le grand-père de: Pierre-Olivier (Marie-Josée Bouchard), Frédéric, Stéphanie (Claude Rocheleau) et Mélanie. Il était le frère de: feu Germaine Tremblay (feu Donat Savard), feu Gérard (feu Jacqueline Villeneuve), feu Lucienne (feu Armand Simard) et Maurice (Pauline Morin). Il était le gendre de: feu Arthur Blackburn (feu Jeannette Gaudreault). Il était le beau-frère de: René Blackburn (Louisette Roussel) et feu André (Christianne Dionne). Il laisse également dans le deuil 3 arrière-petits-enfants, de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.La famille tient à remercier le personnel de la Maison de soins palliatifs du Saguenay pour les très bons soins prodigués à M. Tremblay.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Maison de soins palliatifs du Saguenay sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

MESSE ANNIVERSAIRE

TREMBLAY (Mme Gratia Gauthier)

Voilà déjà un an que tu nous a quittés.

Nous gardons en mémoire ta grande générosité, les valeurs essentielles de la vie que tu nous as transmises et ton grand amour pour nous tous.

Veille sur nous de là-haut, comme tu l'as si bien fait ici-bas.

Toute ta grande famille qui t'aime.

La messe anniversaire de Mme Gratia Gauthier, épouse de feu M. Jean-Paul Tremblay, demeurant à Chicoutimi, sera célébrée

le dimanche 11 novembre 2018 à 9 h 30
à l'église St-Isidore
Chicoutimi

Parents et amis sont invités à y assister.

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (Mme Sara)

Ce 3 novembre 2018, est décédée subitement à l'âge de 58 ans et 7 mois, Mme Sara Tremblay, fille de Mme Françoise Desbiens et de feu M. Pierre Tremblay, conjointe de M. Pierre Cardinal. Elle enseignait et chorégraphiait le ballet classique et la danse jazz, en plus d'assumer la direction générale et artistique de l'Académie de Ballet du Saguenay depuis 1993 et présidente du Réseau d'enseignement de la danse du Québec depuis 2005. Mme Tremblay a entrepris sa formation en danse classique en 1966 à l'Académie de Ballet du Saguenay, avec Milenka Niederlova. Son apprentissage s'est poursuivi au Saguenay, à Montréal et à New York, où elle a été reçue comme boursière dans plusieurs institutions importantes. Elle a étudié avec Jacqueline Lemieux, Érika Janes, Élaine Werner, Georges Montague, William Thompson, Eddy Toussaint, Michel Martin, Alain Ferrier, Manon Larin et Lynn Simonson. Sa carrière de danseuse professionnelle a pris son envol en 1978 à New York, où elle a participé à plusieurs spectacles des chorégraphes Lynn Simonson (Uncompany) et Laurie De Vito. Bien que son travail sur scène ait été apprécié et reconnu, Mme Tremblay était attirée par l'enseignement. À partir de 1976, elle a donc suivi de nombreux stages, formations et certifications à la Royal Academy of Dancing, à l'Imperial Society of Teachers of Dancing, à l'École supérieure de ballet du Québec, à l'Université du Québec à Chicoutimi et au Ballet national du Canada, entre autres. Du début des années 1980 à 2007, elle s'est continuellement perfectionnée auprès de Lynn Simonson, ce qui faisait d'elle l'une des plus grandes expertes de la philosophie et des principes d'enseignement de la Technique Simonson au Québec. Cette reconnaissance lui a valu des invitations régulières pour enseigner la technique jazz, le ballet classique et la pédagogie de la danse à l'École supérieure de ballet du Québec, à l'Université du Québec à Chicoutimi, au Domaine Forget ainsi que dans de nombreux événements québécois consacrés au jazz.

La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le vendredi 9 novembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 10 novembre 2018 à 11 h à l'église de St-Honoré et les cendres seront déposées au columbarium Gravel et Fils.

Elle laisse dans le deuil sa mère Mme Françoise Desbiens (feu M. Pierre Tremblay); sa soeur Virginie Tremblay; son conjoint M. Pierre Cardinal (feu Céline Côté) et son fils Pierre-Alexandre Cardinal; sa belle-mère Mme Claire Tremblay (feu M. Benoit Cardinal); ses beaux-frères et ses belles-soeurs: Mireille Cardinal (Daniel Hamelin), Guy (Line Lussier), Sylvain (Julie Tremblay), Dany et leurs enfants; les enfants de feu Yvon Fortin: Dominick Fortin (Guylaine Gaudreault), Véronick Fortin (Charles Bonneau). Elle laisse également dans le deuil ses oncles et tantes, cousins et cousines, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Sara Tremblay et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

Célébration commémorative. Bienvenue à tous.

Les membres du personnel de la **Maison funéraire Nault & Caron** vous invitent chaleureusement à venir participer à la célébration commémorative pour les défunts sous le thème : **L'eau et de la transmission de l'héritage.**

La célébration se déroulera dimanche le 18 novembre à 10 h 15 en l'église Sainte-Famille de Jonquière (Kénogami).

Les columbariums seront ouverts dimanche le 18 novembre de 13 h à 15 h.
1878, rue Sainte-Famille, Jonquière (Kénogami)
2295, rue Saint-Jean-Baptiste, Jonquière
2770, rue de la Salle, Jonquière (Arvida)

418 542.2626
4 succursales
pour mieux vous servir
Siège social :
3970, rue de la Fabrique
Jonquière

Dignité EN HOMMAGE À LA VIE

Maison funéraire Nault & Caron

5259033

Valérie Maltais et cinq autres patineurs se grefferont à l'équipe nationale de patinage de vitesse longue piste en décembre en vue des Coupes du monde de Tomaszow Mazowiecki, en Pologne, et de Heerenveen, aux Pays-Bas. — ARCHIVES LA PRESSE

COUPE DU MONDE EN LONGUE PISTE

Maltais entrera en scène en décembre

Presse canadienne

OTTAWA — Plusieurs Québécois, dont Laurent Dubreuil et Valérie Maltais, font partie de l'équipe de patinage de vitesse longue piste dévoilée par Patinage de vitesse Canada, jeudi, pour représenter le pays sur le circuit de la Coupe du monde cette saison.

Un total de 11 athlètes, dont Dubreuil, de Lévis, Christopher Fiola, de Montréal, Antoine Gélinas-Beaulieu, de Sherbrooke, et David La Rue, de Saint-Lambert, participeront d'abord aux Coupes du monde d'Obiharo, au Japon, du 16 au 18 novembre, et de Tomakoma, du 23 au 25 novembre.

Dubreuil a notamment aidé le Canada à remporter deux médailles d'or au sprint par équipe en Coupe du monde la saison dernière.

Quant à Fiola, Gélinas-Beaulieu et La Rue, ils en seront tous à leur deuxième campagne sur le circuit. Fiola, qui prenait part aux épreuves de départ en groupe la saison dernière, cherchera à faire sa marque sur de plus courtes distances, tandis que La Rue, qui a obtenu deux médailles aux Championnats du monde juniors l'hiver dernier, passera aux rangs seniors à temps plein.

Six autres athlètes, dont Maltais, de La Baie, et Alex Boisvert-Lacroix, de Sherbrooke, se grefferont au groupe en décembre en vue des Coupes du monde de Tomaszow Mazowiecki, en Pologne, et de Heerenveen, aux Pays-Bas. Il est à noter qu'Olivier Jean, de Lachenaie, participera uniquement à la Coupe du monde de Heerenveen.

Maltais, qui a participé à trois Jeux olympiques en courte piste, fera ses débuts à la Coupe du monde en longue piste moins d'un an après être passée d'une discipline à l'autre.

Les athlètes qui représenteront le Canada à l'échelle internationale cette saison ont obtenu leur place dans l'équipe en vertu des résultats enregistrés la saison dernière, ou encore à cause de leurs résultats aux Championnats canadiens de distances individuelles tenus le mois dernier à Calgary, en Alberta.

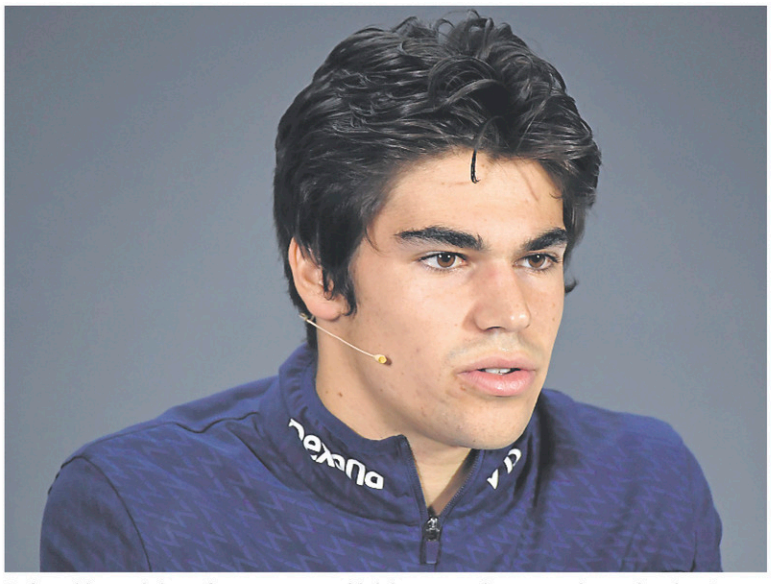

Relancé à savoir à quel moment une décision quant à son avenir serait prise, Lance Stroll s'est limité à dire, jeudi, en conférence de presse: «Dans un avenir assez rapproché.» — PHOTO AFP, NELSON ALMEIDA

FORMULE 1

L'avenir de Stroll se précise

ALEXANDRE GEOFFRION-MCINNIS
Presse canadienne

MONTRÉAL — Alors que la plupart des pilotes de Formule 1 ont déjà annoncé leurs plans pour la saison prochaine, Lance Stroll demeure plutôt discret quant à son avenir.

Jeudi, à l'aube du Grand Prix de Formule 1 du Brésil, le Québécois âgé de 20 ans a fait face à un barrage de questions des journalistes, qui tentaient de lui tirer les vers du nez. Il est cependant demeuré très mystérieux quant aux motifs qui justifient la situation actuelle.

«Je ne peux pas vous dire pourquoi rien n'est encore annoncé, mais il y a une raison, a-t-il confié. J'ai hâte, par contre, que ce soit fait. J'ai hâte de tourner la page et de relever de nouveaux défis.»

Relancé à savoir à quel moment une décision quant à son avenir serait prise, Stroll s'est limité à dire: «Dans un avenir assez rapproché.»

Une autre journaliste a alors reformulé sa question sur cet enjeu, et Stroll a alors offert une bribe d'information supplémentaire.

«D'ici quelques semaines, une annonce sera faite, a-t-il mentionné du bout des lèvres. Je suis excité, mais je ne peux en dire plus pour le moment.»

LE TEMPS LE DIRA

Quelques minutes plus tard, pendant la traditionnelle conférence de presse des pilotes, la question est revenue sur le tapis. Un membre des médias lui a demandé si une annonce sera faite d'ici la fin de la saison, ou pendant l'hiver. Et le Canadien s'est de nouveau refermé, comme une huître.

«C'est ce que je crois. Le temps le dira. C'est tout ce que je peux vous dire», a-t-il balbutié.

Ceci étant dit, si on ne peut confirmer pour l'instant qu'il pilotera la saison prochaine pour l'équipe qui a été achetée par son père Lawrence Stroll plus tôt cette année, on peut maintenant dire que le divorce a été officialisé avec Williams, après deux saisons au sein de l'équipe britannique. C'est d'ailleurs ce qu'il a sous-entendu en effectuant un bilan provisoire de fin de saison, même s'il reste deux courses au calendrier 2018.

«Ç'a été une année terrible, a dit le pilote de Mont-Tremblant sans détour. J'ai vraiment dû travailler fort pour aller chercher quelques points cette saison. La voiture n'était pas compétitive, et ses performances ont été horribles – ç'a vraiment été frustrant par moments –, mais c'est comme ça, et j'ai tourné la page.»

Après le Grand Prix du Brésil, dimanche, Stroll terminera sa saison au Grand Prix d'Abu Dhabi, le 25 novembre. Il occupe présentement le 18e rang au classement des pilotes, avec une mince récolte de six points. Son coéquipier chez Williams, Sergey Sirotkin, pointe au 20e et dernier échelon avec un seul point.

«Je m'attendais à plus de l'équipe (cette saison), a-t-il ajouté. Nous n'avons pas progressé. Nous disposons de la même voiture aujourd'hui que celle qui était sur la grille de départ en Australie. C'est décevant. J'ai hâte que la saison soit terminée, pour que je puisse tourner la page.»

BREFS

Lysanne Richard à la Coupe du monde de plongeon haut vol

Après avoir pris la troisième place au classement général du circuit Red Bull de plongeon haut vol, au terme de cinq épreuves, Lysanne Richard tentera de retrouver la plus haute marche du podium lors de la Coupe du monde à Abu Dhabi. La plongeuse originaire de Saguenay avait été couronnée lors de l'édition 2016 de la compétition sanctionnée par la Fédération internationale de natation. Elle avait dû faire l'impasse sur l'épreuve l'an dernier en raison d'une importante blessure au cou. Lysanne Richard avait affirmé à son retour en action, au début de l'été, que la saison du circuit mondial allait lui servir de préparation pour la Coupe du monde. Elle fait d'ailleurs partie du trio de favorites avec l'Australienne Rhiannan Iffland et la Mexicaine Adriana Jimenez. Lors des dernières semaines, Lysanne Richard a peaufiné sa préparation, ajoutant notamment un nouveau plongeon à son répertoire.

Basketball senior

Deux matchs étaient à l'affiche, mercredi soir, dans la Ligue féminine de basketball senior. Dans le premier, Jonquière a pris la mesure de la Voie Maltée au compte de 46-40, grâce aux 19 points de Léonie Tremblay-Bergeron. Justine Fillion a inscrit huit points dans la défaite. Dans la deuxième rencontre, le Noir et Or l'a emporté 40-29 sur Chicoutimi. Chloé Émond a mené l'attaque dans la victoire avec 16 points. La réplique a été assurée par Tracy Hogue-Boivin avec sept points. **DAVE AINSLEY**

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	16	12	3	1	0	11	59	42	25	7-2-0-0	5-1-1-0	8-2-0-0	G-4
Toronto	15	10	5	0	0	10	51	40	20	4-5-0-0	6-0-0-0	6-4-0-0	G-2
Montréal	**16**	**8**	**5**	**3**	**0**	**6**	**53**	**51**	**19**	**5-3-1-0**	**3-2-2-0**	**4-4-2-0**	**P-2**

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
N.Y. Islanders	15	8	5	1	1	7	47	38	18	3-1-1-1	5-4-0-0	6-2-1-1	P-2
Washington	14	7	4	2	1	6	52	50	17	5-1-1-1	2-3-1-0	5-3-1-1	G-2
Columbus	15	8	6	1	0	8	50	52	17	4-4-0-0	4-2-1-0	5-4-1-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Boston	15	8	5	2	0	8	44	39	18	5-2-0-0	3-3-2-0	4-4-2-0	P-1
Buffalo	16	8	6	2	0	8	49	49	18	4-2-1-0	4-4-1-0	5-3-2-0	G-1
Philadelphie	16	8	7	1	0	7	53	60	17	3-4-0-0	5-3-1-0	5-4-1-0	G-2
Pittsburgh	14	6	5	1	2	6	47	47	15	2-4-1-0	4-1-0-2	4-4-1-1	P-5
N.Y. Rangers	15	7	7	1	0	4	43	47	15	5-3-0-0	2-4-1-0	6-3-1-0	G-4
Ottawa	**16**	**6**	**7**	**3**	**0**	**6**	**55**	**67**	**15**	**5-3-2-0**	**1-4-1-0**	**3-5-2-0**	**P-1**
Caroline	15	6	7	2	0	5	40	45	14	3-3-1-0	3-4-1-0	2-7-1-0	P-5
New Jersey	13	6	6	1	0	6	42	43	13	5-1-1-0	1-5-0-0	3-6-1-0	P-1
Detroit	15	5	8	1	1	4	40	55	12	3-4-1-0	2-4-0-1	5-5-0-0	G-1
Floride	12	4	5	1	2	3	38	42	11	1-3-1-0	3-2-0-2	4-4-1-1	G-2

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Nashville	15	12	3	0	0	12	51	31	24	5-3-0-0	7-0-0-0	8-2-0-0	G-4
Minnesota	14	8	4	1	1	8	43	40	18	5-0-1-1	3-4-0-0	7-3-0-0	P-1
Winnipeg	14	8	5	1	0	8	41	38	17	5-2-1-0	3-3-0-0	6-3-1-0	P-1

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Vancouver	17	10	6	0	1	9	57	58	21	5-2-0-0	5-4-0-1	6-3-0-1	G-1
San Jose	15	8	4	1	2	8	50	46	19	4-2-0-1	4-2-1-1	6-2-0-2	G-2
Calgary	16	9	6	0	1	9	54	53	19	4-2-0-1	5-4-0-0	5-4-0-1	P-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Dallas	15	8	6	1	0	8	42	40	17	5-2-0-0	3-4-1-0	5-4-1-0	P-2
Colorado	15	7	5	2	1	7	53	44	17	3-2-1-0	4-3-1-1	4-4-1-1	P-4
Edmonton	16	8	7	1	0	8	45	50	17	3-2-1-0	5-5-0-0	5-4-1-0	P-3
Anaheim	17	7	7	1	2	6	41	48	17	4-2-1-2	3-5-0-0	2-6-1-1	G-1
Arizona	14	7	6	1	0	6	41	34	15	4-3-0-0	3-3-1-0	6-3-1-0	P-2
Chicago	15	6	6	3	0	6	46	56	15	3-2-2-0	3-4-1-0	3-6-1-0	P-5
Vegas	16	7	8	0	1	6	39	45	15	4-2-0-1	3-6-0-0	5-4-0-1	G-1
St. Louis	13	5	5	3	0	5	46	48	13	4-4-1-0	1-1-2-0	4-4-2-0	G-1
Los Angeles	14	5	8	1	0	5	32	46	11	4-3-1-0	1-5-0-0	3-7-0-0	G-2

LNH

Jeudi 8 novembre
Vancouver 8 Boston 5
Edmonton 1 Floride 4
Arizona 4 Philadelphie 5 (P)
Vegas 5 **Ottawa** 3
N.Y. Islanders 2 Tampa Bay 4
Buffalo 6 **Montréal** 5 (P)
Caroline à Chicago, 20h30.
San Jose à Dallas, 20h30.
Minnesota à Los Angeles, 22h30.
Vendredi 9 novembre
New Jersey à Toronto, 19h.
Columbus à Washington, 19h.
N.Y. Rangers à Detroit, 19h30.
San Jose à St. Louis, 20h.
Colorado à Winnipeg, 20h.
Minnesota à Anaheim, 22h.

SOMMAIRE

Buffalo 6
Montréal 5 (P)

Première période
1. Buffalo, Sobotka 2 (Rodrigues, Reinhart) 6:08
2. Montréal, Drouin 5 (Domi, Benn) 9:14
3. Buffalo, Sobotka 3 (Rodrigues, Reinhart) 14:40
4. Montréal, Peca 1 (Deslauriers, Reilly) 14:50
5. Buffalo, Sheary 6 (Mittelstadt, Scandella) 15:52
6. Montréal, Shaw 2 (Drouin, Domi) 16:26
Pénalité(s) — Skinner Buf 1:03, Girgensons Buf 1:49, Larsson Buf 18:42.

Deuxième période
7. Buffalo, Skinner 10 (Eichel, Pominville) 5:34
8. Montréal, Tatar 6 (Domi, Mete) 10:17
9. Montréal, Deslauriers 1 (Peca) 18:03 (dn)
Pénalité(s) — Deslauriers Mon 6:57, Alzner Mon 16:11, Ouellet Mon 18:48.

Troisième période
10. Buffalo, Skinner 11 (Eichel) 2:20
Pénalité(s) — McCabe Buf 4:22, Ristolainen Buf 5:55.

Prolongation
11. Buffalo, Ristolainen 2 (Sans aide) 1:38
Pénalité(s) — Aucune pénalité.

Tirs au but

Buffalo	13	8	9	1 — 31
Montréal	17	15	5	0 — 37

Gardiens — Buffalo: Linus Ullmark; Carter Hutton (G, 5-6-1) (2e période); Montréal: Carey Price (PP, 5-4-3).
Avantages numériques — Buffalo: 0-3; **Montréal**: 0-5.
Arbitres — TJ Luxmore, Tim Peel. **Juges de lignes —** Brian Mach, Ryan Galloway.
Assistance — 20,488.

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 7 novembre.

	MJ	B	A	PTS
Domi	15	9	7	16
Tatar	15	5	8	13
Gallagher	15	9	3	12
Petry	15	1	11	12
Drouin	15	4	6	10
Lehkonen	15	1	7	8
Danault	15	1	7	8
Armia	15	3	4	7
Kotkaniemi	15	2	5	7
Hudon	12	2	1	3
Reilly	15	1	2	3
Juulsen	13	1	2	3
Ouellet	15	0	3	3
Peca	14	0	3	3
Benn	15	1	1	2
Shaw	11	1	1	2
Mete	13	0	1	1
Niemi	4	0	1	1
Price	11	0	0	0
Deslauriers	9	0	0	0
Alzner	4	0	0	0
Agostino	0	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	FBa	JB	Moy	%Arr.
Price	5	4	2	31	1	2,81	,901
Niemi	3	1	0	13	0	3,13	,893

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 7 novembre.

	MJ	B	A	PTS
Chabot	15	4	16	20
Stone	15	6	12	18
Duchene	15	4	11	15
Tierney	15	2	12	14
Dzingel	13	6	5	11
White	15	5	4	9
Ryan	15	4	5	9
Boedker	15	2	7	9
Lajoie	15	5	3	8
Demelo	15	2	5	7
Wideman	15	2	3	5
Ceci	11	2	2	4
Paajarvi	15	1	0	1
McCormick	8	1	0	1
Anderson	14	0	1	1
Jaros	11	0	1	1
Paul	4	0	1	1
Pyatt	15	0	0	0
Borowiecki	10	0	0	0
McKenna	2	0	0	0
Rodewald	1	0	0	0
Burgdoerfer	1	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	FBa	JB	Moy	%Arr.
Anderson	6	4	3	46	0	3,56	,909
McKenna	0	0	0	6	0	7,06	,838

HOCKEY

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sainte-Foy	16	12	4	0	0	66	44	24
Thetford	18	9	5	2	2	63	60	22
St.Lawrence	17	6	8	2	1	54	60	15
Alma	16	7	9	0	0	56	61	14

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lionel-Groulx	16	9	7	0	0	65	64	18
Saint-Laurent	18	8	8	2	0	63	68	18
A.-Laurendeau	18	6	11	0	1	53	68	13
Abitibi-Témis.	16	6	9	0	1	40	66	13

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	16	14	1	1	0	62	32	29
Lennoxville	17	11	4	1	1	67	47	24
Laflèche	15	7	6	2	0	51	53	16
Sorel-Tracy	19	6	10	2	1	62	79	15

Vendredi 9 novembre
Thetford à St-Hyacinthe, 19h30
Laflèche à St-Laurent, 19h30
Lionel-Groulx à Ste-Foy, 19h30
Samedi 10 novembre
Alma en Abitibi, 13h
Sorel-Tracy à André-Laurendeau, 19h40
Dimanche 11 novembre
St-Hyacinthe à St-Laurent, 15h30
St.Lawrence à Lennoxville, 15h30
Laflèche à Sorel-Tracy, 16h
André-Laurendeau à Lionel-Groulx, 16h

LHJAAAQ

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Terrebonne	19	16	2	1	0	96	54	33
Princeville	20	16	4	0	0	110	77	32
Granby	20	13	6	0	1	83	52	27
St-Jérôme	22	12	7	2	1	93	63	27
Longueuil	17	11	6	0	0	78	55	22
Côte du Sud	17	9	7	1	0	68	70	19
Montréal-Est	19	9	9	0	1	76	83	19
Valleyfield	19	8	8	1	2	77	85	19
St.-Gabriel	19	8	10	1	0	76	96	17
Chambly	19	7	10	2	0	68	90	16
Lac St-Louis	21	8	13	0	0	54	81	16
Gatineau	18	4	12	2	0	56	88	10
Montréal-Nord	18	3	13	1	1	50	91	8

Mercredi 7 novembre
Montréal-Nord 3 St-Jérôme 9
Jeudi 8 novembre
Chambly 3 Valleyfield 10
Vendredi 9 novembre
Chambly à Montréal-Est, 19h30.
Longueuil à Terrebonne, 19h30.
Princeville à Granby, 19h45.
La Côte du Sud à Gatineau, 20h.
Lac St-Louis à St.-Gabriel, 20h.
Samedi 10 novembre
La Côte du Sud à Gatineau, 14h.
Longueuil à Princeville, 20h.
Dimanche 11 novembre
St.-Gabriel à Côte du Sud, 14h.
Gatineau à Terrebonne, 14h.
Lac St-Louis à St-Jérôme, 15h40.
Montréal-Est à Chambly, 16h.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Comeau	20	14	5	0	1	84	59	29
Chicoutimi	19	10	5	1	3	64	52	24
Rimouski	19	10	8	1	0	85	54	21
Québec	20	8	9	1	2	62	73	19

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	21	17	4	0	0	90	50	34
B.-Boisbriand	19	10	8	1	0	60	55	21
Gatineau	20	8	9	2	1	64	68	19
Val-d'Or	20	6	11	2	1	53	84	15

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Moncton	20	14	4	2	0	87	58	30
Halifax	19	14	4	1	0	80	53	29
Charlottetown	20	12	7	1	0	79	71	25
Cap-Breton	20	10	9	0	1	79	65	21
A.-Bathurst	19	4	14	0	1	42	88	9
St-Jean	21	2	16	2	1	47	127	7

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Drummondville	18	13	4	1	0	78	50	27
Sherbrooke	19	9	8	1	1	66	65	20
Victoriaville	19	9	8	1	1	58	64	20
Shawinigan	17	5	12	0	0	46	88	10

Mercredi 7 novembre
Chicoutimi 1 Cap-Breton 4
Halifax 8 A.-Bathurst 2
Québec 4 Val-d'Or 8
Sherbrooke 5 B.-Boisbriand 3
Saint-Jean 4 Gatineau 6
Jeudi 8 novembre
Moncton 4 Charlottetown 5
B.-Comeau 2 R.-Noranda 4
Saint-Jean 1 Victoriaville 8
Vendredi 9 novembre
Cap-Breton à Halifax, 18h.
A.-Bathurst à Moncton, 18h.
Chicoutimi à Charlottetown, 18h30.
B.-Comeau à Val-d'Or, 19h.
Saint-Jean à Sherbrooke, 19h.
Gatineau à Rimouski, 19h30.
B.-Boisbriand à Drummondville, 19h30.
Québec à Shawinigan, 19h30.
Samedi 10 novembre
Gatineau à Rimouski, 16h.
Sherbrooke à Shawinigan, 16h.
B.-Comeau à Val-d'Or, 18h.
Chicoutimi à Moncton, 18h.
A.-Bathurst à Halifax, 18h.
R.-Noranda à B.-Boisbriand, 19h.
Drummondville à Victoriaville, 19h.

UNIVERSITAIRE

LIGUE DE L'ONTARIO

Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ottawa	8	7	0	0	1	32	15	15
Carleton	9	5	1	1	2	35	27	13
Queen's	9	6	3	0	0	30	23	12
UQTR	9	6	3	0	0	26	26	12
McGill	9	5	3	1	0	32	24	11
UOIT	10	5	4	1	0	35	34	11
Concordia	8	4	3	1	0	26	27	9
Laurentienne	8	3	5	0	0	21	30	6
RMC	10	3	7	0	0	21	41	6
Nipissing	8	2	6	0	0	26	45	4

Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ryerson	9	7	1	1	0	49	26	15
Lakehead	9	7	2	0	0	33	30	14
Brock	9	6	3	0	0	28	26	12
Windsor	9	6	3	0	0	39	26	12
York	8	5	2	1	0	32	24	11
Western	9	4	4	0	1	23	26	9
Toronto	9	2	4	2	1	24	36	7
Laurier	10	3	7	0	0	26	35	6
Guelph	10	2	6	0	2	26	28	6
Waterloo	10	2	6	1	1	24	49	6

Jeudi 8 novembre
Guelph 0 Laurier 2
Vendredi 9 novembre
Windsor à Western, 19h
Brock à Toronto, 19h
Concordia à McGill, 19h
Ryerson à Waterloo, 19h
UOIT à RMC, 19h
York à Lakehead, 19h
Ottawa à Nipissing, 19h30
UQTR à Queen's, 19h30
Carleton à Laurentienne, 19h35
Samedi 10 novembre

LHSAAAQ

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
La Tuque	6	5	1	0	0	28	15	10
Windsor	8	4	2	2	0	43	42	10
Nicolet	8	4	3	1	0	35	33	9
Louiseville	5	4	1	0	0	27	18	8
Joliette	7	4	3	0	0	34	32	8
Plessisville	6	3	2	1	0	26	23	7
Cap-Madeleine	6	3	2	1	0	21	20	7
Bécancour	6	2	3	1	0	25	31	5
Donnacona	6	2	4	0	0	23	39	4
Waterloo	6	1	4	0	1	25	34	3

Vendredi 9 novembre
Joliette à Louiseville, 20h30
Waterloo à Nicolet, 20h30
Cap-Mad. à Donnacona, 21h
Plessisville à La Tuque, 21h
Samedi 10 novembre
Bécancour à Plessisville, 20h

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Charlotte	11	10	1	0	0	42	25	20
Springfield	10	7	1	0	2	43	27	16
Bridgeport	13	7	5	1	0	48	48	15
Lehigh Valley	11	6	3	1	1	43	40	14
Scranton	11	6	4	0	1	39	35	13
Hershey	14	6	7	0	1	32	42	13
Hartford	14	5	7	1	1	41	53	12
Providence	11	3	7	1	0	35	38	7

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rochester	13	9	3	1	0	50	37	19
Cleveland	13	7	5	1	0	42	45	15
Binghamton	13	5	6	2	0	35	50	12
Laval	13	5	7	1	0	31	34	11
Utica	13	5	7	1	0	37	46	11
Toronto	10	4	4	0	2	41	43	10
Belleville	12	5	7	0	0	35	38	10
Syracuse	9	4	5	0	0	29	31	8

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Milwaukee	14	8	3	3	0	46	39	19
Chicago	12	8	3	0	1	50	35	17
Iowa	12	8	3	1	0	47	31	17
Rockford	13	6	4	1	2	36	36	15
Grand Rapids	12	6	5	0	1	38	39	13
Manitoba	12	6	6	0	0	28	41	12
Texas	11	4	5	1	1	36	41	10
San Antonio	13	3	10	0	0	26	37	6

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
San Jose	11	9	1	0	1	43	21	19
Tucson	11	7	3	0	1	41	37	15
Colorado	10	6	2	2	0	33	30	14
Bakersfield	10	6	4	0	0	40	30	12
Ontario	10	3	4	2	1	39	49	9
Stockton	11	4	6	1	0	33	55	9
San Diego	9	3	4	1	1	33	39	8

Jeudi 8 novembre
Bakersfield 5 Iowa 4 (P)
Grand Rapids 4 Manitoba 1
Vendredi 9 novembre
San Jose à Tucson, 13h05.
Hartford à Utica, 19h.
Toronto à Belleville, 19h.
Laval à Cleveland, 19h.
Charlotte à Binghamton, 19h05.
Scranton à Providence, 19h05.
Springfield à L. Valley, 19h05.
Syracuse à Rochester, 19h05.
Rockford à Milwaukee, 20h.
Colorado à San Diego, 22h.
Ontario à Stockton, 22h.
Samedi 10 novembre
San Jose à Tucson, 13h05.
Providence à Bridgeport, 19h.
W./B. Scranton à Hartford, 19h.
Springfield à Hershey, 19h.
Toronto à Belleville, 19h.
Laval à Cleveland, 19h.
Grand Rapids à Manitoba, 19h.
Charlotte à Lehigh Valley, 19h05.
Utica à Binghamton, 19h05.
Bakersfield à Iowa, 20h.
Rockford à Chicago, 20h.
San Antonio au Texas, 20h.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lévis	20	20	0	0	0	118	33	57
St-François	19	13	6	0	0	69	52	36
Trois-Rivières	19	11	5	2	0	71	48	35
Jonquière	19	9	6	1	2	56	52	29
Notre-Dame	18	1	16	0	1	31	103	4

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	19	15	2	1	1	98	43	47
Lac-St-Louis	19	9	9	0	1	69	63	27
Châteauguay	18	8	8	2	0	59	67	24
C.C.-LeMoy.	18	7	9	1	1	56	71	22
St-Hyacinthe	20	8	11	1	0	57	63	22

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Gatineau	19	14	3	2	0	63	41	42
L.-Montréal	19	9	8	0	2	54	54	29
C.E.-Blondin	18	7	10	1	0	56	63	21
St-Eustache	19	7	11	1	0	42	84	20
Amos	20	3	15	2	0	44	106	10

Vendredi 9 novembre
St-Eustache à Notre-Dame, 19h.
Amos à L.-St-Louis, 19h.
L.-Montréal au C.E.-Blondin,19h.
C.C.-LeMoy. à Magog, 19h.
Trois-Rivières à Lévis, 19h30.
Jonquière à Châteauguay,19h35.
Samedi 10 novembre
St-Eustache à St-François, 13h.
Amos à L.-Montréal, 13h.
Châteauguay à Magog, 13h30.
Jonquière à St-Hyacinthe, 14h.

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Jonquière	11	8	3	0	0	48	38	16
Sorel-Tracy	9	6	2	1	0	32	26	13
Thetford Mines	9	5	3	1	0	32	23	11
Rivière-du-Loup	9	5	3	1	0	33	37	11
St-Georges	9	3	6	0	0	31	36	6
Berlin	9	1	7	0	1	23	39	3

Jeudi 8 novembre
Jonquière 8 Thetford Mines 4
Vendredi 9 novembre
Berlin à Sorel-Tracy, 20h.
R.-du-Loup à St-Georges, 20h.
Thet. Mines à Jonquière, 20h.

FOOTBALL

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
d-**Ottawa**	18	11	7	0	464	420	22
x-Hamilton	18	8	10	0	513	456	16
Montréal	18	5	13	0	345	512	10
Toronto	18	4	14	0	369	560	8

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
d-Calgary	18	13	5	0	522	363	26
x-Saskatchewan	18	12	6	0	450	444	24
x-Winnipeg	18	10	8	0	550	419	20
x-C.-B.	18	9	9	0	423	473	18
Edmonton	18	9	9	0	482	471	18

DEMI-FINALES DE SECTION

Dimanche 11 novembre
C.-B. à Hamilton, 13h
Winnipeg en Saskatchewan, 16h30
Finales de section,18 novembre

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.-Angleterre	7	2	0	,778	270	202
Miami	5	4	0	,556	187	225
N.Y. Jets	3	6	0	,333	198	213
Buffalo	2	7	0	,222	96	241

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Pittsburgh	5	2	1	,688	227	188
Cincinnati	5	3	0	,625	221	237
Baltimore	4	5	0	,444	213	160
Cleveland	2	6	1	,278	190	247

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Houston	6	3	0	,667	216	184
Tennessee	4	4	0	,500	134	141
Indianapolis	3	5	0	,375	231	213
Jacksonville	3	5	0	,375	134	170

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Kansas City	8	1	0	,889	327	226
L.A. Chargers	6	2	0	,750	220	180
Denver	3	6	0	,333	205	213
Oakland	1	7	0	,125	141	252

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Washington	5	3	0	,625	160	172
Philadelphie	4	4	0	,500	178	156
Dallas	3	5	0	,375	154	151
N.Y. Giants	1	7	0	,125	150	205

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Chicago	5	3	0	,625	235	153
Minnesota	5	3	1	,611	221	204
Green Bay	3	4	1	,438	192	204
Detroit	3	5	0	,375	180	210

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
La N.-Orléans	7	1	0	,875	279	218
Caroline	6	2	0	,750	220	180
Atlanta	4	4	0	,500	228	226
Tampa Bay	3	5	0	,375	229	275

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
L.A. Rams	8	1	0	,889	299	200
Seattle	4	4	0	,500	188

Cédrick Desjardins a fait face à 43 tirs dans la victoire des siens 8-4 à Thetford. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

VICTOIRE DES MARQUIS 8-4 À THETFORD

Yannick Riendeau sonne encore la charge

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Plus rien ne semble pouvoir freiner les Marquis de Jonquière. Menés par un tour du chapeau de Yannick Riendeau, les régionaux ont signé une huitième victoire de suite, une première depuis la saison 2016-2017, cette fois au compte de 8-4 devant l'Assurancia, au centre Mario-Gosselin de Thetford.

Avec une récolte de cinq points, Riendeau a ainsi accentué son avance au sommet des marqueurs de la Ligue nord-américaine de hockey, lui qui en compte maintenant 22 en 11 parties. Son partenaire James Desmarais a également trouvé le fond du filet et le trio complété par Alexandre Quesnel a été à l'origine de plusieurs percées en territoire adverse. « En plus, ils ont marqué des buts tic-tac-toe. Offensivement, ils ont été spectaculaires. C'était beau à voir », a témoigné l'entraîneur-chef Benoit Gratton.

Les Marquis semblaient se diriger vers une victoire très facile en début de rencontre, d'abord en menant 2-0 après seulement 131 secondes de jeu, puis en début de deuxième période, avec une priorité de 5-1. Au tout début du second engagement, le nouveau venu Christian Ouellet a brisé la glace dès son premier match d'un tir qui a surpris le gardien recrue Philippe Cadorette, qui a vu sa soirée de travail prendre fin de cette manière. « Offensivement, on a été incroyables. C'est sûr que défensivement, on a vu quelques erreurs ici et là. Dans l'ensemble, on est contents. Ce n'est jamais facile de venir chercher un match ici. »

SURPRISE EN DEUXIÈME

En retard 5-1, les locaux n'ont pas baissé les bras, s'approchant à deux buts avant la fin de la période sur des réussites de Maxime Mecenauer et d'Alexandre Tremblay. En troisième, Riendeau et Yann Joseph, avec son premier de la saison et avec les Marquis, ont touché la cible à deux minutes d'intervalle pour permettre aux Jonquiérois de souffler, et ensuite se laisser guider vers la victoire. Le défenseur Mathieu Brisebois s'est également mis en évidence dans toutes les facettes, terminant avec trois points.

« Ils n'ont pas joué une bonne première. Ils sont arrivés un peu à plat et on a eu un bon début en plus d'être opportunistes. Des fois, tu penses que quand tu as eu du succès, ça va être facile pour le reste du match, mais on a eu une belle surprise en deuxième. Ils ont été une meilleure équipe que nous en deuxième et une chance que Cédrick (Desjardins) a été solide devant le filet. Le vent aurait pu tourner assez vite merci », d'estimer Benoit Gratton. On aurait dit que chaque fois qu'ils prenaient un peu de momentum, on allait chercher un but qui leur faisait mal et leur coupait un peu les jambes. Ç'a été le déroulement du match, mais c'est sûr qu'en troisième, on a mieux sorti qu'en deuxième. »

Seule petite ombre au tableau, l'Assurancia a dominé dans la colonne des tirs, dirigeant 43 tirs sur Desjardins, contre 33 pour les Jonquiérois sur les deux gardiens adverses. La statistique n'a pas beaucoup plu à l'entraîneur-chef. « Il faut peaufiner notre jeu en zone défensive. Je trouve qu'on donne beaucoup de lancers dans les derniers matchs. Ce ne sont pas toujours des chances de marquer, mais on en donne un peu trop. On va devoir être plus solides dans notre territoire et un peu plus agressifs sur le porteur de la rondelle », de noter Benoit Gratton.

Les deux rivaux reprendront les hostilités vendredi soir, cette fois au Palais des sports de Jonquière.

46e SAISON DES SAGUENÉENS

Bientôt un 4 000 000e spectateur

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

À leur 46e saison, les Saguenéens accueilleront leur 4 000 000e spectateur en saison régulière, en fin de semaine prochaine. Tout dépendant de l'affluence, le plateau sera atteint le samedi 17 novembre, lors de la visite des Screaming Eagles du Cap-Breton, ou le lendemain, contre les Wildcats de Moncton.

Les Sags deviendront seulement la quatrième équipe de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ) à atteindre ce chiffre magique, et la deuxième des formations originales. Les Olympiques de Gatineau ont atteint ce cap la saison dernière. Les Remparts de Québec et les Mooseheads d'Halifax, qui évoluent dans des amphithéâtres de calibre professionnel, ont également franchi la barre des quatre millions de spectateurs.

Ce fameux 4 000 000e spectateur sera gâté par l'organisation chicoutimienne, qui a vu le jour en 1973. Il ou elle recevra notamment une réplique du troisième chandail gris autographié par tous les joueurs avec le numéro 4 et le nom MILLIONS inscrit dans le dos, un abonnement de saison pour l'an prochain, ainsi qu'une casquette et qu'une montre de marque Samuel Bouki aux couleurs de l'équipe. L'heureux partisan aura également la chance de procéder à la mise en jeu protocolaire avant la rencontre contre les Wildcats. « Ça va être spectaculaire », promet le directeur des opérations, Serge Proulx. Pour des raisons de logistique, pour les deux rencontres, les amateurs sont invités à faire leur arrivée au centre Georges-Vézina par l'entrée principale, là où tous les spectateurs qui franchiront les tourniquets seront comptabilisés.

BILAN DU PREMIER TIERS

Après 11 matchs locaux, les Saguenéens montrent une hausse appréciable des assistances, malgré un horaire peu favorable. Un total de 17 485 personnes ont assisté aux rencontres de l'équipe, soit une augmentation de 12,23 % ou de 272 spectateurs par partie. Après huit matchs, le rapport de la LHJMQ indiquait que les Sags affichaient la quatrième meilleure hausse et le cinquième taux d'occupation avec 69,93 %. Sur les 11 matchs locaux, neuf ont été disputés lors de séquences de trois matchs en quatre jours, et ce, en cinq semaines. Une situation qui ne s'était pas produite l'an dernier.

« C'est quand même beaucoup. On sait comment ç'a un impact. Le calendrier n'était pas favorable à de grosses foules, et on a une moyenne de plus de 2500, fait valoir Serge Proulx. Le dollar loisir est très sollicité. Oui, le détenteur d'un abonnement peut venir aux trois matchs, mais la personne qui achète son billet à l'unité n'ira probablement pas aux trois rencontres. Elle va choisir une ou deux rencontres. »

Il rappelle qu'une panoplie de facteurs entrent en ligne de compte pour les assistances, dont, au premier chef, un produit de qualité sur la patinoire. « Le facteur sur la glace est réel. Oui, les Hendrix Lapierre, Théo Rochette et Artemi Knyazev ont un impact, mais c'est un ensemble de choses », note le directeur des opérations, estimant que l'organisation est en bonne santé, donnant en exemple la liste d'attente pour les loges, ce qui n'était pas le cas lorsqu'il est arrivé en poste en 2016.

Également, depuis deux ans, les Saguenéens multiplient les promotions, tournées de joueurs et événements. « En même temps, on ne veut pas s'arrêter là. On veut continuer de développer et de le faire intelligemment, avec les gens. C'est important de faire en sorte que les gens aient de l'agrément aux matchs et que ça redevienne un réflexe de dire "On va aller aux Sags", qu'il y ait du monde et que ce soir le fun. Le monde attire le monde, insiste-t-il. L'enthousiasme est là pour que les gens reviennent, et notre responsabilité d'organisation est de faire en sorte de tout faire pour qu'ils reviennent. »

ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

POINTES DE PLUME

• L'Almatois Rafaël Harvey-Pinard a été nommé assistant-capitaine de la formation du Québec pour la Série CIBC face à la Russie. Le capitaine des Huskies de Rouyn-Noranda assurera cette mission avec Noah Dobson, du Titan d'Acadie-Bathurst, et Antoine Morand, des Mooseheads d'Halifax, alors que le défenseur des Islanders de Charlottetown Pierre-Olivier Joseph agira comme capitaine de la formation de la LHJMQ.

• La formation de Théo Rochette (Canada Blancs) a été éliminée en tirs de barrage 4-3, jeudi, face à la Finlande, en quart de finale du Défi mondial des moins de 17 ans. L'attaquant des Sags a tout de même obtenu une passe sur le but égalisateur de Connor McClennon, marqué avec moins d'une minute à faire en temps réglementaire. Rochette a toutefois raté son essai lors de la séance de tirs de barrage. L'équipe disputera un match de classement vendredi.

Le meilleur départ depuis 2005-2006

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Malgré leur revers mercredi au Cap-Breton, les Saguenéens connaissent leur meilleur début de saison depuis 2005-2006.

Après 19 rencontres, soit deux matchs de plus que le quart de la saison, les Sags cumulent 24 points. Ils se sont approchés de ce total en 2011, en 2013 et en 2016, mais l'actuel début de saison est celui qui s'approche le plus de 2005 alors qu'ils avaient déjà récolté 27 points. Menés par les David Desharnais, Maxime Boisclair, Mark Zagrapan et compagnie, ils étaient alors à leur apogée, en route vers une saison de 51 victoires et 106 points. Ils avaient toutefois été stoppés en 2e ronde éliminatoire par les Olympiques de Gatineau et un certain Claude Giroux.

L'entraîneur-chef des Sags, Yanick Jean, se dit un peu surpris des résultats, avec une formation tout de même assez inexpérimentée, mais ravi de la manière dont ces points ont été obtenus dans l'ensemble. « On a dit qu'on voulait oui avoir des résultats, mais pas au détriment du processus. Ce dont je suis le plus content, c'est que nos jeunes ont joué dans des situations importantes et critiques, et on voit une amélioration palpable semaine après semaine, de noter le pilote des Bleus. On en avait parlé au camp et on a changé des choses. On voulait parfaire notre structure plus rapidement que les autres années, où l'emphase était plus mise sur l'implication, l'éthique de travail et le surpassement. »

« Tu ne peux pas prendre de raccourcis », prévient-il, à l'intention de la cuvée actuelle.

Contrairement aux années précédentes, dès le départ, les Sags pouvaient compter sur une profondeur, ce qui a permis de ne pas trop ressentir l'effet des nombreux blessés. « Ça fait une différence », avance Yanick Jean, rappelant que les autres années, le manque de joueurs de calibre junior majeur occasionnait un roulement parmi les troupes avec de nombreux essais à gauche et à droite. « On en demande beaucoup à notre profondeur, surtout à l'attaque, convient Yanick Jean. C'est rendu qu'on joue avec nos 15e, 16e et 17e attaquants de notre organisation. Ça prouve ce qu'on disait cet été, soit qu'on avait plus de profondeur. »

Points après 19 matchs

2005-2006	27 points
2006-2007	14 points
2007-2008	18 points
2008-2009	16 points
2009-2010	20 points
2010-2011	16 points
2011-2012	23 points
2012-2013	15 points
2013-2014	22 points
2014-2015	15 points
2015-2016	15 points
2016-2017	22 points
2017-2018	14 points
2018-2019	24 points

5345398

LA TÂCHE N'AURA PAS ÉTÉ FACILE POUR STEVE BÉGIN

L'ancien hockeyeur obtient son DES 22 ans plus tard

PIERRE SAINT-ARNAUD
Presse canadienne

MONTRÉAL — Que peut-il bien manquer à un jeune homme de 36 ans qui a porté l'uniforme du Canadien dont il rêvait, pris sa retraite après 16 saisons avec des gains cumulatifs atteignant les 7 millions $, qui a depuis lancé sa propre compagnie et qui file le parfait bonheur avec sa conjointe et ses enfants ? Un diplôme d'études secondaires (DES).

« J'ai été chanceux, malgré ma décision (...) peu intelligente de lâcher l'école : j'ai réussi à atteindre mes rêves, j'ai bien réussi ma vie, j'ai une famille super, j'ai une compagnie, tout va bien, mais j'ai toujours su qu'il me manquait quelque chose », a admis d'entrée de jeu Steve Bégin, jeudi matin, au moment de recevoir son DES des mains mêmes du ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge.

Il lui aura donc fallu 22 ans pour y arriver et la tâche n'a pas été facile, a-t-il raconté.

« J'étudiais du matin super tôt au soir super tard. Je voulais être prêt. Je me sentais comme pour un match de séries : la nervosité que j'avais. Je voulais tellement être prêt et ne pas me planter que je mettais tous les efforts que je pouvais. »

L'ancien joueur du Canadien Steve Bégin, à gauche, a été chaudement félicité par son ami Georges St-Pierre lors de la cérémonie de remise des diplômes.
— PHOTO PC, YAN REMIORZ

« J'ai été chanceux, malgré ma décision (...) peu intelligente de lâcher l'école : j'ai réussi à atteindre mes rêves, j'ai bien réussi ma vie, j'ai une famille super, j'ai une compagnie, tout va bien, mais j'ai toujours su qu'il me manquait quelque chose. »

— Steve Bégin

PLUS FACILE QUE DE COMPTER DES BUTS !

Pourtant, lorsqu'on lui demande ce qui est le plus difficile entre réussir les examens du ministère de l'Éducation ou compter des buts dans la Ligue nationale de hockey, le sympathique attaquant rappelle avec humour qu'il n'était pas reconnu pour ses talents de marqueur, lui à qui on pourrait accoler le qualificatif désormais populaire de « joueur d'énergie ».

« Si tu comptes le nombre de buts que j'ai marqués, ça doit être de marquer des buts ! », s'est-il exclamé en éclatant de rire.

L'ancien numéro 22 du Tricolore avait été mis au défi par son ami et légende des arts martiaux mixtes Georges St-Pierre d'aller compléter des études abandonnées sur les patinoires québécoises alors qu'il cheminait vers sa carrière dans la LNH. Il a rendu hommage à celui-ci avec cette boutade : « Je devrais remercier celui que j'appelais mon ami jusqu'à ce qu'il me lance le défi, Georges St-Pierre. »

GSP, comme on le surnomme dans le milieu, est le porte-parole de la plateforme « ChallengeU », grâce à laquelle Steve Bégin a pu suivre et réussir les cours d'anglais et de français qui lui manquaient pour compléter son secondaire V. Cette plateforme permet de suivre le programme d'enseignement gratuitement à distance.

PAS DE DIPLÔMES À RABAIS

La formation, gratuite, est donnée et supervisée par un groupe de sept commissions scolaires participantes, et le ministre Roberge a précisé qu'il ne s'agissait nullement d'un « diplôme à rabais ».

« Chacun des diplômés a réussi les épreuves ministérielles. Ils ont atteint les standards et acquis toutes les compétences nécessaires pour avoir un diplôme qui soit valide et reconnu », a précisé le ministre.

M. Roberge ne craint pas, par ailleurs, d'effet pervers de la plateforme et de sa notoriété, dans le sens où elle pourrait encourager des jeunes à décrocher en se disant qu'ils pourraient finir leur cours plus tard avec l'application, dont le slogan accrocheur est « tu peux le faire sur ton cellulaire ».

« Je ne m'attends pas à ce qu'il y ait davantage de décrocheurs ; je m'attends à ce qu'il y ait davantage de raccrocheurs », a-t-il dit, rappelant au passage que « ce n'est jamais une bonne idée de décrocher en pensant raccrocher ultérieurement ».

Le CH battu

Le Tricolore a pris l'avance une seule fois dans la rencontre

MICHEL LAMARCHE
Presse canadienne

MONTRÉAL — Rasmus Ristolainen a trouvé le fond du filet à 1 : 38 de la période de prolongation, et les Sabres de Buffalo ont vaincu le Canadien de Montréal 6-5, jeudi soir, au Centre Bell.

Ristolainen a battu Carey Price d'un tir d'une quarantaine de pieds après que Artturi Lehkonen eut raté une chance en or quelques secondes plus tôt.

Pour un deuxième jeudi consécutif, les amateurs réunis au Centre Bell ont eu droit à un match fertile en rebondissements de toutes sortes, tout particulièrement en première période.

Lors de ce premier vingt, les Sabres ont pris trois avances qu'ils n'ont conservées que pendant exactement trois minutes 50 secondes. L'une de ces avances n'a duré que dix secondes.

Encore une fois, Max Domi a été le meilleur joueur du Canadien avec une récolte de trois points, sa soirée la plus productive depuis son arrivée à Montréal.

Domi, qui a inscrit au moins un point à ses cinq derniers matchs, a récolté des mentions d'aide sur les buts de Jonathan Drouin (5e), d'Andrew Shaw (2e) et de Tomas Tatar (6e).

Matthew Peca et Nicolas Deslauriers ont également connu une bonne soirée à l'attaque avec des récoltes d'un but et une aide chacun.

Le but de Deslauriers, son premier de la saison, a été réussi en désavantage numérique avec un peu moins de deux minutes à écouler à la période médiane

Armia absent pour six à huit semaines

Presse canadienne

MONTRÉAL — Le Canadien a annoncé que l'attaquant Joel Armia allait rater une période de six à huit semaines en raison d'une blessure au genou droit.

L'équipe a fait cette annonce, jeudi soir, peu de temps après le début de son match face aux Sabres de Buffalo. L'entraîneur-chef Claude Julien avait aussi indiqué plus tôt dans la journée que l'état de santé de l'attaquant Paul Byron sera réévalué de façon hebdomadaire en vertu d'une blessure au bas du corps.

Armia s'est blessé lors d'un contact genou contre genou avec le défenseur Brendan Smith, mardi, dans un revers de 5-3 face aux Rangers, à New York. Il n'a pas été en mesure de compléter la deuxième période.

En 15 rencontres cette saison, sa première avec le Tricolore, Armia a inscrit trois buts et quatre aides. Le Canadien a acquis le Finlandais âgé de 25 ans des Jets de Winnipeg le 30 juin dernier.

De son côté, Byron ne s'est pas entraîné depuis le 31 octobre, après avoir subi une blessure au bas du corps face aux Stars de Dallas. Le hockeyeur âgé de 29 ans a joué jusqu'à tard en deuxième période contre les Stars, mais n'est pas retourné sur la patinoire au troisième vingt.

Byron a récolté quatre buts et trois aides en 11 parties cette saison.

Sur une note positive, le défenseur David Schlemko a patiné avec ses coéquipiers pour la première fois depuis le début du calendrier régulier. Il s'était blessé à un genou lors d'un match préparatoire contre les Maple Leafs de Toronto, et Julien avait annoncé le 28 septembre que le vétéran pourrait s'absenter du jeu pour une période de six semaines.

L'année dernière, Schlemko avait subi une blessure à l'arrière de la main droite dès les premiers moments du camp du Tricolore et avait dû patienter jusqu'au 29 novembre avant de jouer son premier match avec le Canadien. Une blessure au haut du corps l'a également tenu à l'écart du jeu en mars. Il n'a finalement joué que dans 37 parties et inscrit cinq points, dont un but.

6-5 en prolongation

Carey Price regarde la rondelle dans le fond de son filet, pour le dernier but du match, celui de Rasmus Ristolainen, qui procurait la victoire des Sabres en prolongation. — PHOTO PC, PAUL CHIASSON

et permettait au Canadien de prendre l'avance pour la seule fois de la rencontre, 5-4.

Vladimir Sobotka et Jeff Skinner ont dirigé l'attaque des Sabres avec deux buts chacun. Conor Sheary a également déjoué Price, qui a repoussé 25 tirs. Jack Eichel, Sam Reinhart et Evan Rodrigues ont ajouté deux mentions d'aide chacun.

Victime d'au moins cinq buts dans un deuxième match de suite, Price n'a pas toujours été bien appuyé par ses coéquipiers, mais a aussi donné l'impression de se battre avec la rondelle.

Si cela peut le consoler, Price a joué tout le match, ce dont n'a pu se targuer Linas Ullmark, victime de cinq buts sur 32 tirs en 40 minutes de jeu. Il a d'ailleurs très mal paru sur le but de Deslauriers alors que la rondelle s'est faufilée entre ses jambières.

Carter Hutton l'a remplacé en troisième et a bloqué les cinq rondelles dirigées vers lui.

Le Canadien disputera son prochain match samedi soir au Centre Bell alors qu'il accueillera Max Pacioretty et les Golden Knights de Vegas.

Il s'agira du dernier match des hommes de Claude Julien devant leurs partisans d'ici le 19 novembre. Entre-temps, ils passeront une semaine dans l'Ouest canadien pour des escales à Edmonton, à Calgary et à Vancouver.

EN BREF

Les Sabres frappent en premier

Quelque deux minutes après avoir tenu le coup lors de deux punitions successives, les Sabres ont été les premiers à frapper, à 6 h 8. Profitant d'une mauvaise décision de Xavier Ouellet, qui a quitté son poste à la pointe gauche en zone adverse, Evan Rodriguez a pu s'échapper sur le flanc droit lors d'une poussée à deux contre un avec Vladimir Sobotka. Patient avec le disque, Rodriguez a glissé la rondelle entre les patins de Victor Mete et Sobotka n'a eu qu'à pousser le disque derrière Carey Price pour son deuxième de la saison et son premier depuis le 16 octobre à Vegas.

Et de cinq pour Drouin... et pour Domi

Le joueur de l'heure chez le Canadien de Montréal, voire depuis le début de la saison, est Max Domi. Le combatif attaquant a permis à la formation montréalaise de créer l'égalité 1-1 à peine trois minutes après le premier but des Sabres. Profitant du fait que l'ex-Tricolore Nathan Beaulieu ait été incapable de conserver en zone montréalaise une tentative de dégagement de Jordie Benn, Domi s'est échappé à deux contre un. Sa passe parfaite à sa gauche a permis à Jonathan Drouin de marquer son 5e but de la campagne. Du coup, Domi obtenait un point dans un cinquième match d'affilée.

Des avances qui fondent comme neige au soleil

Les Sabres ont réussi à prendre l'avance deux fois en deuxième moitié de première période, mais chaque fois les hommes de Phil Housley ont laissé le Canadien riposter à la vitesse de l'éclair. Vladimir Sobotka a d'abord marqué son 2e du match à 14 : 40, but auquel a répliqué Matthew Peca seulement dix secondes plus tard. À 15 h 52, Conor Sheary a déjoué Carey Price pour son 6e cette saison, mais il n'a fallu que 34 secondes à Andrew Shaw pour marquer son 2e en 2018-2019. En tout, les quatre buts ont été marqués dans un intervalle de 1 h 46.

Une autre passe savante de Domi

Les partisans du Canadien ont dû patienter un peu plus longtemps qu'en première période, mais ils ont eu droit à un quatrième but égalisateur, celui-là en milieu de deuxième période. Un peu plus de quatre minutes après un but de Jeff Skinner, Max Domi a de nouveau montré ses talents de passeur, récoltant son 3e point de la soirée, lors d'une séquence en tout point semblable à celle ayant mené au premier but du Tricolore. Cette fois, c'est Tomas Tatar qui n'a eu aucune difficulté à loger le disque dans une cage vacante pour son 6e but de la saison.

Ristolainen compte en prolongation

Après huit buts inscrits à forces égales, on a eu droit à un premier but sur les unités spéciales. Mais comme il s'agissait d'un match hors de l'ordinaire, ce but est venu en désavantage numérique. Pendant que Karl Alzner se trouvait au cachot, les Sabres ont commis un revirement en zone centrale. Ce fut l'occasion pour Matthew Peca de servir une passe à Nicolas Deslauriers qui s'est présenté sur le flanc droit et a battu Linus Ullmark d'un tir des poignets entre les jambières pour son 1er but de la saison à 18 : 03. Mais Jeff Skinner a complété un doublé au troisième vingt et en prolongation, c'est Rasmus Ristolainen qui a eu le dernier mot. Les Sabres mettaient fin à une série de trois défaites à l'étranger.

PRESSE CANADIENNE

VICTOIRE DES MARQUIS 8-4
RIENDEAU SONNE LA CHARGE
28

46e SAISON DES SAGUENÉENS
BIENTÔT UN 4 000 000e SPECTATEUR
28-29

facebook/LeQuotidienProgres
@lequotidien_cyb

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

PAYEZ JUSQU'À **36** **VERSEMENTS***

SUR TOUS LES PRODUITS ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES

SAMSUNG

Chaîne de cinéma maison avec caisson d'extrêmes graves

PTR-622855

5,1 CANAUX

1 000 WATTS

Blu-ray Disc · Wi-Fi · DOLBY TRUEHD · dts-HD Master Audio

ÉPARGNEZ 100$

399,99

399,19 + écofrais de 0,80

courant : 499,99

Canon EOS REBEL T6

Caméra reflex Rebel T6 avec objectif 18-55mm IS II PTR: 654008

18 MP · Wi-Fi

499,99

499,74 + écofrais de 0,25

courant : 699,99

ÉPARGNEZ 200$

ÉPARGNEZ 600$

SONY Téléviseur intelligent (Android TV) OLED, 4K ultra-HD, HDR PTR-703609

3 223,99

3 199,99 + écofrais de 24,00

courant : 3 799,99

LG

Barre de son

PTR-694419

2,1 CANAUX

360 WATTS

399,99

399,19 + écofrais de 0,80

courant : 699,99

ÉPARGNEZ 300$

Bluetooth · DOLBY ATMOS

---

msi

Ordinateur portable

PTR-706915

- Processeur Intel i5-8300H
- Carte vidéo NVIDIA GeForce GTX1050

MÉMOIRE 8 GO · DISQUE DUR 1 TO

Windows 10 · Bluetooth · Wi-Fi · intel

1 099,99

1 099,09 + écofrais de 0,90

PHILIPS

CONCOURS PROFIL CLIENT

UNE MACHINE À CAFÉ D'UNE VALEUR DE 1 099 $

POUR PARTICIPER: Allez au tanguay.ca ou textez le mot « CAFÉ » au 1 800-tanguay (826-4829)

1990, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI

LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

tanguay.ca

LIVRAISON GRATUITE PARTOUT AU QUÉBEC

Accord D Desjardins

*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versements vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Détails en magasin. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 11 novembre 2018. Livraison gratuite partout au Québec.

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT

	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs		Coût annuel	
SOLDE QUOTIDIEN MOYEN		100$	500$	100$	500$
ACHAT COURANT	19,90%	1,64$	8,18$	19,90$	90,50$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19,90%	1,64$	8,18$	19,90$	90,50$

5347268